THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/gouthieresavieso03robi

JACQUES ROBIQUET

GOUTHIÈRE

SA VIE · SON ŒUVRE

HENRI LAURENS, PARIS

GOUTHIÈRE

SA VIE — SON ŒUVRE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉRUDITION ARTISTIQUE

Le Dessin des Animaux en Grèce d'après les Vases peints, par Morin-Jean, 1 vol.

La Peinture d'Histoire en France de 1747 à 1785, par Jean Locquin.

Piranese. Sa vie, son œuvre, par Henri Focillon.

Corbeil. — Imprimerie Crété.

JACQUES ROBIQUET
DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

GOUTHIÈRE

SA VIE — SON ŒUVRE

ESSAI DE CATALOGUE RAISONNÉ

Vingt-huit planches hors texte

ORNEMENTS TYPOGRAPHIQUES PAR G. ROUX
D'APRÈS LES BRONZES D'APPLIQUES DE GOUTHIÈRE

PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD. — HENRI LAURENS, ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

1912
Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

THE J. PAUL GETTY CENTER
LIBRARY

AVANT-PROPOS

Célèbres et largement rémunérés, de leur vivant, certains peintres et sculpteurs ne tardent pas à tomber dans l'oubli, dès que la mode change. Quand leurs œuvres provoquent de nouveau l'admiration et les gros prix, le public s'étonne de si peu connaître les détails de leur vie, l'ensemble de leur production. C'est alors au chercheur de les évoquer parmi les mémoires, les inventaires, les catalogues d'expositions, les papiers de famille, et la tâche lui paraît déjà rude.

Les simples artisans d'art, même ceux dont le génie permit l'accès au Panthéon du beau, laissent encore moins de trace ; aucune ne doit être négligée, et souvent un carton plein de mémoires de ferblanterie ou de plomberie recèle, aux Archives, la pièce inespérée. Il faut, s'attacher à la piste, passer des études notariales aux mairies, aux cures locales, finalement se contenter d'un document de trois lignes, aussi précieux que plusieurs pages d'un bon critique.

Un tel travail s'imposait pour Gouthière.

Justement célèbre, fournisseur de la Cour, des arbitres du goût les plus qualifiés, comme le duc d'Aumont et Mme Du Barry, l'artiste avait sombré dans la tourmente révolutionnaire. Ruiné déjà par sa

faillite de 1784, il s'était vu impayé par ses anciens clients décédés ou dispersés, abandonné par les partisans d'un style moins aristocratique. Peut-être suspect, en tout cas peu doué pour les figures sèches, mâles, les ornements de plus en plus disciplinés qu'imposait la renaissance civique, il disparut du marché. On l'ignora. Sa ville natale, autrefois fière de lui, l'oublia, et quand il mourut, en 1813, ce fut l'ensevelissement, à la fosse commune, d'un pauvre homme qui n'avait plus d'histoire.

La mode s'amende toujours : on reconnut de nouveau le génie de Gouthière; justice était rendue sans appel, mais en faveur d'un fantôme. Son œuvre souffrait du tort causé par des attributions gratuites ou trop intéressées. Sa vie gardait presque tout son mystère.

Le baron Ch. Davillier, en 1870, puis MM. Jules Guiffrey et Germain Bapst signalèrent le contraste étrange qui opposait tant de vogue à tant d'obscurité. Incidemment, en traitant d'autres sujets, ces excellents auteurs publièrent même quelques renseignements nouveaux. Une plaquette, enfin, de M. Vial, faisait connaître, en 1901, de très intéressants documents à propos de la construction de l'hôtel Gouthière (encore existant, 9, rue Pierre-Bullet), et de la faillite qu'entraîna cette bâtisse dispendieuse.

J'ai tenu, pour ma part, à étudier la vie et l'œuvre du ciseleur, d'une façon plus approfondie. Le lecteur trouvera, je crois, tous les renseignements biographiques qu'il était possible de réunir en plusieurs années de recherches. Seule, la période qui précéda la mort de Gouthière demeure obscurcie par l'anonymat de la misère. Quant aux caractères du talent du ciseleur, j'espère les avoir suffisamment dégagés. Un essai de catalogue, des pièces authentiques, une illustration typique, des attributions consciencieuses dirigeront le goût des amateurs, mieux encore que mes avis.

On appréciera davantage, en l'analysant, l'admirable épanouis-

sement de l'art du bronze doré, à la fin du XVIII^e^ *siècle. Et je ne veux pas seulement parler des lustres, girandoles, bras de lumières, feux, montures de vases précieux, éléments essentiels de décors si parfaits qu'ils nuisent à l'affirmation d'un style nouveau. Je pense aussi au remarquable essor du meuble français, dont la gloire revint alors, pour une grande part, aux ornements d'applique.*

André-Charles Boulle, aidé du ciseleur Domenico Cucci, avait imposé déjà la suprématie du métal à l'ébénisterie. Mais ses figures, ses mascarons et ses volutes écrasaient un peu des meubles bardés d'incrustations d'écaille et de marqueteries de cuivre. Charles Crescent comprit le vrai rôle du bronze, qui devait rehausser le travail du bois sans le masquer, le surpasser sans l'empêcher de rivaliser. Non seulement ce remarquable artiste de la Régence et son aide, le ciseleur Jacques Confesseur, marquaient la voie à suivre, ils y entraient glorieusement. Leurs œuvres enchantent par la splendeur des bustes, des « espagnoles » à la Watteau, allégée de la fantaisie des singeries à la Gillot, sur le repoussoir d'une ébénisterie impeccable, d'heureuses proportions et de galbe savoureux. Jacques et Philippe Caffiéri se montraient dignes de poursuivre cette course au progrès, grâce à leur science du modelé et à la noblesse de leur goût.

Mais vint l'élève d'Œben : Riesener, le marqueteur idéal, sans compter ces artistes dont le nom commence enfin à évoquer le talent : J.-F. Leleu, C.-C. Saunier, Martin Carlin, E. Levasseur, Beneman, A. Weisweiler. Quel ciseleur allait donc se mesurer avec de tels champions, réserver encore une fois aux appliques de bronze la première place qui leur convenait ?

Gouthière y réussit. Ses bambins, plus vivants que les « putti » de Donatello, ses faunes, ses nymphes et ses naïades, inspirés par

la mythologie d'une cour dégénérée mais charmante, s'ébattent, comme en terrain conquis, sur les marqueteries inimitables, sur les vernis des frères Martin, sur les laques de la vieille Chine. Ses fleurs: toutes les fleurs, celles des champs, celles des serres de Claude Richard, courent en guirlandes, se groupent par bouquets, souveraines un peu folles des frises, des chutes et des cartouches.

L'épanouissement de la ciselure, à l'âge de bronze doré, aboutit de la sorte à l'œuvre parfaite qui résume l'adresse, le goût et la gaieté des artisans de France.

LA VIE

BAR-SUR-AUBE AU XVIII^e SIÈCLE.
(Dessin de Ciolkowski.)

I

LES ORIGINES ET LES DÉBUTS

ORIGINES DE PIERRE GOUTHIÈRE

On ignorait le lieu et la date de naissance du ciseleur. Certains auteurs donnaient Troyes comme pays d'origine, entre autres M. de Champeaux, dans son dictionnaire des fondeurs [1]. Ce dernier croyait à l'année 1745, comme date probable de naissance, tandis que M. Mantz, approuvé plus tard par le baron Davillier, supposait l'année 1740 [2].

1. Ouvrage manuscrit et inachevé. *Bibliothèque des arts décoratifs.*
2. *Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX.

J'ai retrouvé[1], aux archives communales de Bar-sur-Aube, l'acte de baptême. Il provient du registre paroissial de l'église Saint-Pierre et donne les précisions suivantes : pays d'origine : Bar-sur-Aube ; date : 19 janvier 1732 (doc. 1). L'église existe encore, au centre d'un vieux quartier de la ville. Elle est trapue, masquée par un refuge de bois à arcatures gothiques, surmontée d'un clocher hexagonal à clocheton sur coupole.

Les curés du temps tenaient fort scrupuleusement leurs registres paroissiaux. Grâce à ces précieux témoignages, les baptêmes, mariages et enterrements de la famille Gouthière nous seront connus maintenant dès 1695.

Une communication des archives de la Société académique de l'Aube autoriserait même à remonter jusqu'en 1590, année où un François Gouthière, avocat à Bar, porta au conseil de la Ligue les doléances de ses concitoyens. Mais rien ne permet de donner cette parenté comme certaine ; tout au plus pouvons-nous dire que l'hypothèse mérite d'être signalée, vu l'époque lointaine impliquant des branches moins nombreuses. — J'aurais plus de défiance encore pour les homonymes du XVIII^e siècle que j'ai rencontrés en trop grand nombre dans le pays et sur les registres pour me trouver tenté de même les citer. — Ce François Gouthière possédait des armoiries portant de gueule à deux losanges d'argent; je n'insiste pas sur ces origines, plus flatteuses que prouvées, et dont le père du ciseleur, simple sellier, aurait pu s'étonner.

Voici les ascendants certains de l'artiste : Edme Gouthière, époux

1. Grâce à l'obligeant concours de M. E. Maury, bibliothécaire municipal de Bar-sur-Aube.

PLANCHE I

FEU AU CERF

Provenant du pavillon de Louveciennes.

Hautt : 0^{m},42 ; larg. : 0^{m},60.

(Musée du Louvre.)

FEU AU SANGLIER

Provenant du pavillon de Louveciennes.

Haut. : 0^{m},42 ; larg. : 0^{m},60.

(Musée du Louvre.)

de la femme Duchemin. Ils firent baptiser, le 14 décembre 1695, leur première fille Anne — puis son fils *Claude*, père du ciseleur, baptisé le 5 novembre 1699 et marié, le 3 décembre 1706, à la demoiselle *Anne de Brienne* ; il en eut onze enfants, dont *Pierre* fut l'aîné. Edme avait donné le jour à sept héritiers, Claude à onze : on peut juger de la piètre fortune qui revenait au futur maître.

Des sœurs de Pierre Gouthière, cinq moururent en bas âge : Anne-Madeleine († en 1734), Antoinette, Germaine-Antoinette, Germaine-Honoré et Anne; le décès des autres : Anne-Madeleine († en 1736) et Marie-Charlotte, n'est pas mentionné sur le registre. Un des frères disparut, les deux autres vécurent : François, né le 20 février 1734, et Edme-Claude, né le 2 décembre 1737. Une note du curé de Rouvres (doc. 42) et un acte de notoriété de l'étude Balleret à Bar-sur-Aube (doc. 40) apprennent que ce dernier exerça le métier de sellier à Chaumont, qu'il y mourut, très probablement à l'hôpital, à la date certaine du 23 décembre 1808. On l'enterra dans le cimetière de Rouvres, village des environs de Bar-sur-Aube, et c'est là d'ailleurs que furent inhumés Claude Gouthière et Anne de Brienne (doc. 40).

J'ai relevé, sur une pierre tombale de l'église, l'inscription suivante : « Cy gist Anne de Brienne, veuve de défunt Claude Gouthière, bourgeois, décédée le 23 juin 1784, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Priez Dieu pour le repos de son âme. » Les papiers de la cure attestent qu'en 1836, lors du procès qu'intenta le fils du ciseleur à la succession Du Barry, on souleva la dalle de la dite sépulture, à la requête des nièces de Pierre, pour compléter une procédure de notoriété. Le curé Lombardel

recueillit la tombe et la fit placer dans son église, à la place où nous la trouvons de nos jours (doc. 42). Comme l'arrêt du procès, intenté par le fils de Pierre Gouthière à la succession Du Barry, fut rendu le 27 février 1836, l'acte de notoriété réclamé par les cousines germaines, filles d'Edme Claude, se trouvant daté du 15 septembre de la même année, je suppose que celles-ci voulurent bénéficier des 32 000 francs exigés des héritiers de la Du Barry.

Quelques petites propriétés de famille passèrent en vente à Rouvres en 1819 ; mais c'est aux environs immédiats de Bar-sur-Aube que se trouvaient les terrains des parents du ciseleur : « 6 hommées et demie au finage de Bar-sur-Aube, appelé Courcelles, lieu dit Rougeux » et « 20 hommées au finage de Spoy, lieu dit Burillon » (doc. 4). Ces vignobles se retrouvent, le premier, à 2 kilomètres au nord de la ville, près de la route d'Armentières ; le second, dans le canton de Vandeuvre.

Enfin, dans un autre village des environs, à Dolancourt, j'ai fort étonné un Gouthière en lui révélant la célébrité de son nom. Nous avons cherché à la mairie l'acte de décès de son père ainsi rédigé : « Pierre, né à Lignol, fils de Gouthière Pierre et femme Adam Madeleine, les deux décédés au dit Lignol, 20 décembre 1872. » La parenté qui nous intéressait restait hypothétique, mais il faut signaler la similitude des prénoms, dans une contrée où chaque famille évitait d'en changer. Dans le même canton, un autre Pierre Gouthière acheta une propriété en 1852 ; il eut deux enfants, Théobald et Marie-Opportune (devenue religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, d'après un document de la bibliothèque de Troyes).

Mais je mettrai en garde contre la banalité du nom de Gouthière en ce pays, comme je l'ai déjà fait, à propos des registres paroissiaux. Nous connaissons maintenant assez d'aïeux et de contemporains de l'artiste pour nous garer des parentés problématiques et pour nous imaginer parfaitement le milieu où il vécut son enfance.

L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE

Évoquons la vie simple et paisible de ces Baralbains vers 1750 :

Dans la boutique à petits carreaux, qui se trouvait au nord de la rue Nationale actuelle, le père travaillait à quelque harnais ; ses fils : François, Edme-Claude et Pierre l'aidaient suivant les forces de leur âge. Pierre, l'aîné, devait commencer à viser un métier plus attrayant et plus rémunérateur. Combien de fils d'ouvriers se sont élevés jusqu'à l'art, grâce aux dons que révélait l'apprentissage du métier paternel : Chardin, enfant de menuisier, Rude, enfant de poêlier, et tant d'autres qui s'affirmèrent, à une époque où l'éducation n'avait pourtant rien de démocratique ! Pierre s'était intéressé aux bronzes, aux cuivres, aux aciers qui constituaient les plus beaux ornements des harnais, et son père avait dû l'encourager à s'essayer dans une spécialité utile à son propre commerce. Un sellier possède une clientèle choisie ; les nobles du pays remarquèrent peut-être l'artiste naissant et le poussèrent. Pourquoi même ne pas imaginer le duc d'Aumont, futur protecteur du ciseleur, passant chez les Gouthière, au cours d'une tournée dans ses terres de Chappes, Palluau et Crogny ?

Les beaux dimanches et les jours de vendange, la famille fermait les volets de la boutique et gagnait ses vignes des coteaux voisins. Durant ces parties, Pierre avait inconsciemment admiré, dès ses premières années, le soleil qui joue sur les grappes, les pampres qui se tordent avec souplesse, les fleurs champêtres et leur fantaisie. Autant d'impressions ineffaçables qui marquèrent

son talent. Quand Gouthière eut donc à contribuer au luxe d'une cour décadente et maniérée, il l'agrémenta d'un apport sincère, inspiré de la nature. Et la lumière automnale de Champagne, fine et blonde, lui donna sans doute le goût des ors pâles, des ors mats qu'il obtint le premier.

J'avais cru que le jeune homme avait passé quelques années d'apprentissage à Troyes ; rien n'est venu confirmer cette hypothèse, que je considère malgré tout comme admissible. Ces recherches m'ont permis, par contre, de démentir une légende : les prétendues leçons de l'orfèvre Nicolas-Jean-Baptiste Rondot.

La mention, dans les cartons locaux de la bibliothèque de Troyes (n° 2332 — voir doc. 8), de trois dessins de Gouthière, exposés en 1784 au salon de l'école royale de cette ville, m'avait fait agréer cette opinion. Une enquête aux archives départementales et municipales de la ville m'en a détourné. J'ai retrouvé, d'une part, les palmarès, la correspondance, etc., de l'école de dessin, d'autre part, un registre spécialement réservé à la famille Rondot ; ils sont muets sur notre ciseleur.

Sans aucun doute un ancêtre de M. Natalis Rondot, Nicolas-Jean-Baptiste, travaillait à Troyes comme orfèvre à la date qui importe (1750 — Pierre Gouthière ayant alors dix-huit ans). Sans aucun doute non plus, le fils de cet orfèvre, Jacques Rondot, connut Pierre et posséda les six dessins de Gouthière, dont hérita M. Natalis Rondot[1]. Mais les dates mêmes et quelques documents rectifient les confusions possibles.

1. N° 121 de la *Chronique des arts*. — Dessins datés de l'année 1766 : Projets de vase par Gouthière, ciseleur doreur du roi, et Le Barbier.

Si Jean-Baptiste Rondot, orfèvre de Troyes, fournit, par exemple, à la cathédrale 49 livres d'ouvrages en 1749[1], rien ne prouve que Gouthière le préféra comme maître possible à Lemoine, Desforges, Cochois, autres orfèvres. Et l'amitié, qui lia son fils Jacques Rondot[2] au ciseleur, ne remonte pas à un séjour probable de ce dernier à Troyes, mais au temps de sa résidence à Paris. Une notice des archives de l'Aube le spécifie bien :

« Pendant le séjour de Jacques Rondot à Paris, il s'était lié « avec Pierre Gouthière, sculpteur ciseleur qui lui fit des dessins « de ses ouvrages. Six existent encore, plusieurs ont été détruits. « Il fut un des quatre fondateurs de l'école gratuite de dessin de « Troyes, ouverte le 2 novembre 1773. »

On voit aussi que cette école ne pouvait avoir compté Gouthière parmi ses élèves, en raison de sa date de fondation (1772), puisque le ciseleur s'établit à Paris dès 1758.

Ses trois dessins exposés au salon de l'école : un autel et deux vases, avaient été donnés à J. Rondot en signe d'amitié. Celui-ci fut non le maître, mais l'obligé du ciseleur : car Louis-Joseph Rondot, son fils, s'inspira des conseils de Gouthière durant les quelques années qu'il passa à son atelier de Paris. Louis-Joseph revint à Troyes en 1783, comme professeur de dessin de l'école, et peignit quelques toiles : *le Vice et la Vertu, la Médecine et la Chirurgie.* Une lettre de Noël de Wailly, adressée à Jacques Rondot au sujet de son fils, ne fait que confirmer ces vérités, sans avoir la portée que lui prêtent MM. Natalis Rondot et Davillier : « Votre fils est bien placé depuis quelques mois, il est con-

1. Comptes du chanoine René Bonnaire — 22 juillet 1756.
2. Né en 1730 — mort en 1808.

PLANCHE II

VASES EN SERPENTINE

Provenant des collections du duc d'Aumont.

Haut. : $0^{m},38$; larg. : $0^{m},37$.

(Musée du Louvre.)

VASE en SERPENTIN

VASE en SERPENTIN

« tent de sa place, et je sais que les marchands chez lesquels il « demeure (Gouthière) sont aussi contents de lui. »

Si quelqu'un donna des leçons, ce fut Gouthière, et ses dessins de l'exposition de Troyes prouvent qu'il s'y trouvait autorisé.

Pour en finir avec l'école de dessin, j'ajoute qu'outre Jacques Rondot, trois généreux bienfaiteurs l'avaient fondée en 1772 : de Bruneval, Doussot, Alexandre. Elle élut domicile, en 1778, dans la maison Bailly, près de l'hôtel de ville. Sibar, l'un de ses élèves, fonda six ans après l'école de dessin de Paris. Il faudrait qu'un érudit local étudiât le dossier de cette institution, qui prouve la forte éducation artistique du pays de Gouthière ; mais au cours de ce travail, il n'y trouverait pas de trace du ciseleur, ni comme élève, ni comme professeur.

DÉBUTS A PARIS ET MARIAGE

En l'année 1758, nous retrouvons Pierre Gouthière dans la capitale, grâce à un document de première importance, impliquant déjà un assez long séjour à Paris [1]. Je veux parler de son contrat de mariage ; il apprend en effet que le ciseleur épousa la veuve de son maître, double raison d'avoir effectué chez lui un long apprentissage : on ne se marie pas sans prendre le temps de se connaître ; on ne reprend pas l'atelier d'un patron sans un stage suffisant pour connaître sa clientèle et s'en faire estimer.

Avant d'analyser cette pièce des plus intéressantes, je crois devoir en donner l'origine, elle est curieuse et montre la minutie avec laquelle il faut procéder dans ces enquêtes presque policières. Au cours d'un travail préliminaire, j'avais vérifié tous les documents signalés par mes prédécesseurs, hélas peu nombreux. Entre autres pistes, j'avais repris celle de M. Vial, auteur d'une curieuse plaquette sur la « Maison de Gouthière ». Je tins à visiter l'hôtel de la rue Pierre-Bullet (voir plus loin), à m'enquérir du propriétaire actuel, à lui demander des renseignements verbaux. Cette dernière curiosité me réussit ; la porte que n'avait pas franchie M. Vial s'ouvrit, et l'homme qui n'avait pas répondu à sa lettre voulut bien répondre à mes questions. Son amabilité m'a valu le précieux contrat de mariage qui indique tant de points essentiels : lieu d'origine, nom du maître qui prit soin de l'instruire et... de lui

1. La durée de ce séjour pouvait s'étendre aux cinq années d'apprentissage et aux cinq années de compagnonnage exigées par les statuts de 1757.

laisser sa femme, nom du notaire où d'autres actes existaient, etc.

Ce grimoire figurait, en effet, parmi les papiers que M. René Petit-Leroy, ancien premier secrétaire d'ambassade, avait reçus en même temps que l'hôtel de son père, M. Jules Petit, lui-même héritier d'Hercule Arnoult, le premier adjudicataire. L'immeuble n'avait pas cessé d'appartenir à la famille, et celle-ci gardait inconsciemment le dépôt d'une pièce capitale.

Sa date du 10 avril 1758 précède de loin celles que les auteurs indiquaient en révélant les premiers faits connus. M. Germain Bapst parlait d'une créance dans la faillite Germain en 1764, et les dessins de vase signalés par le baron Davillier ne remontaient qu'à l'année 1766. A ce propos, la date de 1776, à laquelle fut délivrée la grosse que possède M. Petit-Leroy, présente aussi de l'intérêt : il paraît probable qu'on fit cette copie de l'original, déposé chez le notaire Boulard [1], pour éclairer les créanciers de Gouthière sur son régime matrimonial, car celui-ci avait laissé expertiser, en 1775, les travaux effectués sur le terrain acquis par lui en 1772. La débâcle commençait.

L'acte déclare Pierre Gouthière majeur ; en effet, il avait alors vingt-six ans, dépassant d'un an la majorité du temps. Il donne le nom déjà cité de ses parents : Claude Gouthière, époux d'Anne de Brienne, en certifiant leur consentement, passé devant Me Marcelin, notaire à Bar-sur-Aube, le 25 mars 1758. J'ai retrouvé cette autorisation chez le successeur de Me Marcelin, Me Balleret [2]. Elle comporte la nomination d'un procureur général et spécial

1. Actuellement étude Laurent, 23, rue de Bourgogne.
2. Classée d'ailleurs par erreur à la lettre C au lieu de G.

des parents : M. Bernard Viet, prêtre, docteur en théologie. Ce fondé de pouvoir, qui figure souvent dans les registres de l'étude Boulard (étude Laurent, rue de Bourgogne, à Paris), peut être considéré comme un intermédiaire choisi par ledit officier ministériel (Voir, à l'étude Laurent, les dates du 9 juin 1758, 31 mai, 24 et 28 novembre 1759).

Nous arrivons au point saillant du contrat, aux détails sur la future : « Marie-Madeleine Henriet, veuve du sieur François Ceriset, maître doreur à Paris, y demeurant quai Pelletier, paroisse Saint-Gervais ». Voici donc le maître tant cherché de Pierre. Et, du même coup, s'évanouissent les légendes de Gouthière élève de son père, de Gouthière élève de Rondot, de Gouthière élève de Martincourt. Comment l'effort des imaginations aurait-il pu aboutir à tant de simplicité ? Pierre, comme son futur collaborateur, l'ébéniste Riesener, élève d'Œben, épousa la veuve de son patron ; il sut gagner le cœur de Marie-Madeleine Henriet en même temps que l'estime de la clientèle.

Un court passage du contrat révèle même un fait très important, si tant est que l'œuvre d'un artiste intéresse plus que son état civil : « 1 000 livres extraites aujourd'hui de ces biens (dot des parents) pour être consignées au bureau des maîtres doreurs de cette ville (Paris), pour sa réception en leur maîtrise[1]. »

1. La corporation des ciseleurs n'existait pas. Celle des doreurs comprenait en effet, non seulement les ciseleurs, mais les argenteurs, les damasquineurs, les enjoliveurs sur fer, fonte, cuivre et laiton, etc., placés sous le patronage de saint Éloi (statuts imprimés en 1757). L'abbé Jaubert confirme en 1773 la variété de travaux qu'autorisait ladite maîtrise.

Un édit de 1706 rappelait seulement aux membres de la corporation la défense de dorer les chandeliers à branches, les girandoles, les bras, etc., « de la qualité d'orfèvrerie ». Le brevet ne coûtait alors que 20 livres.

Les fondeurs, placés dans un autre groupement, devaient déposer le dessin de leurs

C'est tout simplement son brevet de maîtrise que l'acte nous révèle ; il date donc du mois d'avril 1758, et Gouthière se mit, dès lors, en rapport direct avec le public.

L'apprenti faisait une excellente affaire, métier et clientèle à part, en prenant la veuve du ciseleur Ceriset pour femme. Elle lui apportait en dot 4 000 livres de deniers comptants, marchandises de son commerce, meubles, linges et hardes ; tandis qu'il ne possédait que 2 000 livres représentées laborieusement par les vignes de Spoy et de Courcelles, du vin, du linge, etc. Il était loin d'espérer que certains de ses bras de lumière atteindraient un jour le prix de 10 000 livres.

La boutique, dont Gouthière hérita, donnait sur le quai Pelletier ; or les documents qui se rapportent à cette première période de sa carrière indiquent tous cette adresse : « Quai Pelletier, à l'enseigne de la Boucle d'or ». Plus tard, vers 1775, l'enseigne porta : « Au Méridien », mais figura toujours sur le même quai. On a donc l'assurance qu'il ne quitta pas le quartier de son ancien maître jusqu'à son passage au faubourg Saint-Martin, peu de temps avant ses démêlés de liquidation, en 1788.

Les estampes du temps permettent une description précise de ce domicile :

Dans une vaste pièce éclairée largement par des fenêtres cintrées à petits carreaux, quelques établis se prêtent à la ciselure, à la dorure, au brunissage, à la mise en couleur. Au fond : une cheminée à hotte sert à faire recuire et à passer ;

modèles au bureau de leur corporation, en vertu d'une délibération, signée le 30 Juillet 1766 par Hervieu, Duplessis fils et d'autres maîtres. Quel intérêt présenteraient les registres de ces modèles, si on les retrouvait !

par terre : des braseros à chauffer les pièces, des baquets à dérocher, une pierre à broyer ; au mur : les gros outils ; sur des étagères : les boîtes à ciselets. Quand Gouthière sort sur le pas de sa porte vitrée, il voit la berge du port au charbon, le toit Louis XIII de la maison « A l'image de Notre-Dame », le Pont-Marie couvert de maisons, le pont Saint-Landry peint de rouge, et l'incessant passage des calmes chalands le délasse de son travail absorbant.

TRAVAUX POUR F.-T. GERMAIN

C'est au quai Pelletier que nous trouvons le ciseleur, en 1764, lors de la faillite de François-Thomas Germain [1]. J'ai vérifié et complété la précieuse indication de M. G. Bapst — qui signale, à la page 132 de son ouvrage, Gouthière parmi les créanciers, — en consultant aux archives de la Seine l' « État des dettes de François-Thomas Germain, sculpteur, orfèvre du Roy, 6 mars 1772 ».

Parmi les autres créanciers, il faut relever les noms de Dussard, fondeur, derrière les murs de Sainte-Geneviève ; Charier, doreur, rue Coquillière ; J. Richard, fondeur, rue Fouvey. Parmi les débiteurs : le vidame d'Amiens. Autant de personnes qui entrèrent peut-être en relation avec l'artiste.

Le total des créances atteint, pour ce dernier, la somme de 19 006 livres, 6 deniers, 3 sols, montant de onze billets signés du sieur Germain : quatre du 6 août 1764, un du 9 mars 1765, quatre du 1er mai 1765, plus deux autres payables au 20 novembre et au 20 décembre 1772, valeur reçue comptant (doc. 7).

Gouthière est qualifié sur ce document de : « maître doreur à Paris », mais qu'on ne s'y trompe pas ; nous n'avons guère besoin d'invoquer son brevet de maîtrise en ciselure comme en dorure pour contredire les auteurs qui ne lui prêtent alors que des fournitures de dorure ; les règlements de la corporation suffisent, nous le savons, à établir la confusion des deux métiers. Les Germain soignaient particulièrement leur dorure — comme le

1. Lire de M. Germain Bapst : *les Germain*, librairie de l'Art, 1887.

fait remarquer M. G. Bapst à propos de la toilette en vermeil de la princesse de Portugal qui soutenait « la comparaison avec l'or même, tandis que la dorure d'Allemagne » n'y réussissait pas[1]. — Et Gouthière se montrait doreur infiniment soigneux, si l'on se souvient de la fameuse rose de bronze offerte un jour à Marie-Antoinette, prise par elle pour un ouvrage d'or pur. Il n'empêche que rien ne permet de réduire le rôle du ciseleur auprès de F.-T. Germain à ce travail subalterne.

Avait-il prêté du numéraire ? avait-il plutôt confié quelques-unes de ses œuvres à l'orfèvre mieux achalandé ? Les coutumes de l'époque autoriseraient cette dernière hypothèse : les ciseleurs, ne possédant pas de magasins très présentables, s'adressaient souvent aux commerçants mieux logés ; c'est ainsi qu'à la date du 17 août 1777 je note ce mémoire de Versailles : « Fournie par Grancher, bijoutier de la Reine, le 4 juillet, une paire de flambeaux en bronze doré au matte (*sic*), figures de femmes grecques — 600 livres ».

Dès lors Gouthière va entreprendre d'importants travaux qui le retiendront parfois de nombreuses années au service de clients riches. La fortune commence à lui sourire, une note de police bien amusante témoigne même d'un effet curieux de son succès :

L'artiste prend du bon temps, passe ses soirées le plus gaiement du monde, applaudit les actrices en vogue, et va même

1. Archives du ministère des Affaires étrangères. *Correspondance du Portugal*, vol. n° 95.

PLANCHE III

VASE EN SERPENTINE

Provenant des collections du duc d'Aumont.

Haut. : $0^{m},38$; larg. : $0^{m},36$.

(Musée du Louvre.)

COMMODE

MARQUETERIE DE RIESENER

(Musée du Louvre.)

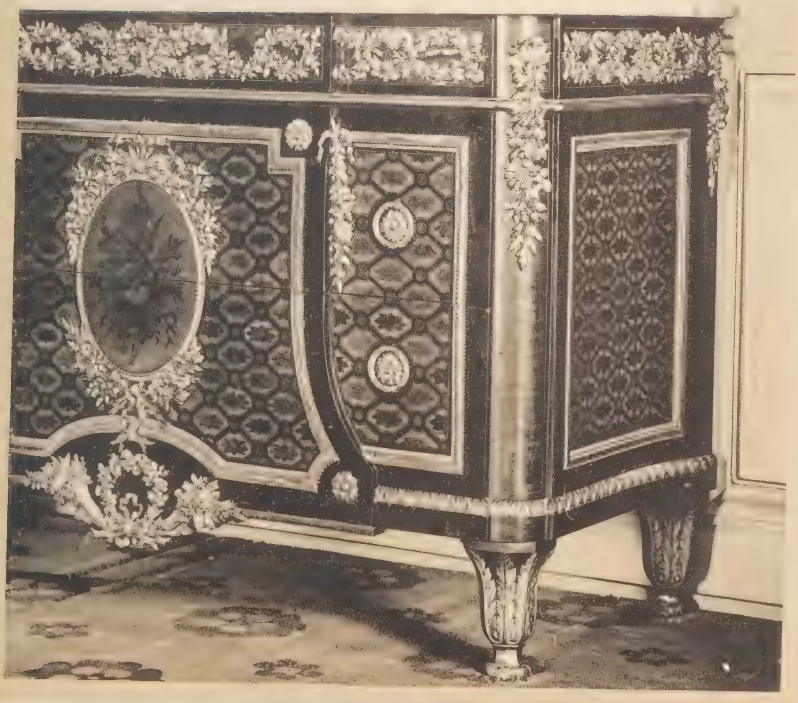

jusqu'à « traiter de polisson, dans le parterre de l'Opéra, M. de la Baume, mousquetaire gris » (Ms. de la Bastille, nº 2309 — doc. 9). Ce scandale, qui valut à son auteur l'incarcération au « fort Lévesque », eut lieu le 1er avril 1767, au cours d'une soirée à bénéfice qu'on donnait au profit de Mlle Courtois. On retrouve cette danseuse parmi les créanciers de la faillite Gouthière. Ce qui permettrait d'expliquer le manque de sang-froid d'un ami, peut-être très intime, et de suspecter la fidélité conjugale du ciseleur.

Mais je préfère, faute de preuves certaines, ne pas donner à penser que le mari de la veuve Ceriset oublia ce qu'il lui devait, dès que les commandes affluèrent et le mirent en rapport avec les classes supérieures. Je constate seulement que l'antagoniste du mousquetaire gris ne manquait pas d'assurance et devait se fier à des poings fort solides.

II

LES TRAVAUX POUR LA MAISON ROYALE PENDULE D'AVIGNON

TRAVAUX POUR L'ADMINISTRATION DES « MENUS »

(D'après les dessins de Belanger.)

En parlant du magnifique coffre à bijoux commandé pour la dauphine Marie-Antoinette, alors âgée de quinze ans, M. G. Bapst[1] indiquait le metteur en œuvre : le duc d'Aumont, — le dessinateur du cabinet du roi : Bocciardi, — l'ébéniste : Ewald, — le miroitier : la Roue, — enfin le ciseleur : Gouthière. — Mais je crois que sa documentation le conduisit à négliger la part très importante de l'architecte-dessinateur Belanger, en exagérant celle de Bocciardi.

1. *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1893, p. 383.

Une lettre de ce dernier à M. de la Roue, miroitier (*Archives nationales*, O¹ 3 031), permet de remettre les choses au point (doc. 10). Outre le prix très intéressant de 7 000 ou 8 000 livres fixé comme maximum par le duc d'Aumont, elle indique le vrai rôle de Bocciardi : il sculpte les pieds de bois dorés. Et ce sont les dessins de Belanger que M. de la Ferté, intendant des Menus Plaisirs du Roi, agrée et fait exécuter.

Ce document, daté du 24 août 1769, signale donc non seulement la collaboration de Belanger avec Gouthière, mais aussi sa part importante dans la composition d'un meuble superbe, malheureusement disparu.

M. G. Bapst nous permet de l'imaginer : au-dessus d'un soubassement de noyer doré à huit pieds engainés, reliés par des traverses qui soutiennent, d'un bouclier, un aigle éployé, le coffre s'ouvre en trois vantaux. Huit dauphins portent en haut la couronne de France. Les médaillons du futur Louis XVI et de sa fiancée se répètent, en bois sur les côtés, et en vermeil sur le devant. Gouthière a ciselé et doré les couronnes de laurier servant d'anneaux aux tiroirs, les guirlandes de fleurs qui encadrent les médaillons, les têtes d'Apollon qu'Houdon modela pour les entrées de serrure[1].

Un mémoire existe même aux Archives nationales (O¹ 3 028 — doc. 10 *bis*) du modèle livré par Gouthière, d'après Houdon. Il donne au ciseleur le titre de ciseleur-doreur des menus plaisirs du Roi, sous les ordres de M. de la Ferté.

1. Papillon de la Ferté, dans son *journal* (publié en 1887 par M. Ernest Boysse, Ollendorff édit.), note, à la date du 18 mai 1770, jour du mariage du dauphin, la remise du précieux coffret. La clef en fut remise à la dauphine par le duc d'Aumont, qui l'avait fait placer dans la chambre à coucher. Le petit meuble mesurait 6 pieds de long sur 3 et demi de haut ; il était recouvert de velours cramoisi, brodé d'or.

Un autre mémoire (*Archives nationales*, O¹ 3 025 — doc. 14) présente, en 1769, Gouthière comme dessinateur de projets fournis en vue des noces du dauphin (1770). On sait combien ces fêtes furent brillantes, les dessins de Cochin en font foi. Trois ans plus tard, les funérailles du roi de Sardaigne donnaient encore du travail aux décorateurs des Menus plaisirs.

Il faut donc examiner la part de chacun d'eux et profiter des curieux documents inédits que les archives nous procurent à ce sujet. Des lettres du duc d'Aumont au sujet de Bocciardi et de Houdon (*Archives nationales*, O¹ 2 811 — doc. 13), un état des dessins fournis par Belanger aux Menus (*Archives de M. Doucet* — doc. 12), une lettre de ce dernier à M. de la Ferté (*Archives nationales*, O¹ 3 044 — doc. 11) permettent de comprendre la tâche de chacun :

Le duc d'Aumont dirige de haut, ainsi que M. de la Ferté. Challe[1] et Belanger s'occupent des dessins, le premier indiquant surtout le plan général. Gouthière fait modeler leurs projets par de La Planche, et Houdon (que Challe employait en 1765 comme simple copiste de dessins à 600 livres par an), pour les traiter en bronze. Bocciardi, « habile homme et de probité » — si nous en croyons le duc d'Aumont, qui le fit attacher aux Menus en 1766, — se charge des sculptures.

Belanger se compare aux Slodtz, anciens décorateurs célèbres des Menus ; les recueils de gravure nous facilitent le rapproche-

1. Challe (1718-1778), peintre d'architecture à l'Académie, fut nommé, grâce au duc d'Aumont, dessinateur du cabinet des Menus en 1764. Il succédait à Slodtz. Un autre protégé du duc d'Aumont : le célèbre J.-M. Moreau, le remplaça lui-même en compagnie de Paris et Durameau.

ment : du premier, le cabinet des Estampes a gardé le catafalque du roi de Sardaigne ; des autres, les ornements du mariage de Louis le Dauphin avec Thérèse d'Espagne en 1745 (P, *d* et P, *e*).

Le sous-ordre de Challe surveillait directement le travail de Gouthière : « J'ai vu, dit-il, tous les travaux qui se font chez le sieur Gouthière ; je les ai trouvés tous entre les mains des ouvriers et très avancés ; je les suis avec exactitude et je ne les perdrai pas de vue qu'ils ne soient entièrement terminés. » Il s'agissait donc bien d'une étroite collaboration, et, si le ciseleur dessinait lui-même en certaines occasions, par exemple pour les préparatifs du mariage du dauphin (doc. 14), il faut reconnaître l'influence que dut alors exercer sur son œuvre l'artiste qui la surveillait.

Nous retrouvons d'ailleurs dans l'état des dessins de Belanger, en 1772, la plupart des formes qu'aima traiter le ciseleur : trépieds supportant des cassolettes, socles triangulaires, enroulements de rinceaux, fleurs de soleil et têtes de béliers comme ornements. Ainsi que nous le verrons, en parlant des recueils de gravures composés pour les ouvriers d'art par G.-F. Forty, Lalonde, Cauvet, etc., ce style n'avait rien de personnel à Belanger et provenait surtout de ces auteurs de modèles. Mais il importait de savoir par quel intermédiaire le ciseleur en avait subi l'empreinte.

Sans compter que cette énumération de projets pour les Menus correspond très probablement à des œuvres exécutées par Gouthière, peut-être aiderait-elle à l'identification des pièces suivantes :

Deux cassolettes en granit vert, ornées d'anses de bronze doré à enroulements de rinceaux, et posées sur des socles triangulaires

de jaspe vert, « pour servir à porter des parfums dans les fêtes »;

Une très grande urne de serpentine antique avec anses de bronze doré;

Une cassolette de jaspe rouge avec anses de bronze doré et des enroulements de même matière, sortant du piédouche;

Deux cassolettes de porcelaine, supportées par des colonnettes de bronze doré ornées de culots et de têtes de soleil;

Une cassolette de serpentine antique, ornée de bronze;

Enfin une petite cassolette de jaspe rouge cannelé ornée de têtes de femmes en bronze doré d'or moulu.

Dans la deuxième partie de cette liste, nous trouvons, non plus le nom du duc d'Aumont comme gentilhomme de la chambre en exercice, mais celui du duc de Richelieu. Chacun des gentilshommes avait un département spécial à diriger : d'Aumont s'intéressait à l'administration, à la surveillance des magasins et à la comptabilité, Richelieu et Duras dirigeaient les spectacles, Fleury se chargeait de la musique et des pompes funèbres. Le gentilhomme en exercice gardait ses attributions en y ajoutant seulement le service de la cour (O^1 2 811)[1]. Le même carton des Archives nationales (Personnel, traitements, brevets de 1724 à 1792) indique Challe comme dessinateur des cérémonies qu'ordonnançait le duc de Fleury et apprend qu'il habitait en commun avec Belanger dans les immeubles des Menus.

C'est avec les mêmes collaborateurs que Gouthière travailla

1. C'est seulement à partir de l'année 1763 que le premier gentilhomme en exercice, un an sur quatre, garda son département, en laissant les leurs aux trois autres titulaires.
Outre le duc d'Aumont, en fonction depuis 1723, le duc de Fleury, en fonction depuis 1741, le maréchal de Richelieu, en fonction depuis 1744, le maréchal de Duras, en fonction depuis 1757, il y avait deux premiers gentilshommes de la chambre, en survivance : le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, en fonction depuis 1756, et le duc de Villequier, fils du duc d'Aumont, en fonction depuis 1762.

PLANCHE IV

BUREAU DE DAME, A CYLINDRE

MARQUETERIE DE RIESENER

Haut. : 1^{m},04 ; larg. : 1^{m},12 ; prof. : 0^{m},84.

(Musée du Louvre.)

certainement pour le comte d'Artois, car Belanger était le premier architecte du prince, et Bocciardi figurait parmi ses fournisseurs comme sculpteur marbrier (par exemple : commande de deux tables, le 4 juin 1783). Le frère du roi, que M^me^ de Boigne présente dans ses mémoires comme doué de tous les travers, avait du moins une qualité : le goût des dépenses fastueuses, et, ce faisant, il donnait du travail aux artistes. Ses appartements du Palais du Temple, et surtout de la « folie » que lui avait construite Belanger : le pavillon de Bagatelle, renfermaient un mobilier superbe.

A défaut d'inventaires explicites pour les bronzes dorés, j'ai trouvé des mémoires de Jacob, menuisier demeurant rue Meslée, pour des chaises sculptées, des fauteuils « à la Reine », des lits « à la Romaine », et de Rémond, ciseleur doreur, pour des nettoyages de feux, bras et flambeaux, dont certains avaient peut-être été ciselés par Gouthière. Je n'ai pu m'en assurer et les Archives nationales (R[1]) ne m'ont rien révélé. Une visite du petit palais m'a cependant permis de noter quelques pièces sorties presque certainement de la main du maître. La fortune et le goût des propriétaires qui restaurèrent l'ancienne résidence — lord Hertford et Wallace — n'auraient pu obtenir, de copistes, les merveilles suivantes :

Dans le salon rouge du rez-de-chaussée, l'espagnolette rappelle, par sa fantaisie, celle du boudoir de Marie-Antoinette, à Fontainebleau. Du lierre s'enroule autour de la crémone et les têtes d'aigles de la poignée reposent sur les carquois et les griffons de son support. Une belle serrure, aux initiales de la Reine, dans le vestibule ; — les ornements de la grande cheminée de

la rotonde et les boutons de sonnette qui l'avoisinent ; — les bronzes d'un autre chambranle du premier étage, sans doute redorés, mais rehaussés de superbes têtes de boucs, méritent de retenir l'attention.

Mais c'est, avant tout, la délicieuse cheminée, décorée de thyrses enguirlandés de lierre, au même étage, qui permet d'assurer que les ventes, les pillages et les réfections n'ont pas dispersé, jusqu'au dernier, les travaux de Gouthière pour le comte d'Artois.

TRAVAUX POUR FONTAINEBLEAU

(Modèles de Boizot. — Collaboration des frères Rousseau.)

En même temps qu'il exécutait les commandes des Menus, Gouthière travaillait pour le Palais de Fontainebleau. M. J. Guiffrey disait même que « les seuls travaux de lui mentionnés dans les états de dépenses des bâtiments étaient relatifs à Fontainebleau et se rencontraient aux années 1772 et 1773 ». Il citait des acomptes importants et la mention d'un placet daté du 1er mars 1786. De mon côté j'avais trouvé trace de quatre mémoires remis à Cuvillier, le 6 juin 1785. Ils traitaient de travaux livrés au château par Gouthière « sculpteur » (*Archives nationales*, O^1 1722^A — doc. 16) [1]. M. Henri Stein a complété ces renseignements par la publication d'un document parfaitement explicite.

Il s'agit du placet adressé le 1er mars 1786 par le ciseleur à M. le comte de la Billardrie d'Angiviller, « directeur et ordonnateur des bâtiments du Roy » (*Archives nationales*, O^1 1 436 — doc. 17). Tout en demandant du travail, notamment la partie des bronzes des projets proposés au département de Fontainebleau par le sculpteur Roland, Gouthière récapitule ses anciennes fournitures :

C'est lui qui cisela et dora, au cours des années 1772, 73, 74 et 77, tous les bronzes de Fontainebleau, sous les ordres du marquis de Marigny, de l'abbé Terray et sous la conduite de l'architecte

1. Voici probablement les mémoires signalés jadis par M. Champollion-Figeac, bibliothécaire du château de Fontainebleau, et que le baron Ch. Davillier n'avait pu trouver.

Gabriel. Il énumère les quatre mémoires seulement cités dans le reçu de Cuvillier, savoir :

Pour l'année 1772 : 17 414 livres 10 sols ;
Pour l'année 1773 : 1 104 livres ;
Pour l'année 1774 : 755 livres ;
Pour l'année 1777 : 8 124 livres ;
Au total : 27 397 livres 10 sols.

Il s'affirme enfin l'auteur d'une œuvre connue de tout le monde et digne de l'être : la cheminée de la bibliothèque du roi au palais de Versailles. Elle fut exécutée pour le salon de Diane, à Fontainebleau, d'après les modèles du sculpteur Boizot, sous les ordres de Gabriel, et transportée dans la suite, mais avant l'année 1786, à la place où nous la trouvons maintenant[1].

Quel admirable cadre pour un spécimen certain et magnifique de l'art de Gouthière ! Les nobles proportions de la salle, le jour qu'elle prend sur la solennelle cour de marbre, les fines sculptures aux attributs des Muses, que les fils d'Antoine Rousseau eurent le tact de semer sobrement sur les panneaux et les vitrines rectangulaires, enfin ces enfants de pur marbre blanc que le ciseleur engaina de larges acanthes et drapa d'or mat, cette harmonie de gravité souriante, d'élégance discrète, tout cela fait de la Bibliothèque du Roi l'asile idéal de la pensée. Le visiteur, ému, comprendra, dans ce décor demeuré parfait, en face de cette belle œuvre de Gouthière restée en place, la façon dont le maître savait contribuer à un ensemble.

1. Planche VI.

La cheminée (à frise de rosaces inscrites dans des entrelacs) de la salle de bains du Roi se trouve également authentifiée par le placet de 1786. Ici encore, les boiseries dorées d'or jaune, d'or vert, d'or sombre, escortent dignement les bronzes qui restent à leur poste. Quant aux deux autres cheminées signalées par le même document comme ayant été exécutées avec les frères Rousseau, il ne m'a pas été possible de les identifier avec certitude. Mais deux pièces que décorèrent ces sculpteurs sur bois : « le salon des cabinets de la Reine », et surtout « le cabinet en arrière de la chambre du Roi », me semblent ornées de chambranles ciselés par Gouthière.

Le salon dont tout visiteur du Palais se souvient, à cause de ses boiseries claires, aux trépieds et aux sphinx, reflétés par les glaces ternies, présente non seulement le beau lustre dont l'attribution au ciseleur paraît certaine, mais une imposante cheminée de marbre rouge, que Gouthière pourrait bien avoir ornée de ses femmes-thermes[1]. Enfin, le si petit mais si joli « cabinet en arrière de la chambre du Roi », que les frères Rousseau rehaussèrent de leurs plus délicates boiseries, s'inspirant de l'agriculture, du commerce, des sciences et des arts, de la guerre et de la marine, sert d'écrin délicat à une cheminée de marbre rouge que j'attribue sans hésitation au ciseleur[2]. Ses têtes d'Apollon, ses mascarons à mufles de lion, la perfection de ses chutes d'acanthes et de rinceaux, la fantaisie et l'heureux dessin de ses porte-pincettes, constitués par des serpents, ne permettent pas d'en douter.

1. Planche VIII.
2. Même planche.

Les salles d'Hertford House présentent un entassement de merveilles, celles du Louvre furent élégamment composées, certains salons — et je pense surtout à ceux du baron Edmond de Rothschild — évoquent le faste raffiné de quelque duc d'Aumont ; mais le public ne trouvera jamais, et plus facilement, de décor mieux approprié aux bronzes de Gouthière que celui de ces appartements royaux, où de géniaux maîtres d'œuvre leur avaient réservé la place d'honneur.

Une charmante petite pièce renferme d'ailleurs, au château de Fontainebleau, quelques vestiges incontestables et fort beaux des travaux effectués de 1772 à 1777 par le ciseleur, sous la direction de Gabriel. Qui ne se souvient du boudoir des appartements de Marie-Antoinette ? La cheminée — si heureuse d'inspiration, avec ses carquois constituant les montants et l'arc qui lui sert de frise — se marie aux espagnolettes enguirlandées de lierre, décorées, elles aussi, d'autres carquois, sur lesquels reposent des poignées, à cols enlacés d'aigles autrichiennes.

Cet ensemble rare put échapper aux transformations orgueilleuses de Napoléon, aux reconstitutions si dangereuses de Louis-Philippe, et n'a souffert, légèrement, que des preneurs d'empreinte.

PLANCHE V

TABLE-BUREAU DE DAME

ÉBÉNISTERIE DE WEISWEILLER

Provenant du mobilier de Marie-Antoinette.

Haut. : $0^{m},80$; larg. : $0^{m},82$; prof. : $0^{m},47$.

(Musée du Louvre.)

TABLE A OUVRAGE

ÉBÉNISTERIE DE RIESENER

Provenant du mobilier de Marie-Antoinette.

Haut. : $0^{m},74$; larg. : $0^{m},57$; prof. : $0^{m},41$.

(Musée du Louvre.)

PENDULE DE LA VILLE D'AVIGNON

(Modèle de Boizot.)

Elle figure maintenant au musée Wallace, à Londres (sous le n° 22, galerie XIX), et compte parmi les belles pièces, en tant que ciselure et dorure. On peut même apprécier l'importance de ces deux sortes de travaux en comparant l'effet, plutôt lourd et médiocre, que produit la photographie[1] de la pendule à l'agréable impression que produit sa vue, à Hertford House. L'œuvre du sculpteur Boizot n'offre rien de merveilleux ; celle de Gouthière est parfaite.

Delunésy signa le mouvement. On lit sur la base : « Boizot fils sculpsit et exécuté par Gouthière, cizeleur et doreur du Roy, à Paris, quay Pelletier, à la boucle d'or, 1771 ». Outre que cette inscription atteste une fois de plus la collaboration de Boizot, elle présente un grand intérêt, unique à ma connaissance : la signature du ciseleur et une date.

M. Paul Mantz, qui consacra quelques lignes à ce bronze dans la *Gazette des Beaux-Arts* (t. XIX, 1865), avait accueilli une tradition suspecte ; d'après elle, le duc de Mortemart aurait commandé la pendule pour la ville de Lyon, et les figures en représenteraient le Rhône et la Saône. D'autre part, M. E. Molinier, dans sa *Collection Wallace* [2], donne le blason comme étant celui des Rochechouart. Un représentant de cette famille

1. Planche XIII.
2. Lévy, éditeur, Paris, in-4°.

aurait reçu l'œuvre de Boizot et Gouthière, en échange d'un service rendu à la ville d'Avignon ; les fleuves seraient le Rhône et la Durance.

III

LES TRAVAUX POUR MADAME DU BARRY

BRONZES DU PAVILLON DE LOUVECIENNES

(Dessins de Ledoux, modèles de Boizot.)

La même année, en 1771, commençait la série des considérables travaux de ciselure pour le pavillon de l'ancienne favorite, à Louveciennes. M. Claude Saint-André, au cours d'une étude fort poussée [1], décrivit sommairement le décor de cette « folie ». M. E. Molinier signala des mémoires de fournitures conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et M. de Nolhac reprenait le même sujet dans la *Gazette des Beaux-Arts*[2].

Il me fallait encore revoir les documents indiqués, les analyser

1. *Mme Du Barry*, librairie Émile Paul, 1908.
2. 1er février 1898.

minutieusement, au point de vue spécial qui m'intéressait, et, à l'aide d'autres sources inédites, établir la part, des plus importantes, que prit le ciseleur dans les fastueuses décorations du pavillon. Car cette femme intelligente et artiste sut apprécier Gouthière, lui commanda quantité de chefs-d'œuvre. Les événements firent, il est vrai, de cette faveur une cause de faillite pour le fournisseur impayé, et, sous Louis-Philippe, les héritiers du pauvre homme réclamaient toujours à la succession Du Barry le paiement de travaux qui contribuèrent à rendre célèbre leur auteur... et à le ruiner.

Un mémoire de la Bibliothèque nationale (f. franç. — nº 8 158), deux autres mémoires de la bibliothèque de Versailles (nº 240, — année 1773), permettent de comprendre comment furent conduits les ouvrages : L'architecte dessinateur Ledoux fournit certainement les dessins de la plupart des bronzes (doc. 21). Sous sa direction et d'après les conseils de notre ciseleur, le sculpteur Boizot se chargea parfois des modèles de terre et de cire, en confiant à Feuillet et Mitivier la composition des détails : accessoires et décoration de piédestaux, par exemple (doc. 20). Quant à Gouthière, il eut, malgré ces collaborations, un rôle capital, d'ailleurs fort bien rémunéré tant que la Du Barry put payer.

A part ses fontes, ses ciselures, ses dorures, il faut lui attribuer quantité de modelages en cire, voire de cires perdues.

Pourquoi ne pas le croire, lorsqu'il écrit dans son mémoire de 1773 : « Modèles en cire, lesquels modèles ont été faits et finis chacun avec la plus grande sujjettion (*sic*) » ? N'avoue-t-il pas,

dans ce document, l'aide d'autrui quand il doit y recourir ? « Pour avoir, dit-il, *fait* sculpter des oves et feuilles d'ornement ; pour avoir *fait* modeler quatre branches de vigne ; pour avoir *fait* faire plusieurs dessins et modèles pour les feux du salon carré » ? C'est lui-même qui indique le nom de Boizot, à propos de deux girandoles « qu'il a fait modeler par ce sculpteur, auquel il a payé, pour ses modèles et esquisses en terre, la somme de 15 000 livres ». — Je ne prétends pas mettre en doute l'affirmation de l'architecte Ledoux, revendiquant ainsi la paternité des dessins : « J'ai fait les dessins des bronzes de M. Gouthière, conduit les modèles de l'exécution » ; un seul passage du mémoire de 1773 pourrait m'y autoriser, mais il me semble, tout au contraire, confirmer la déclaration de Ledoux : « Feu à cassolette, écrit Gouthière, dessins choisis par Madame Du Barry » ; — les projets ne doivent pas être attribués au ciseleur, par l'unique raison qu'il en parle, mais à Ledoux qui s'en déclare l'auteur. Les modèles ne sont entièrement imaginés par Gouthière qu'exceptionnellement, mais il les reprend toujours.

Si je réduis ainsi son rôle d'inventeur, pour des plans d'ensemble, pour des compositions devant s'harmoniser au décor général du pavillon, c'est que je veux d'autant mieux rendre justice à son véritable génie : le don des souples galbes, des formes vivantes traitées par lui seul, avec un goût bien reconnaissable, dans la cire d'abord, dans le bronze ensuite. Qu'importe le sujet à traiter : corps de femme ou têtes de boucs, roses gracieuses ou rustiques lierres, lyres ou trépieds ! Quand Gouthière entreprend un travail, même indiqué par d'autres artistes, ce travail s'affirme toujours personnel, et, non seulement par la technique des ciselets, mais

par l'originalité des lignes. Voilà pourquoi je ne saurais trop insister sur les qualités de modelage que possédait le ciseleur et sur l'emploi personnel qu'il en faisait. Le mémoire de la bibliothèque de Versailles (n° 240 — doc. 19) le prouvera formellement à ceux que leur instinct d'expert ne suffirait pas à convaincre.

Les sommes que Gouthière toucha de l'ancienne favorite jusqu'en l'année 1773, au moins 112 500 livres, à notre connaissance ; celles que des quittances signalent de 1786 à 1788, près de 4 000 livres ; enfin les 750 000 francs que ses héritiers réclamèrent en 1836 à la succession Du Barry, impliquent bien la maîtrise que je viens de souligner.

Au sujet des pièces elles-mêmes, les mémoires dont j'ai tiré les précédentes conclusions énumèrent les œuvres suivantes :

Salon ovale :

Bras à huit branches, décorées de roses et de myrtes, les fleurs emblématiques de la favorite, dorés au mat.

Cheminée à chambranle orné de feuilles d'eau et de feuilles d'ornements d'or moulu, sur fond d'acier et de branches de roses entrelacées.

Trépieds contenant des vases à feux, — à têtes et pieds de boucs, enguirlandés de pampres, de serpents sortant des culots en feuilles d'eau ; pieds en marbre à tores ornés de lauriers.

Boutons de croisée aux chiffres de la Du Barry, à fleur de soleil et couronnes de roses ; autres boutons pour les portes avec mêmes chiffres, mêmes fleurs et mêmes couronnes de roses.

Espagnolettes en forme de lyre.

Feux à cassolettes.

Girandoles à quatre branches de lys, dont trois servant de binets.

Grand salon carré :

Cheminées à frises de branches de vignes à jour, dorées d'or moulu ; montants de soleils et de pampres.

Entrée de serrure à cœurs réunis et chiffre ; mêmes boutons de porte.

Espagnolettes avec soleil, lyre, branches de vigne et guirlandes.

Deux paires de bras de lumière et flambeaux.

Salon à cul de four :

Cheminée à frise de roses entrelacées et colonnes à enroulements de branches de myrtes.

Boutons de croisées ornés de myrtes, ainsi que les espagnolettes en forme de lyre.

Garde-robe en marbre :

Bras de lumière à deux branches, composés d'un carquois et de lauriers. Dorés au mat.

Salle à manger :

Lustre à quatre bobèches et cristaux. Feux à enfants.

Anciens appartements du château :

Bras à trois branches de lys, fleurs diverses et nœuds de ruban, — deux desdites branches servant de bobèches.

Sans indication d'emplacements :

Ornements d'argent doré pour un autel de marbre blanc : deux figures de femmes, deux guirlandes de fleurs, deux têtes de bouc ;

Deux buires pour l'autel, représentant, l'une, le vin avec un satyre et une guirlande de pampres, l'autre, l'eau, avec une naïade et des huîtres. La première, ornée de têtes de bouc sur le bec, la seconde, de deux gargouilles.

Les papiers de la saisie révolutionnaire à Louveciennes, en 1793[1], et l'article qui les cita, dans la *Gazette des Beaux-Arts*[2], ne disent rien de plus.

On connaît enfin l'inventaire de 1794, signalé par E. Molinier, la description, qu'il transcrit, du n° 10 des objets déposés à Versailles le 23 janvier 1795 : le feu au cerf et au sanglier. Cette pièce, qui figure actuellement au musée du Louvre[3], fut alors estimée 9 000 livres dans l'expertise de Julliot, Viennet et Riesener, qui en parlent ainsi : « Il est peut-être l'objet le plus fin et le plus délicatement exécuté en bronze que la ciselure ait encore produit. L'orfèvrerie en a pu présenter d'aussi légèrement évidés, mais le bronze, ici joint, donne même succès à une difficulté incroyable. » Ce passage, que je ne cite pas comme un modèle de critique d'art, paraît un peu dithyrambique, maintenant que l'incendie du château de Saint-Cloud (1871) en a détérioré la dorure. Mais qu'on néglige cette première désillusion : on admirera le feu comme un chef-d'œuvre de ciselure.

Je parlerai des créances de Gouthière sur la succession Du Barry quand j'en viendrai à la descendance du ciseleur et au procès

1. Biblioth. de Versailles. Confiscation du mobilier, 20 pluviôse an II et 29 mai an III. Objets de Mme Du Barry, nos 271, 272, 273 F.
2. De Beaumont, *Saisie de la Du Barry* ; 2e période t. V, 1892, p. 129.
3. Planche I.

PLANCHE VI

CHEMINÉE DE MARBRE BLANC

D'APRÈS UN MODÈLE DE BOIZOT

Provenant du château de Fontainebleau.

Haut. : 1^{m},39 ; larg. : 1^{m},92.

(Palais de Versailles. Bibliothèque du Roi.)

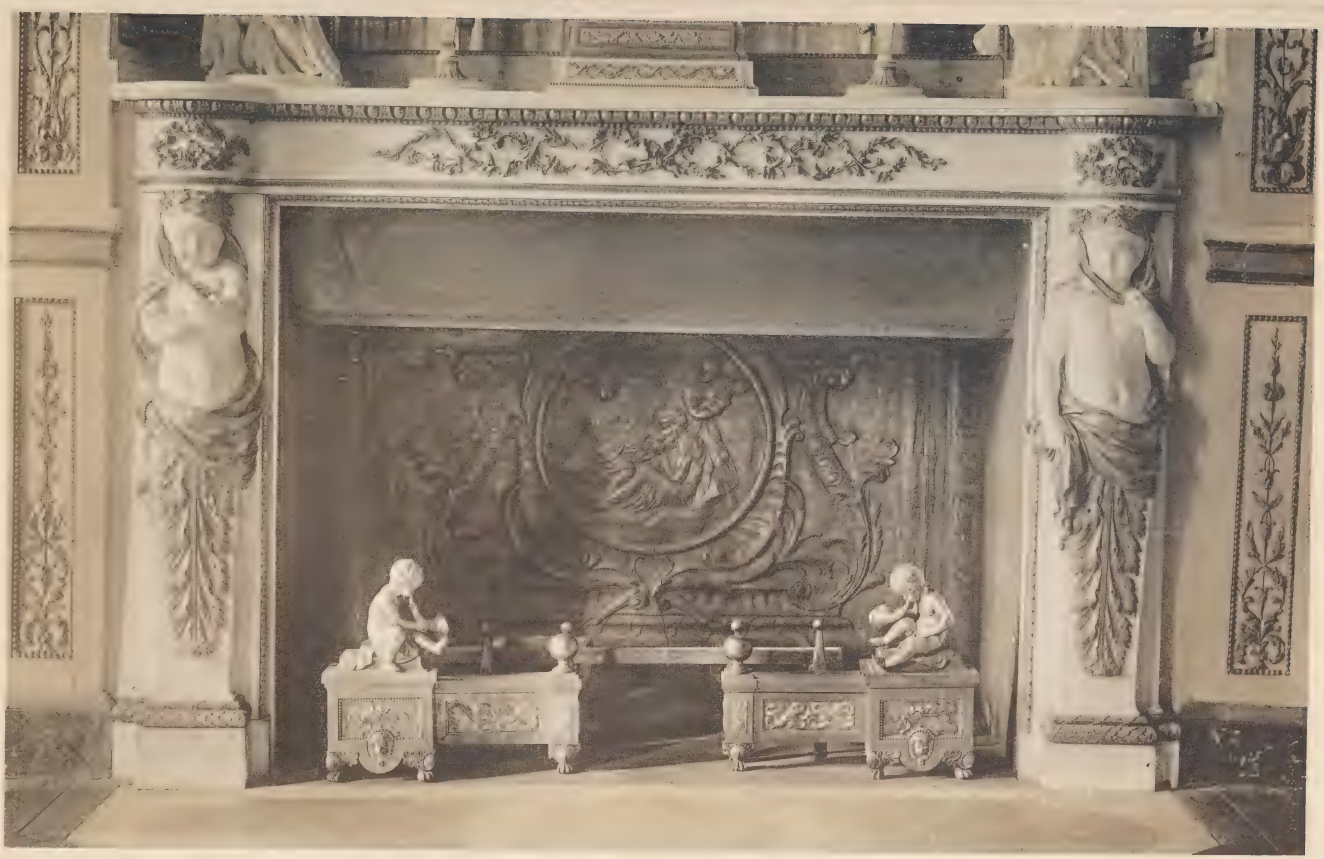

de 1835 et 1836. L'extrait des états sommaires et des rejets de créances sur les émigrés du département de Seine-et-Oise (décret du 25 février 1808) n'en dit rien (par contre, Auguste, l'orfèvre, y figure pour 901 livres 13 sols) [1].

Le pavillon de Louveciennes existe encore.

Malgré le toit mansardé dont on l'a gâté, il conserve son plan général et sa façade. On peut juger, par son charme actuel, de la merveille qu'il devait constituer. Du parc, de la terrasse surplombant la machine élévatoire de Marly, la vue s'étend sur la boucle de la Seine, sur Croissy, en s'encadrant dans des trouées de verdure habilement ménagées. La propriétaire actuelle, M^me^ Thaal de Lancey, laisse volontiers visiter les hautes pièces de l'immeuble[2].

Que le curieux évoque alors le luxueux décor réalisé par la favorite intelligente : les fleurs des champs, les fleurs exotiques importées par les botanistes Claude Richard et Bernard de Jussieu, s'élançaient en bras de lumière, rampaient en frises, retombaient en lustres et en chutes sur les boiseries. De l'or partout, ce qui aurait pu tourner au clinquant, au mauvais goût, si tous les tons du métal n'avaient été transposés pour la symphonie des matières les plus variées : dorure au mat et dorure brunie des bronzes de Gouthière, dorure d'or et de vermeil des orfèvres Germain, dorure de Gobert, dorure des vernis Martin, dorure des bois sculptés de Cagny. Telle était bien la place des œuvres de

1. A consulter les mémoires de ce fournisseur, années 1769-70-71. Manuscrit de la Bibliothèque nationale n° 8158, vol. II, p. 139.
2. S'adresser maintenant à ses héritiers.

Gouthière, œuvres qui rappellent encore, à elles seules, dans nos musées et nos collections, les somptuosités d'ensembles disparus.

Le ciseleur connut alors la prospérité : on se disputait ses fournitures. Après le roi, les princes, l'ancienne favorite et, comme nous allons le voir, le duc d'Aumont comptent parmi ses admirateurs. Aussi pensa-t-il, dès 1772, à satisfaire cette manie de bâtir qui devait contribuer à le ruiner. Les archives de la Seine (insinuations de vente. Registre 117, f° 95), celles de M. Doucet, enfin les papiers de M. Petit-Leroy prouvent, qu'à partir de cette époque, Gouthière s'employa à faire l'acquisition d'un terrain, sis au faubourg Saint-Martin, et dont nous reparlerons.

IV

LES TRAVAUX POUR LE DUC D'AUMONT ET LA DUCHESSE DE MAZARIN

TRAVAUX POUR LE DUC D'AUMONT

Louis-Marie-Augustin d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Boulogne et du Boulonnais, naquit le 29 août 1709 et mourut le 14 avril 1782. On l'enterra à Saint-Gervais. J'ai dit qu'il possédait des terres dans le pays régi par les coutumes de Troyes, c'est-à-dire dans le pays de Gouthière. Le partage des biens de sa succession, en 1784 (étude Legay, 93, rue Saint-Lazare), énumère en effet les propriétés suivantes : « duché d'Aumont, baronnie de Chappes, seigneurie de Palluau, domaine

de Crogny ». Je ne reviens pas sur l'hypothèse d'une rencontre dans cette contrée entre le Mécène et l'artiste.

Ce grand seigneur se piquait de connaissances artistiques et pouvait enrichir peintres, sculpteurs, ciseleurs, orfèvres et lapidaires, non seulement par sa charge et son influence à la Cour, mais encore par ses commandes personnelles pour son château de Guiscard, ses hôtels de Fontainebleau, de Versailles, de Paris surtout.

Ce dernier palais existe encore, au coin de la place de la Concorde et de la rue Boissy-d'Anglas ; on vient de le transformer intérieurement en Palace-hôtel pour riches Américains. Entretenu par l'architecte Trouard, qui le louait moyennant un loyer de 15 000 livres par an, il renfermait alors les plus belles collections du duc : bijoux, laques, porcelaines, pierres dures, marbres, et bronzes dorés. En 1788 il passa au comte de Crillon ; en 1792, à l'ambassade d'Espagne ; en 1819, il reprit le nom d'hôtel Crillon, puis devint la propriété de la famille de Polignac, qui le céda récemment aux entrepreneurs du présent hôtel. La façade, sur la place, n'a pas été modifiée, tout le monde a pu admirer son équilibre et l'effet majestueux de sa colonnade de style corinthien. Mais les ornements intérieurs ont disparu; si l'on veut en retrouver le souvenir, il faut se reporter aux moulages que la famille de Polignac a gardés, dans son nouveau domicile du Champ de Mars.

M. Guiffrey relève, dans son ouvrage sur les Caffiéri, la note que présentèrent dès le 28 août 1773, le premier peintre du Roi, Pierre, et le duc d'Aumont, en faveur du ciseleur. Il s'agissait d'expo-

ser au Salon des tables de porphyre montées par Gouthière. Le document (O[1] 1927) des Archives atteste l'accueil favorable que reçut un vœu si bien patronné. Malgré le monopole d'exposer, dont jouissaient les membres de l'Académie, les tables ciselées furent placées à l'entrée « du passage, de la cour au jardin de l'Infante ».

Dès lors, le duc ne cessa de protéger Gouthière et de lui commander des bronzes pour ses propres collections.

Grâce au précieux catalogue de la vente du 12 décembre 1782, on connaissait la liste des œuvres du ciseleur acquises par le duc défunt ; mais on cherchait en vain l'inventaire ainsi que les papiers de la succession.

J'ai trouvé le tout à l'étude Legay, ancienne étude Coupery, 93, rue Saint-Lazare. L'inventaire (doc. 24) est daté du 1[er] mai 1782, il énumère les héritiers : Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont, duc de Villequier ; Louis-Marie-Guy d'Aumont, ci-devant titré duc de Mazarin; Jeanne, Louise-Constance d'Aumont, duchesse de Villeroy. La prisée en fut effectuée par l'huissier-commissaire Guilleaumon, rue Croix-des-Petits-Champs, du 13 au 14 avril. Le 24 avril le même commissaire priseur, assisté des experts Julliot, bijoutier, rue du Four-Saint-Honoré, et Paillet, peintre, rue Plâtrière, dressaient la liste des objets d'art « trouvés, tant en évidence que sous les scellés ». Ce travail dura jusqu'au 31 du même mois.

En ce qui concerne les bronzes de notre ciseleur, l'intérêt de cette prisée, qui ne détaille guère et précise moins que le catalogue, consiste surtout dans les chiffres d'estimation. Ceux-ci, placés, comme je vais le faire dans le tableau suivant, en face des prix

de vente, montreront le succès d'enchères qui attirèrent les plus nobles collectionneurs et les commissionnaires du Roi. Dans ledit tableau, je ne citerai l'inventaire qu'en cas de renseignements complétant le catalogue.

Tableau des pièces de la vente d'Aumont ciselées par Gouthière, avec leur prix d'estimation, *d'après l'inventaire*, et leur prix de vente, *d'après le catalogue annoté* (1).

Colonnes.

N° 584 (n° 3 du catalogue). Deux vases, forme de Médicis en porphyre rouge, sur socles carrés en bronze doré.

Estimés 1.000 livres, *vendus 3.134* livres, et achetés par Julliot pour le Roi.

N° 593 (n° 7 du catalogue). Deux colonnes de marbre vert antique, à chapiteaux composites dorés au mat, surmontés de deux vases d'albâtre oriental, « ornés sur leurs pieds d'ouvrages en bronze doré ».

Estimés 4.000 livres, *vendus 13.800* à Paillet pour le Roi.

N° 594 (n° 2). Une colonne de porphyre rouge, avec chapiteau corinthien doré au mat.

Estimée 1.500, vendue *6.999* à Julliot pour le Roi.

N° 595 (n° 18). Une colonne en marbre jaune antique, de même proportion et de même ordre. Tore et plinthe de bronze doré.

Estimée 600, vendue *2.862* à Paillet pour le Roi.

1. Réimpression d'Aubry, éditeur. Préface du baron Davillier, 1870.

N° 596 (n° 14). Une colonne de marbre africain, du même genre.
Estimée 1.000, vendue 2.261 livres à Paillet pour le Roi.
(Le duc d'Aumont l'avait payée 4.000 livres.)

N° 598 (n° 15). Une colonne de marbre de granit gris, « garnie de tore et autres ornements dans le genre arabesque, en bronze doré d'or mat ».
Estimée 1.200, vendue 3.320 à Paillet pour le Roi.

N° 600 (n° 22). Deux fûts de colonnes cannelées, de marbre bleu grec, à bases et socles de bronze doré d'or mat.
Estimés 800, vendus 1.920 à Paillet pour le Roi.

N° 602. Deux moyens fûts cannelés « en marbre granitelle (?) » de 2 pieds 4 pouces à bronze d'or mat.
Estimés 500 (non retrouvés dans le catalogue).

Vases.

N° 603. Vase couvert, en marbre serpentin, de forme ronde, orné de bronze doré d'or mat, dans le genre arabesque, sur piédouche.
Estimé 650.
Il s'agit de la pièce du Louvre, aux têtes de boucs formant les anses, à bouton et rosace sur le couvercle, à bandeau ornementé sur le haut de la panse[1].
(N° 12 et planche 12 du catalogue d'Aumont.)
Vendu 1.511 livres à Julliot pour le Roi.

N° 604 (n° 11). Autre vase rond en forme de cassolette à figures de femmes formant anses sur la panse; piédouche à baguettes de laurier (son pendant du Louvre)[2].

1. Planche III.
2. Planche II.

Estimé 1.000 livres, *vendu 5.000* livres à Julliot pour le Roi, payé 2.400 livres par le duc d'Aumont, qui en fit cadeau à sa fille la duchesse de Mazarin.

N° 606 (n° 6). Deux vases ronds, couverts, en forme de cassolettes, de porphyre vert, supportés par deux consoles. Guirlandes de roses et fruits (planche 6 du catalogue).

Estimés 1.600, vendus 3.001 à Paillet pour le Roi.

N° 609 (n° 29). Un vase couvert, de jaspe, orné d'une tête de Bacchus, à culot et piédouche en bronze doré, sur une colonne d'agate.

Estimé 360, vendu 1.600 à Julliot pour le Roi.

N° 610. « Vase de jaspe rouge agatifié formant cassolette, garnie de riches consoles, à têtes de faunes et autre ornements, en bronze doré mat :

Estimé 1.500 livres. »

Cette description insuffisante s'applique certainement au n° 25 du catalogue, la superbe pièce du musée Wallace (galerie XIX, n° 15), l'une des plus réputées, celle que décorent si artistiquement des pampres et un serpent rampant à l'intérieur du trépied[1].

Vendu 12.000 livres à Lebrun pour la Reine. *Revendu* après la Révolution *1.200* par Paillet dans une vente Fournier. *Payé* en 1865 *31.900* livres par lord Hertford, à la vente du prince de Beauvau.

Tables de marbre rare.

N° 611 (n° 318). Les fameuses tables de porphyre, à gaines de femmes-termes, de « style égyptien ».

Estimées 6.000 livres, *payées 23.999 livres 19 s.* par Julliot

1. Planche XII.

pour la Reine. (Les ornements ciselés par Gouthière avaient, seuls, coûté 2.500 livres, d'après Saint-Aubin qui annota un des exemplaires du dit catalogue) (planche 318 du catalogue).

Figures de bronze.

N° 768. Un petit lustre à six branches, soutenu par des chaînes et autres ornements dans le genre chinois. Bronze doré d'or mat, avec guirlande de perles. Ce numéro semble correspondre au n° 351 du catalogue. Comme il est *estimé 480* livres et fut *vendu 2.500* livres à Paillet pour le Roi, c'est un exemple typique du succès des enchères.

N° 770. « Trois lanternes, dont deux garnies de cordes; guirlandes et cercle de perles en bronze doré d'or mat, quatre panneaux de verre blanc, et chapiteaux. L'autre de forme ronde, et verre bombé d'un seul morceau, pareillement garnie en bronze mat :

Estimées 780. »

Ce sont les trois lanternes, dont deux furent *vendues 797* et *783* livres. La troisième fut *adjugée 1.500* livres à Paillet pour le duc de Chabot ; on comprend l'étonnement de Gouthière qui, d'après Gabriel de Saint-Aubin, avouait à la vente pouvoir refaire la même pour *500* livres.

N° 771. Paire de bras à quatre branches, à figures de femmes-termes, de style égyptien ; les branches sont ornées de roses et de grenades (n° 345 du catalogue).

Estimée 2.000, vendue 3.001 à Julliot pour le Roi.

N° 772 (347). Une paire de moyens bras à figure d'enfant-terme, à deux branches, ornées de guirlandes.

Estimée 200, vendue 500 livres à Donjeux.

N° 338. Une pendule, mouvement par Ferdinand Berthoud, enfermée dans la boiserie du petit salon.

Estimée 400 livres.

C'est bien le n° 338 du catalogue, d'un mouvement très perfectionné. Superbement encadrée par des branches de chêne, des cornes d'abondance, d'où sortent des chutes de fleurs et fruits. *Vendue 3.799* au duc de Villeroi.

Il résulterait de cette liste comparée que les pièces suivantes de la collection d'Aumont ne figuraient pas à l'hôtel de la place Louis XV :

N° 17. Deux fûts de colonne, en granit gris.

N° 43. Deux cassolettes de porcelaine, à consoles ornées de têtes d'enfants-termes.

N° 110. Deux vases, en forme de baril — porcelaine céladon du Japon; — serpents, enroulés sur les côtés de la gorge, formant anses, avec des têtes de chimères, et des cornes d'abondance; pieds formés de sphinx ailés.

N° 114. Deux vases de lisbet, montés en buire. Anse à corps de femmes aux pieds de satyres.

N° 148. Deux urnes oblongues en porcelaine de Saxe, portant girandoles à trois cornes d'abondance.

N° 159. Vase en porcelaine, couvert, à têtes de faunes.

N° 163. Deux urnes de porcelaine, à têtes de béliers.

N° 181. Grand vase de porcelaine montée.

N° 182. Deux vases de porcelaine, à girandoles de bronze doré.

PLANCHE VII

LUSTRE A SIX BRANCHES

Haut. : 0^{m},90 ; larg. : 0^{m},40.

(Palais de Versailles. Salon des Cabinets de la Reine.)

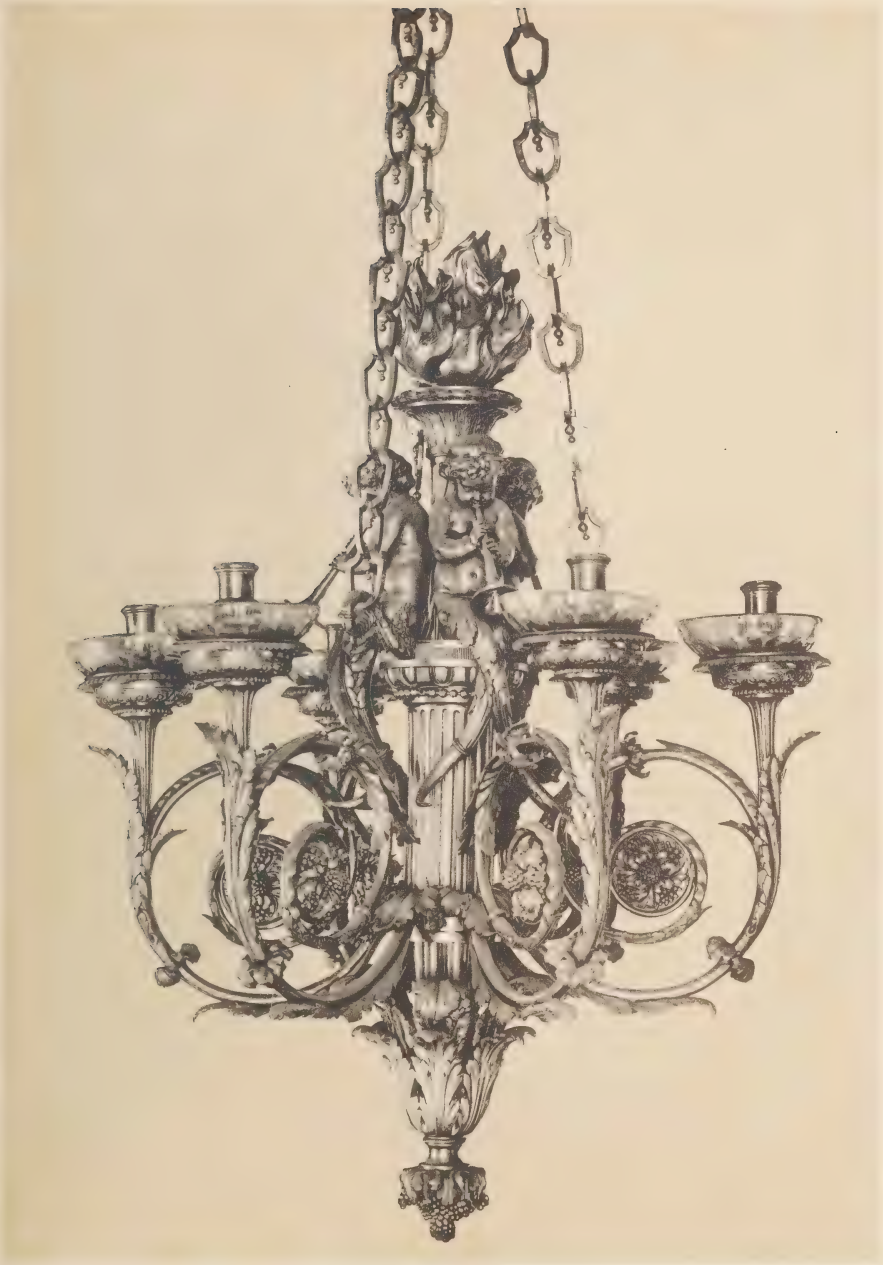

N° 348. Une paire de bras à deux branches, à corps en forme de gaine.

A signaler les numéros suivants du catalogue :

319. Deux tables de jaspe vert, à gaines de style égyptien et à ornements de myrte et de lierre ;

110. Deux vases en forme de baril, à serpents enroulés sur le bord de la gorge ;

343. Les célèbres et superbes bras, à chutes de pampres, sous des attributs bachiques, et de branches de myrte, sous un trophée de flèches, qui appartiennent maintenant au baron Edmond de Rothschild.

Ils ne figuraient pas dans l'inventaire et pour cause : Gouthière les avait gardés chez lui jusqu'à la vente, en garantie de ses créances.

Le procès-verbal des scellés sur les biens du duc d'Aumont contient, en date du 5 juin 1782, l'opposition du ciseleur, impayé pour divers travaux en cours (Y, 15 393 — document signalé par M. Guiffrey). Un jugement de référé ordonnait une expertise, à condition que Gouthière restituât les dites pièces. Les experts, choisis après quelques difficultés : Duplessis pour le duc de Villequier, Raymond pour le ciseleur, Chéret comme tiers arbitre, estimèrent, le 28 novembre (Y, 5100), les bronzes à des sommes exagérées, puisqu'elles ne se trouvèrent pas atteintes par les prix d'une vente plus que réussie :

N° 319 *estimées* 27 040 l., *vendues* 19 580 l.
N° 110 *estimés* 10 710 l., *vendus* 7 501 l.
N° 343 *estimés* 36 360 l., *vendus* 18 227 l.

En dehors des bronzes de Gouthière, l'inventaire général présente un intérêt que je regrette de ne pouvoir assez signaler, puisqu'il dépasse les limites de mon sujet. Il se trouve encore inédit, pour peu de temps d'ailleurs, car les registres de l'étude Legay signalent une demande de communication, faite en mai 1904, par le vicomte de Polignac qui le publiera. Il indique d'importants objets d'art, en déterminant leur ancien emplacement — à Paris : tableaux de famille, portraits de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, meubles de prix ; — au château de Guiscard : quatre dessus de porte de Boucher, paires de bras en bronze doré, représentant des dragons, feux divers ; — à Versailles : une paire de bras en bronze doré qui pourrait bien correspondre au numéro 347 du catalogue. Voici sa trop brève description : « Paire de bras de cheminée à deux branches, à enfants ».

Le 27 octobre 1782, le duc de Villequier, demeurant en son hôtel, rue Neuve-des-Capucines, et M. Guiscard, procureur au Châtelet, « au nom et comme tuteur aux appelés à recueillir la substitution dont a été grevé M. Louis-Marie-Guy d'Aumont, duc de Mazarin (l'autre fils du duc d'Aumont) envers ses enfants et descendants », furent autorisés à prendre livraison de ce qui leur revenait de la succession (consentement à ladite succession, étude Legay : doc. 25). Le duc de Villequier reçut 15 418 livres 5 sols 4 deniers de meubles et 13 776 livres 9 sols 11 deniers de vaisselle d'argent, suivant une sentence d'avis des parents, en date du 11 octobre de la même année.

Ainsi se liquidait une succession qui motiva une des plus belles ventes du XVIII^e^ siècle. Louis XVI, Marie-Antoinette, le comte d'Artois, la princesse de Lamballe, le duc de Richelieu y avaient

attiré l'élite de la noblesse. Gabriel de Saint-Aubin venait d'y croquer les têtes qui l'amusaient, sur un catalogue qui nous est heureusement parvenu[1]. Gouthière se consolait des énormes enchères, qui lui profitaient trop indirectement, en gardant une juste reconnaissance au duc d'Aumont, son meilleur appui, son client regretté.

Le partage des biens du duc d'Aumont (étude Legay : doc. 26) comprend, — au chapitre XIII des comptes, rendus par le ci-devant secrétaire du défunt : Joseph Chevallier, des dépenses et recettes effectuées par le duc de Villequier, — les articles I, II qui traitent de Gouthière. Le ciseleur y figure comme ayant reçu 79 955 livres, pour solde des ouvrages commandés avant la mort du duc d'Aumont, somme qui, ajoutée aux 11 504 livres d'acompte, acquittait largement le prix fixé par les experts : 88 470, paiement effectué en partie les 26 septembre et 5 octobre 1782 et le 30 janvier 1783, suivant quittance, tant de Gouthière que de ses créanciers.

Le même document donne plusieurs renseignements utiles à noter : « paiements à Boccardy », sculpteur marbrier : 1668 livres ; à Lebrun, pour achats à la vente Mazarin : 1737 livres ; à Trouard, propriétaire de l'hôtel place Louis XV, auquel on louait l'hôtel 15 000 livres par an, dont quittance passée devant Me Armet, notaire, le 8 avril 1783 ; aux sieurs Julliot et Paillet, le 15 juillet 1783 : 16 042 livres, tant pour rétribution des droits de vente que pour différents frais, ainsi que pour la gravure d'une partie des pièces. Enfin, au sujet de la masse mobilière, il indique que les

1. Ayant appartenu au baron Pichon. Actuellement en possession d'un client de l'expert Danlos, à la suite d'une vente aux enchères.

paires de bras, actuellement en possession du baron Edmond de Rothschild, les nos 343 et 344 de la vente d'Aumont, après avoir été rachetées 18 227 livres, faute d'enchères convenables, par le duc de Villequier, devinrent la propriété du Roi, pour la somme de 20 000 livres.

TRAVAUX POUR LA DUCHESSE DE MAZARIN

Nous avons remarqué parmi les héritiers du duc d'Aumont le nom de son fils aîné : Louis-Marie-Guy d'Aumont, ci-devant titré duc de Mazarin, uni par contrat de mariage passé devant Me Brouod, en 1746, à la duchesse de Mazarin. On voit les liens étroits qui unissaient les deux familles, et certainement Gouthière reçut les commandes de la duchesse sur la recommandation du duc d'Aumont.

Le 15 mai 1781 et jours suivants, on dressait l'inventaire de cette noble cliente du ciseleur (document déposé chez Me Duclos, notaire ; — Archives Doucet : doc. 27). Il décrit sommairement « deux bras de cheminée à fleurs de pavots, faits par Gouthière », estimés à 500 livres et placés dans la grande galerie de l'immeuble, quai Malaquais, — et « une paire de feux de cheminée, représentant des aigles, de Gouthière, ainsi que les tenailles, les pelles et les pincettes », estimée à 1 000 livres, figurant dans la même salle.

La vente, qui attira de nobles enchérisseurs, eut lieu le 27 juillet 1784, en l'hôtel de la duchesse , sous la direction du peintre Lebrun, par le ministère de M. Hugues, commissaire priseur (Archives de l'étude Legay et catalogue de la vente à la Bibliothèque nationale, V, 8 201 (394) — doc. 27 *bis* et 28). Le catalogue décrit mieux les œuvres de Gouthière que l'inventaire et permet de bien imaginer les feux et les bras. Les premiers présentent un aigle éployé terrassant une salamandre et tenant, d'une serre, les

foudres de Jupiter. Le socle ovale porte des feuilles d'eau, une base à frise sur fond bleu et, sur les arrière-corps carrés, des guirlandes aux chiffres de la duchesse. Les seconds ont cinq branches, dont les tiges se nouent à un faisceau de flèches, sur un brandon entouré de branches de laurier sur fond bleu ; le tout doré d'or mat (doc. 28).

Gouthière parle lui-même de ces bronzes en un curieux mémoire des archives de M. Morisson, à Londres, dans les termes suivants : « Bras avec deux enfants et carquois orné de pavots, acceptés par la duchesse. — Feu : aigle sur piédestal ovale. Il tient un fort foudre (*sic*) et une salamandre ». Ce document (n° 30) présente non seulement le vif intérêt de citer d'autres œuvres fournies, mais encore de signaler les habituelles difficultés qu'éprouvait le ciseleur à se faire payer, quand un client venait à mourir. Les experts réduisaient alors des prix, qu'en confrères moins réputés, ils jugeaient excessifs.

En effet, Martincourt et Raymond, le premier pour Gouthière, le second pour les héritiers Mazarin, réduisirent les 82 235 livres 17 sols que Gouthière réclamait à la somme de 70 291 livres 6 sols, en date du 2 décembre 1789, et une note des archives de l'étude Legay (doc. 31) rectifie même le règlement qui s'abaissa à 66 291 livres 66 sols.

Voici les autres travaux que signale le mémoire de 1781, travaux exécutés sous les ordres de Belanger, architecte du comte d'Artois, collaborateur dont j'ai déjà parlé :

Modèles en cire, sur les dessins de cet artiste, pour les piédestaux d'une cheminée de granit ; modelage des figures (frises d'arabes-

PLANCHE VIII

CHEMINÉE DE MARBRE ROUGE

(Palais de Versailles. Salon des Cabinets de la Reine.)

CHEMINÉE DE MARBRE ROUGE

Haut. : 1^{m} ; larg. : 1^{m},36.

(Palais de Versailles. Cabinet en arrière de la chambre du Rai.)

ques, couronnes de vigne, branches de lierre et carquois) par Foucaud.

Tournage d'un vase pour un trépied à neuf lumières — figures de Foucaud.

Modèle d'une grande table de marbre bleu turquin, d'après les dessins de l'architecte Chalgrin; ciselure du chiffre de la duchesse et de trois couronnes de chêne, avec trompette en sautoir.

Espagnolettes ornées d'un vase, de myrtes ajourés et du chiffre.

Deux colonnes à chapiteaux et à bases de bronze ornées d'un faisceau enrubanné.

Bras en forme de lyres à quatre branches, décorés de la tête d'Apollon et de guirlandes fleuries.

Feu à shpinx et trépieds centrés de serpents (qui pourrait bien être celui du palais de Pavlowsk). Lustre semblable à celui du duc d'Aumont (n° 351 du catalogue — lustre à six branches, avec couronnement de goût chinois).

Deux figures de bacchantes, portant des ceintures qui retiennent le drapé. Elles agitent des tambours de basque à grelots et sont enguirlandées de lierre.

Parmi les opposants aux scellés de la succession, j'ai relevé les noms de Lepaute, l'horloger du Roi, de Cauvet, sculpteur, de Lebrun et Huet, peintres, d'Auguste, orfèvre, enfin du dessinateur Dugourc qui dut aussi collaborer avec notre ciseleur, sous la direction de Belanger. Mais, pour cette série de commandes, Gouthière s'affirme encore comme auteur de la plupart des modèles et justifie notre opinion précédente.

On vendit l'hôtel du quai Malaquais, le 7 mars 1785, par l'en-

tremise du notaire Brichard, et le duc de Valentinois hérita des sommes qui lui revenaient. Remarquons, en passant, sa parenté avec les Grimaldi de Monaco. Une reconnaissance d'obligation de l'étude Brichard l'atteste en effet : « Honoré-Anne-Charles-Maurice Grimaldi, duc de Valentinois, prince héréditaire de Monaco, pair de France, seigneur du duché de Mazarin. — 10 mars 1788. »

V

LA RUINE ET LA MORT DE GOUTHIÈRE PROCÈS INTENTÉ PAR SON FILS A LA SUCCESSION DU BARRY

CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE AU FAUBOURG SAINT-MARTIN. — REVERS DE FORTUNE ET FIN MISÉRABLE

Grisé de cette réputation qui lui avait valu de si flatteurs clients, des ventes dont tout Paris avait parlé, Gouthière songeait à bâtir. Dès le 22 avril 1772, il empruntait 1 800 livres à un sieur Boutin, sur les sommes, hélas chimériques, que lui devait la Du Barry, pour « payer un terrain sis faubourg Saint-Martin[1] ». Sur ce mauvais sol, marécageux, acquis le 29 du même mois [2],

1. Archives de M. Doucet, — doc. 32.
2. Insinuation de vente, registre 117, Archives de la Seine, — et Lettres de ratification, dans les papiers de M. Petit-Leroy.

il édifiait des constructions presque terminées en 1775, puisqu'à cette date, il chargeait un architecte d'expertiser les mémoires de ses entrepreneurs.

Dès lors l'artiste semble se débattre comme il le peut, bien souvent sans délicatesse. Des sentences d'arbitrage, que j'ai rencontrées aux archives de la Seine, montrent qu'il tentait de faire flèche de tout bois.

Le 21 janvier 1775, c'est l'orfèvre Auguste, arbitre entre le banquier Grand et Gouthière, qui le menace d'une rude sanction : « Mon avis, dit l'auteur de la sentence, est qu'il doit être condamné par corps, faute d'être comparu et rendu (*sic*) au demandeur la somme de 6 000 livres qu'il a reçue depuis longtemps. »

Le 12 février 1776, le doreur Dimemartin, arbitre entre un sieur Allenet et le ciseleur, constate que ce dernier s'est laissé assigner trois fois sans en tenir compte, et fixe à 650 livres la somme due à Allenet, pour fourniture d'un bras de lumière doré d'or moulu. Renseignement qui prête à Gouthière un rôle d'intermédiaire assez nouveau.

Enfin, le 19 mars 1783, Reymond, arbitre, estimait à 257 livres le prix d'ouvrages impayés à Boivin. On voit que le malheureux propriétaire, aux abois, cherchait à vendre non seulement ses propres œuvres mais celles des autres et, bien mieux, sans les payer.

Le terrain que Gouthière avait acquis 17 050 livres, en 1772, du sieur François-Louis de Cullon, chevalier Darey, n'offrait rien de tentant et dut occasionner des fondations coûteuses ; une lettre de ratification de sa vente (papiers de M. Petit-Leroy — doc. 34) le décrit ainsi : « Marais situé à l'entrée du faubourg Saint-Martin,

près le grand égout ; — coupé en deux parties : l'une close de murs sur la rue et plus profonde que la rue, la seconde, coupée en deux par l'égout, fermée par des palissades et des murs de terre, le tout contenant environ un arpent soixante-quinze perches. »

Après avoir acquitté les droits seigneuriaux de M. d'Opportun (lettre du 18 août 1772), le ciseleur s'endette encore pour subvenir aux frais de construction ; une signification d'huissier (archives de l'étude Panhard, 4, rue Rougemont — doc. 33) cite les nombreux emprunts qu'il fait au sieur Henry Armengeau, négociant, rue Quincampoix : « 12 000 livres, payables dans les dix-huit mois à compter du 29 octobre 1778, — 2 617 livres, payables dans les neuf mois à compter du 19 mars 1779, — 8 000 livres, à compter du 31 mars de la même année », créances assurées pour Armengeau grâce à des hypothèques sur l'immeuble, sans parler d'autres hypothèques [1], qui furent levées le 14 avril 1778 (doc. 32).

Les entrepreneurs suivants avaient travaillé à la bâtisse :

Goujon, maçon (créance de 11 004 livres 72 s.) ;
Geoffroy, plombier (créance de 7 833 livres 6 s.) ;
Faubourg, vitrier (créance de 1 214 livres 5 s. 7 d.) ;
Lahogue, couvreur (créance de 1 446 livres 8 d.) ;
Boudet, carreleur (créance de 1 099 livres 2 s. 6 d.) ;

réclamant une somme globale de 22 596 livres.

1. Registres du Bureau des hypothèques, — vol. I, n° 423 ; — vol. II, n°s 670, 1449, 1705 ; — vol. III, n° 131.

Les bâtiments se composaient de deux parties : la première donnant sur le faubourg Saint-Martin, à la hauteur du nº 86 actuel ; la seconde sur un jardin qui leur était commun à toutes deux.

Le 16 octobre 1784, le sieur Prévost était déclaré adjudicataire de ces propriétés, comme caution du sieur Colson, chirurgien, grâce à un bail judiciaire de trois ans, exigé des créanciers de Gouthière et fixé à 1 500 livres par an (doc. 37). Ce locataire réclamait, le 5 novembre de la même année, des réparations urgentes, et les experts Blanchard et Dumont estimaient à 171 278 livres 7 sols 10 deniers, les frais nécessaires. Colson effectua les travaux indispensables, le 7 décembre.

Le malheureux ciseleur, qui avait pensé tirer un beau revenu de ses constructions, « l'objet le plus important de sa fortune », et avait espéré se libérer de toutes ses créances par « leur produit annuel ou la vente qu'il se proposait d'en faire » (doc. 35), ne put, dès lors, faire face à ses engagements. Il cessa de travailler, la ruine le guettait. Acculé, il signe, le 10 décembre 1787, un contrat avec ses créanciers : Antoine Cousin, déclarataire du sieur Arnoult, Naudet, Métivier, dame Isidore-Félicité Lottin de Lagerie, M. H. Courtois, de l'Académie royale de musique, Nicolas-Guillaume Arnoult, frère de l'autre Arnoult déjà cité, assistés de P.-J. Mésenge, procureur au Châtelet, qui les représentera.

Par cet acte (doc. 35), Pierre et sa femme Marie-Magdeleine Henriet, demeurant alors rue du Faubourg-Saint-Denis, abandonnent tous leurs biens, meubles et immeubles, à charge pour les créanciers de « les tenir quittes de tout ce qu'ils pensent leur devoir, tant en principal qu'intérêts et frais ».

Nous examinerons tout à l'heure l'état actif et passif de la fortune de Gouthière qu'il dressa en cette occasion ; attachons-nous d'abord au sort des immeubles.

A la suite d'une délibération entre les créanciers, en date du 25 janvier 1788 (doc. 36), la maison qui donnait sur le faubourg Saint-Martin devint la propriété de M. Vialat de Saint-Morys, conseiller au Parlement de Paris, pour la somme de 124 000 livres (12 avril 1788).

Le 28 avril de l'année précédente. Hercule Arnoult avait acquis le corps de logis du fond de la cour, avec les jardins, pour 32 000 livres, profitant de l'urgence des réparations, assez importantes pour effrayer des spéculateurs moins fortunés (doc. 35 et 37).

Y compris les trois ans de bail judiciaire à 1 500 livres, la propriété immobilière rapportait donc aux créanciers de Gouthière : 32 000 l. + 124 000 l. + 4 500 l. — soit 160 500, au lieu de 300 000 l. d'estimation que le contrat faisait espérer.

Les nouveaux propriétaires : Arnoult, et de Saint-Morys, s'entendirent, par une transaction du 17 octobre 1788 (Provost et Deherain, notaires), afin de réserver un passage à la demeure du premier, placée au fond de la cour, — l'hôtel actuel. — M. de Saint-Morys devait transformer une boutique qui lui appartenait en sortie à porte cochère, et construire un mur de clôture, moyennant abandon d'une partie du terrain.

Il ne reste plus rien de la maison du devant, mais l'hôtel du fond demeura la propriété des héritiers d'Arnoult, qui le respectèrent. Le père de M. Jules Petit l'avait reçu, en 1821, par

testament d'Arnoult, et le transmit à son fils, en 1858. Celui-ci le laissa, le 27 mai 1891 [1], à M. René Petit-Leroy, l'aimable propriétaire actuel.

Il faut visiter cette agréable construction. Le malheureux artiste qui la conçut et l'édifia n'eut pas le bonheur de l'habiter longtemps. On y retrouvera cependant son souvenir, beaucoup de tristesse et quelque beauté.

Après avoir gagné, du faubourg Saint-Martin, le 9 de la rue Pierre-Bullet, par la rue du Château d'Eau, on découvre d'abord une charmante façade, fin Louis XVI, au fond de la cour [2].

Des enfants à la Clodion jouent avec une chèvre, sur une frise d'un cachet bachique, conforme au goût gréco-romain de l'époque. La porte Directoire, aux carreaux grillagés, domine un important perron de plusieurs marches, et l'ensemble mesure des proportions parfaites.

A l'intérieur, on peut trouver quelques jolies ornementations, malgré le commerce de boutons qui l'occupe maintenant. Dans l'entrée : un bas-relief de danseuses antiques ; dans la grande salle de gauche : deux panneaux de porte, peints d'une manière intéressante — Pâris offrant la pomme à Vénus ; — dans la salle de droite : des bas-reliefs représentant des griffons, des rinceaux, des femmes engainées. L'antichambre est carrelée d'une mosaïque. Quant aux espagnolettes, aux boutons, de porte et autres accessoires de bronze doré, ils semblent parfois remonter au Directoire, mais, certainement, ne sortirent pas des mains de Gouthière.

1. Inventaire dressé par Me Félix Morel-d'Arleux, notaire à Paris.
2. Planche XXVIII.

PLANCHE IX

CANDÉLABRE A HUIT LUMIÈRES

Haut. : $0^{m},95$; larg. : $0^{m},45$.

(Palais du Petit-Trianon. Petit Salon.)

Parmi les créanciers cités dans le contrat du 10 décembre 1787, il convient de signaler particulièrement Madeleine-Augustine Courtois, de l'Académie royale de musique, demeurant à Paris, rue Sainte-Apolline, l'amie supposée dont nous avons déjà parlé ; elle figure dans le bilan pour 32 000 livres. Les deux frères Arnoult s'inscrivent pour 43 950 livres. Au nombre des créanciers secondaires, on relève les noms suivants :

Spire, marchand d'or, quai des Orfèvres; — Bachelet, batteur d'or, quai de la Coutellerie ; — Duval, doreur, rue du Temple; — Fouette, fondeur, rue du Faubourg-Saint-Antoine ; — Liégois, doreur, rue Guérin-Boisseau (pour 1 075 livres de marchandises fournies); — Turpin, fondeur, grande rue du faubourg Saint-Antoine (compte courant) ; — Aubert, peintre sculpteur aux petites écuries du Roi; — Mesnard, sculpteur, rue du Faubourg du Roule; — Goujon, fondeur, rue de Limoges (marchandises fournies) ; — Collin, fondeur, rue du Temple, marchandises fournies; — Delaporte, doreur, rue de l'Échelle (fournitures) ; — Dufour, marchand doreur, rue Montorgueil (ouvrages et fournitures) ; — Dartois, marchand doreur, rue Bourg-l'Abbé : « il lui a été fourni depuis une paire de bras »; — Frary, ciseleur, rue Sainte-Apolline ; — Feuchère, doreur, passage de l'Abbaye-Saint-Martin. — Cette liste, un peu aride, donne pourtant un grand nombre d'adresses inconnues et cite les collaborateurs du ciseleur.

L'actif de la faillite comporte, outre les immeubles, 18 000 livres, restant dues sur les 36 000 auxquelles montait le mémoire réglé des appartements du comte d'Artois ; plus : 15 000 livres, du mémoire non réglé des ouvrages faits aux écuries du même prince;

27 398 livres, des mémoires non réglés remis au Roi ; 400 livres, pour ouvrages fournis au prince de Nassau ; 12 000, pour livraisons, à M. de La Ferté ; 109 livres, dues par Me Coupery, le notaire, somme restant du prix de la vente mobilière, effectuée par l'huissier priseur Vallée de Clerville (doc. 35).

Au sujet de la créance sur la succession Mazarin, la délibération des créanciers (doc. 36) détermine les phases des négociations : « lesdits mémoires de fournitures n'ont jamais pu être réglés jusqu'à ce jour, lit-on, malgré les efforts de Gouthière, qui avait toujours prétendu que ces mémoires ne pouvaient être réglés que par des experts de la communauté et non par des experts en bâtiments ». Ces légitimes prétentions reçurent satisfaction, et les créanciers de la succession Mazarin s'arrangèrent avec ceux du ciseleur [1].

Le 20 février 1790, les experts Martincourt et Raymond, payés 300 livres pour cette prisée, réduisaient un premier mémoire, de 82 235 livres à 66 291 livres 6 sols, et le second, de 18 359 livres à 13 359 livres, au total à 79 650 livres, 6 sols, desquelles ils déduisaient 31 930 livres déjà payées, soit 47 520 livres.

Gouthière travailla, de 1788 à 1793, pour Marly ; une note du 21 prairial an VI annonce l'envoi à l'administration centrale des mémoires à régler par la municipalité de Marly, d'après les livres de négoce, adressés le 25 floréal an IV [2].

Nous avons vu qu'à la fin de l'année 1787, Marie-Madeleine Henriet vivait encore ; elle dut survivre peu d'années, car une dé-

1. Conformément à la délibération des créanciers Mazarin, en date du 9 juillet 1787 (étude Brichard, actuellement étude Legay).
2. M. de Champeaux.

claration d'enfant, faite en juin 1806 à la mairie de l'ancien X^e^ arrondissement, donne le nom d'une seconde femme de Gouthière : Marguerite d'Hautancourt.

Le ciseleur mourait peu après, âgé de plus de quatre-vingts ans, en 1813, selon les uns, en 1814, si l'on en croit le curé de Rouvres. En tout cas, sa misère était grande et l'hospice le recueillit jusqu'à son décès.

Du second mariage, Gouthière avait eu, le 7 juin 1806, une fille : Marie-Joséphine-Désirée, que l'on retrouvait, le 2 février 1867, mariée au garde concierge de la villa Montmorency.

Pierre, son fils du premier lit, baptisé à l'église Saint-Gervais, le 11 avril 1762, devait, dans la suite, réclamer le paiement de la créance familiale à la succession Du Barry et, grâce au procès qui en résulta, éclairer, de quelque lumière, l'histoire de son père.

PROCÈS ENTRE LE FILS DE GOUTHIÈRE ET LA SUCCESSION DU BARRY

Le ciseleur avait, après les troubles révolutionnaires, intenté un procès au Domaine, pour obtenir le paiement des travaux fournis à la défunte favorite, de 1789 à 1793. (Nous avons vu que les autres, de date antérieure, avaient été acquittés.) — Le Domaine, confiscateur des dites fournitures, s'était reporté à un inventaire, dressé à la fin de l'an II par la commission des arts du département de Seine-et-Oise, et, le 1er fructidor an III (18 août 1795), avait repoussé les demandes de Gouthière, les taxant d'exagération.

Son fils, Pierre, sculpteur, demeurant à Paris, rue Le Peletier, nº 16, se disant son unique héritier, poursuivit l'affaire et, le 20 mars 1835, s'inscrivait parmi les opposants à la succession Du Barry [1].

Aux audiences des 19, 26 et 27 février 1836, la première chambre de la cour royale de Paris, présidée par le premier président Séguier, rendait un arrêt très circonstancié que reproduisait la *Gazette des tribunaux* du 28 février de la même année (Bibilothèque nationale — nº 3 287 de la *Gazette*).

L'arrêt se fonde sur la prescription annale, opposable pour les fournitures antérieures à 1789, sur la prescription de quatre ans opposable pour les fournitures livrées de 1789 à l'exécution de

1. Opposition nº 20 436 chez Mᵉ Dequevanvilliers, avoué à Paris, 13, rue du Hazard, défenseur aux fins de l'assignation du 24 juin 1834.

la Du Barry, sur l'interruption de la prescription de quatre ans en faveur des travaux fournis en 1790, 91, 92 et 93, prescription acquise par Gouthière eu égard à la production faite à l'administration, le 1er fructidor an II (18 août 1795), et à la demande en liquidation faite l'an 1806. Il donne, en conséquence, gain de cause au fils Gouthière, tout en réduisant sa créance de 80 000 livres à 32 600 (doc. 39).

Un document de la bibliothèque de Versailles (n° 338) complète cet arrêt en indiquant les démarches judiciaires qui l'avaient précédé :

Le fils du ciseleur avait lancé sa première assignation aux héritiers Du Barry : M. Brisseau de la Neuville et Graillet, le 24 juin 1834, en vertu de la loi du 27 avril 1825, pour faire suite à son opposition du 6 avril 1829 (n° 20 436). La première chambre du tribunal civil avait déclaré valable la réclamation du demandeur, jusqu'à concurrence de la somme de 80 000 francs, par un arrêt du 20 mars 1835, enregistré le 3 avril de la même année (doc. 38). Les avocats de la succession Du Barry, Mes Demanger et Dupin, ayant interjeté appel, Pierre Gouthière avait lancé, le 12 mai 1835, l'assignation qui devait aboutir à l'arrêt définitif que nous venons de citer.

Le fils du ciseleur mourut d'ailleurs dans la misère, comme son père, et son acte de baptême, déposé aux archives de la Seine par l'hospice d'Ivry, le 7 octobre 1872, permet d'assurer qu'il finit ses jours dans cet asile.

VI

LE « STYLE » DE GOUTHIÈRE

UNE FAUSSE ATTRIBUTION A MÉDITER
LA LANTERNE DU PETIT-TRIANON [1]

En pénétrant dans le vestibule du palais de Gabriel, le visiteur, déjà séduit par l'intimité de la cour emmurée, ne peut résister au charme des beautés que lui révèle la lumière teintée des vieux carreaux. Deux œuvres en métal bénéficient de ces heureuses dispositions : la rampe en fer forgé, elle les justifie, et la lanterne en bronze doré qui la domine. C'est un beau travail, mais il date du premier Empire.

A quoi bon citer tous les auteurs qui ont vanté cette fameuse lanterne ? Les meilleurs acceptent la légende de son attribution à Gouthière. L'un la nomme pompeusement « le chef-d'œuvre

1. Planche X.

d'art de l'époque Louis XVI », l'autre cite les preuves « surabondantes » qui militent en sa faveur et la compare au candélabre à huit lumières du même Petit-Trianon[1]. Il attire l'attention sur la « similitude évidente » qui existe entre les bras des deux pièces, entre « les franges et les rangs de perles » de la première et les mêmes motifs de la seconde.

Je me garderai d'insister sur des jugements qui semblent un peu ridicules quand ils sont démontrés faux. Et j'avoue qu'habitué cependant à distinguer la manière du ciseleur, je n'aurais jamais osé contredire, sans preuve écrite, la légende dont je doutais. Ce qui m'apparaissait nettement, c'était le manque d'unité de la lanterne, non seulement dans la composition, mais surtout dans l'exécution.

Voici à quelle leçon d'expertise doit servir cette erreur d'attribution : il faut, pour reconnaître la main d'un ciseleur, analyser le style de la facture, plutôt que celui des motifs interprétés.

J'ai souvent entendu déplorer par de bons artistes, l'importance que le gros public donnait au sujet traité, et l'insensibilité dont il faisait preuve à l'égard du véritable intérêt de l'œuvre : du talent ou du génie manifesté. Ce défaut des critiques insuffisamment préparés deviendrait rédhibitoire pour l'expert en bronze doré.

Qu'importe si le lambrequin du candélabre à huit lumières est orné d'une frange, si la poignée des arcs qui soutiennent le corps de la lanterne en possède une du même genre! — Je ne parle pas des rangs de perles remarqués sur les deux pièces, il me semble que cet ornement n'offre rien de typique. — Quand bien même les

1. Planche IX.

enfants rieurs, les bras à rinceaux sommés de larges binets, les motifs fantaisistes, souples et fournis qu'aimait Gouthière, se rencontreraient sur un bronze, devrait-on le classer d'emblée parmi les productions du ciseleur ? Vraiment les plagiaires passés et modernes en bénéficieraient trop aisément. Le goût de l'auteur se reconnaît, heureusement, dans l'ensemble d'une œuvre comme dans ses détails. Pour les bronzes du merveilleux ciseleur, c'est le génie dont témoigne l'aspect général, comme chaque accent du métal, qui seul autorise les hypothèses ou les convictions de l'expert.

Or, comparons, je le veux bien, la lanterne du Petit-Trianon au candélabre du même palais. — A noter que celui-ci ne me paraît pas une des œuvres les mieux ciselées de Gouthière ; — quelle différence, cependant, entre cette grande girandole et l'ouvrage de Lafont! La première s'élance hardiment et son trépied cambré, à pied de biche, renforcé d'un vase central, soutient bien la masse des bras, allégée d'ailleurs par de sobres volutes. Au lieu de cet harmonieux dessin où les volumes se balancent parfaitement, la composition de la lanterne semble manquer d'équilibre. Les petits faunes du lustre central sont disproportionnés par rapport à la lanterne proprement dite qui les écrase. Par contre, les arcs de suspension paraissent gigantesques. Quant aux frises d'emblèmes pastoraux, elle devraient se trouver soit agrandies, soit plutôt simplifiées. Si, par extraordinaire, un dessinateur contemporain avait pu commettre de telles fautes de goût, croyez bien que Gouthière se serait gardé de les traduire servilement dans son modèle. Il n'aurait jamais conservé à la couronne étoilée qui relie les arcs et aux festons qui en tombent leur sécheresse

désertique; son inspiration féconde aurait trouvé un motif fleuri, serpentin, ou enrubanné, pour relier le lustre au carquois sans grâce qui retient le tout. Et les couronnes aux pipeaux des frontons se seraient assouplies sous ses doigs créateurs de vie. Enfin les ciselets auraient fait le reste, car, avec eux surtout, le merveilleux artiste modelait les fleurs, la chair, les attributs, traduisant d'instinct la matière si différente des corps les plus variés.

M. Dumonthier, le distingué et très aimable directeur du Garde-meuble national, a bien voulu me communiquer le mémoire qui signe l'œuvre de Lafont (doc. 41). La commande est datée du 8 juin 1811, le prix fixé s'élève à 5500 francs et le ciseleur livre, le 18 novembre de la même année, en donnant son adresse : 2, rue Castiglione. Suivent les « certifications, approbations réglementaires » du conservateur du mobilier, du concierge de Trianon, du vérificateur du mobilier, etc. La description de la pièce est minutieuse, aucun doute ne subsiste sur l'origine de ce plagiat, d'ailleurs digne d'estime et qui mérite la place qu'on lui fait couramment dans les recueils de photogravures.

Malgré les raisons, exposées précédemment, qui m'empêchaient de considérer la lanterne comme une œuvre de Gouthière, voire une œuvre du XVIII^e siècle, j'ai fait des recherches d'archives pour être certain qu'aucune lanterne du temps, soit au petit, soit au grand Trianon, n'avait servi de modèle à Lafont. Celles que j'ai trouvées décrites ne permettent pas le moindre rapprochement [1].

1. Consulter à ce sujet ma note de la « Chronique des Arts et de la Curiosité » (*Gazette des Beaux-Arts*, n° 27, 30 juillet 1910).

LE « STYLE DE GOUTHIÈRE »
CARACTÈRES PROPRES DE SON TALENT

Si j'ai placé ce titre de chapitre entre guillemets, c'est que je n'en prends pas la responsabilité. En adoptant cette expression chère au commerce, je risquerais d'accréditer les nombreuses et fantaisistes attributions, qui s'autorisent d'enroulements végétaux plus ou moins souples, de figurines plus ou moins vivantes, d'une dorure au mat sur un groupe à la Clodion.

Je rappelle que le ciseleur le plus génial n'a pas à affirmer un style, dans le sens large où le public l'entend. Un peintre, un sculpteur, créant de toutes pièces leur œuvre d'art, peuvent et doivent l'empreindre de leur personnalité, grâce, non seulement à la facture, mais à la composition. Quant au ciseleur, s'il sait parfois dessiner, surtout modeler, — et c'est le cas de Gouthière, — il prouve sa valeur plutôt par son interprétation que par l'invention du modèle.

Les pièces qui se réclament entièrement de son goût, non seulement pour les détails, mais aussi pour les grandes lignes, sont donc exceptionnelles, et les recueils de dessins industriels du temps suffiraient même à atténuer l'originalité d'une telle création.

Les albums de Forty et de Cauvet ont certainement contribué à l'inspiration des collaborateurs du ciseleur : Challe, Belanger, Boizot, Dugourc et Ledoux. Voilà pourquoi la plupart de ses bronzes présentent une grande analogie de plan général.

Sa vraie manière se révèle, en effet, dans la perfection souriante

PLANCHE X

LANTERNE

CISELÉE PAR LAFOND

Datant de 1811.

Haut. : 1^{m},75 ; larg. : 0^{m},80.

(Palais du Petit-Trianon. Vestibule.)

et souple de la facture. Que notre artiste ait à traiter, sur la panse d'un vase, un feston de fleurs, les roses, les œillets, les lys naissent à foison sous la main délicate qui les modèle dans la cire, puis les transpose dans le métal ; les pétales, élégants, mais réels, s'érigent, se roulent, ou se plissent parmi leur verdure mouvementée ; ils semblent attendre la rosée du matin, et la figure bachique qui retient la guirlande sourit étrangement, si vivante qu'elle évoque à la fois la sauvagerie des fêtes païennes et la gaieté spirituelle d'une cour trop raffinée.

Le virtuose de la ciselure possède un don de première importance en cet art : l'adaptation parfaite de ses procédés à la nature du sujet qu'il interprète.

Quand il s'agit d'un nu, ses ciselets rendent amoureusement les souples lignes, les gais reflets de la vie. Pour les animaux, leur pelage est fidèlement traduit, suivant les particularités de l'espèce. Si les bouquets de fleurs témoignent le plus souvent d'une conscience minutieuse, quelle largeur d'exécution dans les acanthes, les festons, les enroulements et autres ornements accessoires !

Grâce à ce génie particulier, Gouthière ne se contente pas de manifester des qualités artistiques et expressives, il affirme un goût rare en ce XVIII^e siècle, imprégné du factice à la Greuze et à la Boucher : le naturalisme, — mais un naturalisme très élégant, au service d'une composition qui semble parfois trop chargée, trop riche, — du réel pour marquises, comme en présentaient les charmantes bergeries de Trianon avec leurs brebis enrubannées.

Le feu qui figure au Louvre nous paraît typique, malgré la mauvaise condition de sa dorure [1]. Les caractères particuliers du

1. Planche I.

sanglier traqué et du cerf aux abois sont parfaitement exprimés par la ciselure. Les soies du premier se hérissent, rudes, hirsutes; la robe du second, rase, accueille les caresses de la lumière. Parmi les bêtes qui figurent au tableau : des canards sauvages aux plumes graisseuses, des lièvres raidis et, comme mascarons : de braves chiens très conscients de leur devoir. Le décor se compose de branches de chêne fidèlement mais vigoureusement traitées. Autant d'inspirations bien différentes que l'artiste traduisit en maître, avec la variété de facture que réclamait l'œuvre.

Résumons-nous : en l'absence d'une véritable signature, exceptionnelle et lisible seulement, à ma connaissance, sur la pendule d'Avignon, au musée Wallace ; à défaut de l'initiale G que M. de Champeaux signalait sur des pièces inférieures et qu'il attribuait à un parent du ciseleur établi à Dijon [1], voici les particularités du travail de Gouthière : intensité de vie extraordinaire et le plus souvent de vie riante; abondance des détails qui sont traités avec minutie mais naturel ; très grande souplesse et recherche de cette souplesse dans le décor végétal. J'insiste sur ce genre de virtuosité que personne n'atteignit, à un tel degré, dans l'art du métal.

D'autres ciseleurs contemporains brillèrent à ses côtés ; mais si Delafosse s'inspire comme lui de figurines à la Boizot, son décor paraît plus lourd, moins vivant. Feuchères, Forestier l'imitent davantage, sans révéler la même facilité souriante, la même souplesse dans la vigueur.

1. J'ai rencontré pourtant une jolie paire de flambeaux ainsi poinçonnés, chez Mme Davids, 99, rue de Prony.

Seul, Thomire s'inspire intimement de son maître. Les experts s'y trompèrent et M. E. Molinier fit preuve de son tact habituel en leur conseillant la prudence. Je crains même qu'il n'ait, par réaction, dépassé la mesure. S'il fallait partager son scepticisme au sujet de quelques bronzes d'applique, accepter les trop nombreuses attributions à Thomire qu'il propose dans son album de « la collection Wallace[1] », on se trouverait conduit à douter de pièces certaines. En hésitant, comme cet excellent auteur le conseille, à classer dans l'œuvre de Gouthière les bronzes des deux secrétaires d'Hertford House (les nos 12 et 24, galerie 18)[2], par suite, en supposant Thomire l'auteur des appliques du secrétaire et de l'encoignure de feu le baron Alphonse de Rothschild, la logique me forcerait à suspecter les ciselures absolument authentiques de la table-bureau de Weissweiller, au Louvre[3].

J'admire trop la plupart des jugements de feu M. E. Molinier pour m'en vouloir de ne pas adopter ceux-là. Je dois cependant lui faire une importante concession : Thomire, né le 6 décembre 1751, ne fonda sa « fabrique de bronze » qu'en l'année 1777[4]. Il collabora donc avec son maître, probablement jusqu'aux embarras financiers de ce dernier. Mais ce travail ne consistait qu'en exécution de détails, comme celui de tous les apprentis-ciseleurs, et Gouthière marquait de son empreinte géniale, comme il aurait pu le faire de sa signature, les pièces importantes qui sortaient de son atelier.

D'autres œuvres, pourtant fort belles encore, me semblent

1. E. Lévy et C. Davis, éditeurs à Paris et Londres, s. d.
2. Planche XIV.
3. Planche V.
4. Documents communiqués par Mme Allard, arrière-petite-fille du ciseleur.

au contraire imputables à Thomire quand elles témoignent non seulement d'un style plus « Empire », mais surtout d'un faire plus guindé. Je pense, en particulier, à ces candélabres à trépieds, à ces bras à vases ovoïdes, à ces feux, à ces bronzes d'appliques où les guirlandes, bien fouillées, mais trop sèches, sont retenues par des rubans à culots, où les rinceaux manquent un peu de composition et beaucoup de force, où les mascarons et les figures grimacent, dès qu'ils ne gardent pas l'impassibilité à la mode nouvelle.

On peut hésiter — et longuement — quand il s'agit d'écarter du catalogue de Gouthière les superbes volutes qui décorent les commodes de Beneman au Louvre, les belles girandoles aux cors de chasse et bouquets de pavots de la vente de Morny (Palais de l'Élysée). Mais, le plus souvent, la stylisation des palmettes et des animaux, la froideur des figurines et des grêles ornements, évitent toute confusion. Ces produits « Louis XVI » de Thomire ne comptent pas d'ailleurs en nombre bien considérable par rapport à ceux qu'il livra dans le goût de Prudhon, de Percier et Fontaine. Les collections du Mobilier national, celles de Russie[1], renferment beaucoup de ces bronzes authentiques d'un ciseleur qui ne mourut qu'en l'année 1843, ne l'oublions pas, après s'être adapté au nouveau style.

On ne saurait trop parler, à propos des arts mineurs, des albums de modèles gravés qui vulgarisèrent certains styles.

Le « Recueil d'ornements à l'usage des jeunes gens artistes qui

1. Le Palais de Pavlosk possède quelques beaux exemplaires de ce genre, ainsi que les collections P.-P. Weiner, J.-J. Kouteïnikoff, B. Rastoptchine.

se destinent à la décoration des bâtiments » par Cauvet, sculpteur de Son Altesse Royale, parut en 1777. L'auteur dédie l'ouvrage à S. A. R. Louis de Bourbon, frère du Roi, en ces termes emphatiques: « L'âme s'élève et le génie s'échauffe quand on approche des maîtres puissants dont le coup d'œil est un aiguillon et le suffrage une récompense. » Si l'artiste complique un peu trop, non seulement sa composition littéraire, mais aussi sa composition décorative, en revanche son dessin défie toute critique. La planche 7 du recueil correspond tout à fait au goût de notre ciseleur : sur un baldaquin que soutiennent des têtes de boucs, repose un trépied-cassolette couronné de flammes et contenant un serpent. Le culot de la base se termine en pommes de pin, et des roses ornent le tout. Ailleurs ce sont des têtes de faunes, des corps de bambins à la Clodion, des aigles aux ailes éployées, des griffons, des volutes de feuilles d'acanthe, des anses formées de serpents, en un mot tous les éléments dont Gouthière sut tirer un si beau parti, en les interprétant plus librement avec le naturel et la souplesse dont il était doué.

Mais J.-F. Forty surtout l'inspira. Le recueil de ce dessinateur s'intitule : « Œuvres de sculptures en bronze contenant : girandoles, flambeaux, feux, pendules, bras, cartels, baromètres et lustres »; les gravures sont signées de Colinet et Foin. On comprend l'influence de ces projets sur les divers collaborateurs du ciseleur, puisque leur ensemble traitait particulièrement du bronze doré et forcément devait se trouver connu de tous les artistes qui s'occupaient de cette sorte de travaux.

Nombre des planches de Forty semblent destinées à être exécutées par Gouthière, notamment les suivantes :

N° 5 des flambeaux : à deux lumières dont les enroulements, agrémentés de têtes d'aigles, se terminent en larges binets d'acanthe ;

N° 3 des feux : à sphinx couronné, accompagné d'un bambin et enserré dans un grouillement de serpents ;

N° 1 des pendules : vase demi-ovoïde supportant le cadran, flanqué de deux enfants tritons terminés en volute végétale ;

N° 1 des bras de cheminée : buste de femme issant d'un culot végétal et supportant des bras également végétaux ;

N° 3 de la même série : bras composé d'un carquois, de deux bras à volutes végétales retenues par une couronne de fleurs, et de larges binets d'acanthe ;

N° 5 : bras formé d'un bambin engainé de queues de poisson enlacées ;

N° 1 des lustres : le corps du lustre est constitué par quatre carquois sommés d'un brandon ; un nœud de rubans sert de chute ; des arcs, des cornes d'abondance et des rinceaux forment les bras terminés par des binets de roses ; quatre doubles chaînettes, réunies par une couronne de roses, retiennent l'ensemble.

Pour ce recueil encore, l'analogie des motifs s'impose seule, la composition n'atteint pas l'équilibre des bronzes traités par Gouthière, et le modelé, le gras des détails, comme l'harmonieuse vigueur des masses, restent l'apanage du maître.

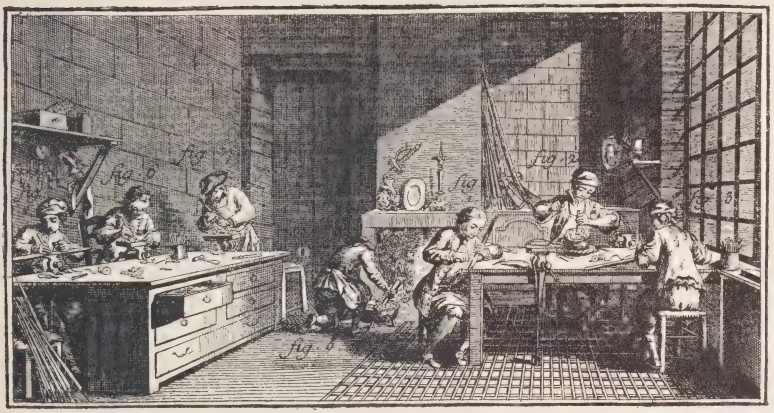

VII

APERÇUS DES PROCÉDÉS DE LA CISELURE ET DE LA DORURE

Le public, même celui des amateurs d'art, ignore généralement en quoi consistent le talent et le travail du ciseleur. Il s'en fie, le plus souvent, à son instinct des belles choses et ne cherche guère à se renseigner auprès des plus compétents en la matière : les artisans.

J'ai cru bon, pour mon compte, d'admirer de près l'adresse

et le talent de ceux-ci, de constater qu'ils parvenaient à copier merveilleusement les plus belles pièces anciennes, et que, s'ils s'abaissaient à livrer au commerce tant de piteux travaux, c'était faute de rémunération sérieuse. Que l'acheteur devienne meilleur connaisseur, il paiera mieux et nous avons de dignes continuateurs des maîtres du XVIII^e^ siècle pour lui fournir les plus artistiques ciselures du monde.

Comme livre traitant de la technique, il n'existe qu'un insuffisant manuel Roret (par J. Garnier, 1859) ; je me crois donc forcé d'exposer sommairement les façons d'opérer, en y joignant quelques renseignements sur la dorure, particulièrement soignée sur les bronzes de Gouthière.

Technique de la ciselure.

Quand la pièce, fondue par le procédé connu du moulage au sable, avec modèle en plâtre (ou jadis en cire perdue), est livrée au ciseleur, elle ne rappelle qu'imparfaitement l'original. Les « jets », les « égouts », les « évents » par où passèrent le métal en fusion, l'air (et la cire dans le cas de cire perdue) ont défiguré l'ensemble. Des rugosités, des excroissances, les « balèvres » ont empâté les finesses et les détails. Un premier travail de dégrossissement s'impose donc ; on l'effectue à l'aide d'outils coupants : les burins. Il en existe trois types principaux : le ciseau, la gouge et le burin proprement dit. Le bronze à travailler est solidement fixé, selon sa taille, sur l'étau ou sur le « boulet », cylindre mobile qui retient l'objet de petite dimension en un lit de ciment. A mesure

PLANCHE XI

COMMODE EN BOIS DE ROSE ET D'AMARANTE

(Palais du Petit-Trianon. Chambre à coucher de la Reine.)

CHEMINÉE DE MARBRE BLANC

Haut. : $1^{m},94$; larg. : $1^{m},32$.

(Palais de Fontainebleau. Boudoir des appartements de Marie-Antoinette.)

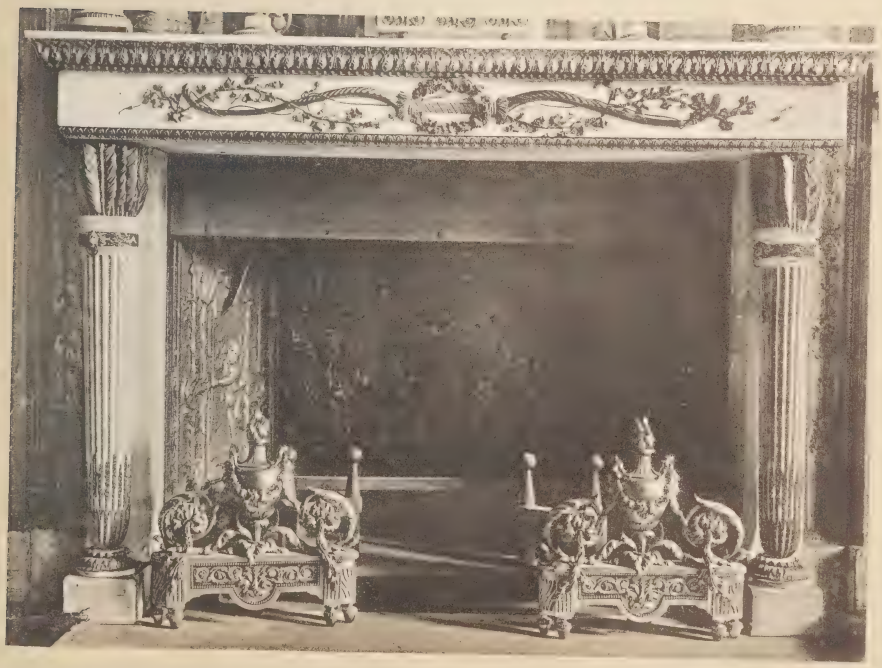

que le travail avance, on emploie des ciselets plus délicats, rangés par catégorie, pointe en haut, dans leurs boîtes de fer-blanc, de façon que l'ouvrier les trouve sans tâtonner, comme un pianiste ses touches. Sous les coups répétés du petit marteau spécial, les « traçoirs » repoussent les reliefs en les précisant, les « planoirs » égalisent, les « rifloirs » polissent, et c'est le tour des « mattoirs ».

Le jeu des « mates », d'ailleurs fort délicat, frappe d'admiration le spectateur novice. De même que les moteurs à explosion semblent engendrer une impulsion continue, il paraît surprenant de voir modeler le bronze par une série de coups de marteau qui ne se traduisent que par une caresse appuyée. Le mattoir poursuit lentement, doucement sa marche, et derrière lui se révèlent les corps, les fleurs et les fruits, maintenant vibrants d'un semblant de vie.

Les maîtres du temps de Louis XVI excellaient dans ce travail. Ils reprenaient minutieusement les chairs, accrochant la lumière sur mille facettes mystérieuses, au lieu de simplement marquer, comme du temps de Louis XV, quelques traits de rifloirs sur les figures terminées (Voir les bronzes, d'ailleurs magnifiques, du bureau du Roi, au Louvre, par Hervieux et Duplessis).

Quand, dans la simple interprétation d'un modèle, un ouvrier d'art a besoin d'apporter tant de goût, de mesure, d'habileté, il peut, s'il y réussit, se targuer de dons véritables. Il a compris le caractère de l'œuvre à traiter, il en a rétabli l'harmonie et, hardiment, s'est laissé conduire par son inspiration. Elle seule a pu, de multiples manœuvres, de changements spontanés de ciselets, du martellement continu, dégager cette impression de beauté

originale qui fait du bronze informe, sorti du moule, l'œuvre d'un Gouthière, par exemple. Et, toute composition à part, le génie d'un ciseleur aussi parfait marque la pièce plus sûrement que n'importe quel poinçon ; nous savons que beaucoup de sculpteurs, de décorateurs ont affirmé leur collaboration avec le maître du ciselet ; qu'importent les modèles, c'est toujours du Gouthière. La simple adresse suffirait-elle à justifier une telle empreinte de talent ? Quand bien même le ciseleur se trouverait incapable de dessiner et de modeler, ce qui ne fut pas le cas de Gouthière, il compterait parmi les vrais artistes : il anime la matière, il crée des formes, il les crée presque de rien, en virtuose qui n'aurait pas de Stradivarius, car, ses outils, il les façonna lui-même pour mieux s'en faire obéir.

Technique de la dorure.

La pièce que livre le ciseleur a besoin d'un sérieux nettoyage : d'inégales cuissons, des ragrégures, des soudures en gâtent parfois l'effet ; en tout cas l'or ne doit s'appliquer que sur un métal parfaitement propre, car, bien loin de masquer, il fait ressortir la moindre imperfection.

C'est le « décapage ». La calamine ou oxyde de zinc natif part sous l'effet de l'acide nitrique. On opère encore un « passage au blanc ciment » pour parfaire le nettoyage.

Vient ensuite la pose de l'amalgame, composé d'or et de mercure que la chaleur mélangea et qu'un bain froid solidifia en boulettes ; il s'étend bien régulièrement au moyen d'un « gratte-bosse », gros

pinceau métallique. De l'épaisseur de la couche, de son égalité dépendra la qualité du mat.

Puis on « passe » au feu ; un modeste feu de charbon de bois suffit à volatiliser le mercure. L'or paraît, très jaune ; on le saisit dans l'eau froide si c'est la dorure simple. De cette partie du travail, provient la maladie du métier, ce tremblement, ces terribles désordres, que cause presque infailliblement l'empoisonnement répété mais insensible des émanations mercurielles [1].

Avant Gouthière, on connaissait toutes ces pratiques (sous Louis XIV et même plus tard, on leur préférait la dorure à la feuille ou « au livret » signalée sur la pièce par la trace de chaque parcelle appliquée). Mais c'est lui qui inventa la *dorure au mat*, procédé qui plut tant aux raffinés d'alors.

Il consiste à enduire le bronze doré d'un mélange de sels, nommé « le mat », qu'on a fait chauffer sur un feu continu. Retenues sur le charbon de bois par une barre de fer appelée « mandrin », les pièces se dépouillent de l'enduit, et, quand on les a plongées dans l'eau froide, elles sont mates. On peut alors en brunir quelques parties avec des « brunissoirs » à longs manches, pour être soutenus du coude, et à bouts ronds, pour polir le métal.

De nos jours existent trois méthodes plus faciles et surtout plus économiques. Il faut s'en défier :

Je ne parle que pour mémoire de la dorure au vernis qui n'est pas une dorure, puisque ce produit à l'alcool ne contient pas d'or ; on ne peut s'y tromper. — La dorure à la pile ne peut

1. Lire le rapport de M. d'Arcet — imprimé en 1818 — exposé par MM. Thénard, Vauquelin, Chaptal à l'Académie, le 9 mars de la même année, à la suite d'une mise au concours, avec prix de 3 000 francs. Bibliothèque des Arts décoratifs, C, 113.
On procède actuellement comme par le passé.

qu'imiter la dorure simple par l'effet du courant sur un bain de chlorure d'or. — Mais la dorure au mat elle-même s'imite parfaitement, grâce à la « dorure nitratée », qui absorbe bien moins d'or que le système au vrai « mat ». Il est difficile de découvrir la malfaçon, car le doreur se garde le plus souvent de laisser, au revers des pièces, le vernis protecteur qui, seul, pourrait le trahir.

LES
DOCUMENTS

DOCUMENTS ANNEXES

1. *Acte de baptême de Pierre Gouthière.*

Registres de la paroisse Saint-Pierre. Archives de Bar-sur-Aube.

« L'an 1732, le dix-neuf janvier, a été baptisé par moy, prestre chanoine « de l'église collégiale de Saint-Maclou, de Bar-sur-Aube, et desservant la « paroisse Saint-Pierre, Pierre, fils d'honorable Claude Gouthière, marchand « cellier (*sic*) et de demoiselle Anne de Brienne, ses père et mère, né de « légitime mariage, en cette paroisse.

« A eu pour parrain honorable Pierre Martillier, marchand, et pour « marraine demoiselle Reine Boudard, épouse de M. Merger, mar- « chand, qui se sont soussignés avec nous :

MARTILLIER. REINE BOUDARD. GUYOT. »

2. *Ancêtres hypothétiques.*

Archives de la Société académique de l'Aube.

(Communication de M. Louis Le Clert, archiviste.)

« En 1590, François Gouthière, avocat à Bar, est député pour porter « au conseil de la ligue les doléances de ses compatriotes (délibération du « 9 juin). Armoiries : de gueule à deux losanges d'argent (verrières des « églises de Brienne-le-Château et de Précy-Saint-Martin).

« 1591, Françoise Gouthière, femme de Jean Dacier.

« 1604, Jacques Gouthière, avocat au Parlement (acte de vente d'une maison, aux archives de Troyes).

« 1639, François Gouthière, procureur en la prévôté de Brienne. »

3. *Famille certaine.*

Registres paroissiaux. Archives de Bar-sur-Aube.

« Edme Gouthière épouse femme Duchemin ; ils ont pour enfants :

« Anne, baptisée le 14 décembre 1695, enterrée le 20 février 1697.

« Anne, baptisée le 8 mars 1696, mariée le 22 août 1718.

« *Claude Gouthière*, baptisé le 2 mars 1698, marié le 3 décembre 1706 « à la demoiselle *Anne de Brienne.*

« Marie, baptisée le 5 novembre 1699, mariée le 26 février 1720 à sieur « Diovélant, enterrée le 28 février 1749.

« Jean-Baptiste, baptisé le 23 juillet 1707, enterré le 4 août 1711.

« Marie Gouthière, baptisée le 5 novembre (année omise), épouse Dio- « vélant, le 26 février 1720.

Descendance de Claude Gouthière et d'Anne de Brienne.

Pierre Gouthière, baptisé le 19 janvier 1732.
Anne-Madeleine, 10 janvier 1734, † 19 mars 1736.
Antoinette, 26 novembre 1735, † 30 octobre 1736.
Anne-Madeleine, 21 mai 1736.
Edme-Claude, 2 décembre 1737 (sellier à Chaumont).
François, 20 février 1739.
Germaine-Antoinette, 7 juillet 1740, † 13 mai 1744.
Germaine-Honorée, 14 octobre 1741, † 8 avril 1755.
Anne, 11 avril 1743, † 29 avril 1747.
Marie-Charlotte, 26 février 1745.
Jean-Baptiste, 24 août 1747.

PLANCHE XII

BRULE-PARFUM DE JASPE ROUGE FLEURI

Provenant de la collection du duc d'Aumont, du mobilier de la Reine, de la vente Fournier (1831) *et de la vente du prince de Beauvau* (1865).

(Collection Wallace. Galerie XIX, nº 15.)

4. Propriétés de Claude Gouthière.

(Communication de M. Louis Morin, archiviste à Bar-sur-Aube.)

« Finage de Bar-sur-Aube, appelé Courcelles, lieu dit Roujeux, tenant « d'une part à M. de Vaudière, d'autre part à Jean Bouc, aux héritiers de « la veuve Pillard, d'un bout, à Jean de Cornet, cordonnier, d'autre au « nommé Dangin, tonnelier.

« Bourillon. Tenant d'une part à Louis Batillet, d'autre part aux héri- « tiers Mousseler, d'un bout au chemin, d'autre à Jean Batillet. »

5. Autorisation des parents au mariage de Pierre Gouthière.

Archives de l'étude Balleret, à Bar-sur-Aube.
25 mars 1758.
Timbre de la généralité de Châlons.

« Par devant nous, notaires royaux, Claude Gouthière et Anne de « Brienne, constituant pour procureur général et spécial la personne de « Me Bernard Viet, prêtre, docteur en théologie (*je passe les donations, que le contrat va répéter, pour en citer la fin*)...

« Et au surplus faire au dit contrat toute autre stipulation que ledit sieur « procureur constitué jugera nécessaire, acceptent celles qui seront faites « de la part de la dite demoiselle (*sic*) veuve Cerizet.

« Passé au dit Bar-sur-Aube, en l'étude de Marcelin, l'un des susdits « notaires, le 25 mars 1758 après-midi.

« Et ont lesdits constituants signé, lecture faite, en fin de minute : Gou- « thière, Anne de Brienne avec Beugnot et Marcelin, notaires au Bar. « Reçu à compte du droit d'authorisation 4 livres, 4 sols.

« *Suivent les dites signatures et le certificat* d'Alexandre Blanchard, « avocat au parlement, conseiller du Roi, lieutenant général de police « en la ville de Bar-sur-Aube. »

6. Contrat de mariage de Pierre Gouthière.

Archives de l'étude Louis Laurent, 23, rue de Bourgogne,
et papiers de famille de M. R. Petit-Leroy, 29, rue Marbeuf.

« L'Étude Boulard a les minutes des présentes, délivrées le 6 février 1776.

« Par devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris, sous-
« signés.

« Furent présents sieur *Pierre Gouthière*, maître doreur à Paris, y de-
« meurant, quai Pelletier, paroisse Saint-Gervais, le dit comparant, ma-
« jeur, fils du sieur Claude Gouthière, maître sellier à Bar-sur-Aube, et de
« demoiselle Anne de Brienne, sa femme, stipulant pour lui et en son nom
« du consentement, et assisté de Me Pierre Bernard Viet, prêtre, docteur
« en théologie, prieur commanditaire du prieuré de Saint-Ouen-les-Tour-
« nau, demeurant à Paris, rue Pavée, paroisse Saint-Andrée des Arcs, à
« ce présent stipulaire comme procureur dudit sieur et demoiselle Gou-
« thière, père et mère, elle de lui autorisée, fondé de leur procuration spé-
« ciale à l'effet des présentes et contenant la première autorisation passée
« devant Marcelin qui en a les minutes et son confrère, notaires royaux en
« la prévosté et Chastellerie de Bar-sur-Aube, le 25 mars 1758 (*etc.*).

« Et demoiselle *Marie-Madeleine Henriet*, veuve du sieur François
« Ceriset, aussy maître doreur à Paris, y demeurant à Paris, quai Pelle-
« tier, paroisse Saint-Gervais, la dite demoiselle veuve Ceriset, majeure,
« fille de défunt Pierre Henriet, laboureur à Donmartin Letrée et demoi-
« selle Marie Sellier sa femme, actuellement sa veuve, demeurant ordinai-
« rement au dit Donmartin, estant actuellement à Paris, logée chez la
« demoiselle veuve Ceriset sa fille, quay Pelletier.

« Régime de la communauté, dettes et hypothèques non comprises
« (*réduite aux acquêts*).

« Fortune de la demoiselle Henriet :

« 4 000 livres, y compris deniers comptants, marchandises de son
« commerce, meubles, linges et hardes.

« Fortune de Gouthière :

« 2 000 livres : — 1° deniers comptants, meubles, linges, hardes, gains « et épargnes particulières : 600 livres ;

« 2° Avancement d'hoiries des successions des dits sieur et demoiselle « ses père et mère Gouthière. Constitution de dot : 6 hommées et 1/2 de « vignes au finage de Bar-sur-Aube, appelé Courcelles, lieu dit Rougeux, « plus 20 hommées de vignes au finage de Spoy, lieu dit Bourillon, les « deux pièces faisant ensemble un total de 672 livres, 10 sols, à raison de « 25 livres l'hommée.

« 3° 600 livres 1/2 comptants.

« 500 livres en linges de toile de différentes espèces, 5 muids de vin, « de valeur de 150 livres, à raison de 30 livres le muid.

« 4° Pour compléter la somme de 2 000 livres, constitution de dot des « parents, somme à verser après le mariage : 77 livres 10 sols.

« 1 000 livres extraites aujourd'hui de ces biens pour *être consignées au* « *bureau des maîtres doreurs*, en cette ville.

« Des biens desdits sieur et demoiselle future épouse, il entrera de part « et d'autre en la dite communauté la somme de 1 350 livres ; à l'égard du « surplus de leurs biens, il sera et demeurera propre à chacun d'eux et aux « leurs de chaque côté et ligne, avec tout ce qui leur adviendra et échéera « pendant ledit mariage, tant en meubles qu'en immeubles, par succession, « donation, legs et autrement à tel titre que ce puisse être.

« Plus la dite demoiselle future épouse, de sa part a donné irrévocable- « ment encor entre vifs audit sieur futur époux ce acceptant au cas qu'il lui « survive et non autre, et pourvu qu'il n'y ait pas d'enfant vivant de leur « mariage au jour du décès de la dite demoiselle future épouse, l'usufruit « et la jouissance, la vie durant du dit sieur futur époux, de la somme de « 1 000 livres à prendre sur les biens que la dite demoiselle future épouse « s'est ci-dessus réservés propres et aux siens de son côté et ligne.

Signatures des témoins : « Savoir, de la part du dit sieur futur époux :

« de Jean-Honoré Pélier, bourgeois de Paris, cousin; de Jean-Fran-
« çois Buffet, bourgeois de Paris, ami — et de la part de la future
« épouse : du sieur Claude Diot, laboureur à Buffey-Letrée, beau frère;
« sieur Jean Baptiste Brissou, marchand de vin, cousin; Antoine-
« Nicolas Sériot, compagnon cordonnier, beau frère; Pierre Carm, botier,
« négociant à Paris, cousin germain; Jean-Pierre Ceriset, maître-tail-
« leur, cousin; et Antoine Fougent, bachelier en droit, amy.

Plus : les signatures de Gouthière et des notaires Beline et Boulard. La mère Henriet « ne savait pas signer » *ni Seriot, l'un dez témoins.*

7. *État des dettes de François-Thomas Germain* (6 mars 1772).

Archives de la Seine.

« Pierre Gouthière, maître doreur à Paris, demeurant quay Pelletier
« — paroisse Saint-Gervais — lequel nous a présenté 9 billets du dit sieur
« Germain, dont 4 en date du 6 août 1764, un de 1 400 l., un de 1 535 l. 6 d.
« 3 s., un de 1 440 l., un de 1560 l, payables au 5 novembre 1760, un autre
« en datte du 9 mars 1765, de 1 200 l. payable au 21 juillet à son ordre et
« causes; 4 autres en date du 1er may 1765, un de 1578 l. 1 d., un de
« 3 270 payable au 21 novembre, un autre de 1 567 l. 10 d.; 2 autres billets
« ont été faits, l'un de 3 403 l. payable au 20 novembre, un autre
« de 1 100 l. payable au 20 décembre prochain. Valeur reçue comptant.
« Total des créances 19 006 livres 6 d. 3 sols.

Signature de : GOUTHIÈRE.

8. *Catalogue des tableaux, dessins et estampes exposés au Salon de l'École Royale et gratuite de dessin de Troyes, pour la distribution des prix pour l'année 1784, faite le 30 septembre par Monseigneur l'Intendant de Champagne.*

Bibliothèque de Troyes. Cartons locaux, nº 2 332.

« Nº 15. Un autel en relief, chargé d'un vase, par Gouthière, doreur
« ciseleur du Roi.

« N^os 16 et 17. Deux vases, par le même.

« Ces trois numéros, du cabinet du sieur Rondot père (Jacques Ron-
« dot). »

8 *bis*. *Œuvres de Rondot fils.*

Même catalogue.

« N° 18. Un « Wouvermans : un gué, peint sur bois, du cabinet du « sieur Rondot père ».

« N° 22. « La soumission de la ville de Troyes à Henri IV, dessin lavé « au bistre par Rondot fils.

« N° 23 (du même). Trait de bienfaisance de Henri le libéral, comte « de Champagne, lavé par le même.

« N° 28. Le silence. Tête dessinée à la mine de plomb par Rondot fils.

« Les dits numéros, du cabinet de Monsieur Rondot fils, professeur à « l'école. »

9. *Note de police* (registres de la Bastille).

(Communiquée par feu M. Vial.)

A l'Opéra, 1^er avril 1767, à 8 heures du soir.

« Monsieur,

« J'ay fait conduire au fort Levesque le sieur Gouthière, doreur, qui « demeure au quay Pelletier à l'enseigne de la Boucle d'or, pour avoir insulté « et tréte de poliçon (*sic*) dans le parterre de l'Opéra, Monsieur de la « Baume, mousquetaire gris ; et j'ay remis le mousquetaire à l'officier de « sa compagnie.

DESCHAMPS.

(Ms. Bastille, 2309.)

10. *Lettre de Belanger.*

Archives nationales. O^1 3 031.

Belanger à M. Dalarue, miroitier du roy.

« M. de la Ferté prévient M. de la Roue (*sic*) que le duc d'Aumont « a agréé le dessin du coffre à bijoux.

« Bocciardy choisi comme sculpteur du pied en bois doré.

« Sept ou huit mille livres comme prix maximum fixé par le duc d'Au-
« mont.

Paris, le 24 août 1769.

10 *bis. Mémoire de Gouthière pour le coffre à bijoux de la Dauphine.*

Archives nationales, O[1] 3 028.

« Corbeille de Monsieur le Dauphin.

« Gouthière, cizeleur doreur des menus plaisirs, sur ordre de Monsieur
« de la Ferté, intendant des menus plaisirs du Roy.

« Pour coffre à bijoux, avoir fait modeler par Monsieur Oudon (*sic*) une
« tête d'Apollon pour placer sur la porte du dit meuble.

11. *Lettre de Belanger à Monsieur de la Ferté.*

Archives nationales, O[1] 3 044.

« J'ai l'honneur de vous envoyer un numéro des modèles que le sieur
« Gouthière a fait exécuter pour vous d'après mes dessins, par le sieur de la
« Planche, sculpteur, que j'ai réglé à la somme de 368 livres, qui me paraît
« être la juste valeur, mais que je n'ai pas cru devoir signer, n'ayant pas
« reçu directement vos ordres à ce sujet.

« J'ai vu hier tous les travaux qui se font pour vous chez le sieur Gou-
« thière ; je les ai trouvé (*sic*) tous entre les mains des ouvriers et très avan-
« cés ; je les suis avec exactitude et je ne les perdrai pas de vue qu'il ne
« soient entièrement terminés.

« Je crois devoir vous avertir, Monsieur, que dans l'état de ce qui m'est
« dû aux menus et que j'ai remis ces jours-ci à Monsieur de la Ferté, j'ai
« porté en compte différents dessins dans le genre de ceux que j'ai fait
« exécuter pour vous et qui sont de nature à être emploiés avantageu-
« sement dans ce qui se fait aux menus. J'ai cru ne faire en cela rien que de

PLANCHE XIII

PENDULE DE LYON OU D'AVIGNON

Signée de GOUTHIÈRE.

(Collection Wallace. Galerie XIX, n° 22.)

PAIRE DE CANDÉLABRES

Modèle attribué à BOIZOT.

(Collection Wallace. Galerie XIX, n^{os} 20 et 21.)

« conformer à ce que vous m'avez déjà permis de faire pour une partie des « modèles que Monsieur Bocciardi a exécuté sur mes dessins et qui ont été « utilement emploiés par M. Challes dans les deux derniers catafal- « ques. Je ne doute pas que, si M. de la Ferté, qui aime à faire les choses « avec justice et selon la règle, a donné mes mémoires à vérifier à M. Challes, « cet artiste ne soit fort aise de voir ses dessins au nombre de ceux qu'on « rassemble aux menus parce qu'il connaît le parti qu'on peut en tirer. « Messieurs Berin et Sloodtz ont laissé comme cela nombre de dessins de « différents modèles qu'ils faisaient exécuter, et, quoique je ne prétende « sûrement pas me comparer à ces grands maîtres, je peux dire cependant « qu'en égard aux soins et à l'attention que j'ai mis dans tout ce que vous « avez daigné me confier et d'après l'approbation des plus célèbres artistes, « si c'est pour moi un moyen de tirer quelques livres de mes ouvrages, ils « ne seront pas sans utilité pour les menus. Au surplus je ne désire rien à « cet égard.

(*Il termine en demandant un appartement dans le quartier des menus et des facilités pour un voyage en Italie.*)

Paris, ce 17 novembre 1774.

BELANGER.

12. « *État des différents dessins qui ont été faits par M. Bélanger, architecte et dessinateur des menus plaisirs du Roi, sous les ordres de Monsieur le duc d'Aumont, pour être déposés dans les magasins des menus plaisirs* ».

Archives de M. Doucet.

Janvier 1772.

« Au crayon noir, un grand dessin sur une feuille grand aigle de
« France, représentant une console de la hauteur de deux pieds
« représentant une tête de bélier ornée de fleurs vue de face ... 48 l.

« Dessin de trépied pour supporter une cassolette, avec 2 têtes « antiques ..... 144 l.
« Dessin d'un cip pour être exécuté en marbre ..... 96 l.
« Dessin de 2 cassolettes de granit vert, avec des anses de bronze « avec rinceaux d'ornements, posées sur une base triangulaire « de jaspe vert, pour servir à porter des parfums dans les fêtes 96 l.
« Autel de porphire, dans le goût antique, avec banc de granit rose 96 l.
« Urne très grande de serpentine antique avec anses de bronze « pour l'autel ..... 144 l.
« Dessin à l'encre et au bistre d'une cassolette de jaspe rouge, « avec des anses en bronze et enroulements sortant du pied « douche ..... 36 l.
« Deux dessins et deux grands trépieds antiques, ornés de têtes « de bélier, guirlandes de fleurs et de fruits et rinceaux d'orne- « ments (pour supporter table à fruits) ..... 36 l.
« Dessins de deux cassolettes de porcelaine, pour être suppor- « tées par de petites colonnes de bronze avec des culots et têtes « de soleil ..... 120 l.
« Avoir dessiné les grands ordres d'architecture d'après Vignolle « et d'autres d'après Palladeu. »

. . . . . .

Total général..... 3 240 l.

« N. B. Les dessins ci-dessus ont été remis en partie à M. Bochardy (*sic*), « sculpteur des menus, ainsi qu'à d'autres ouvriers et doivent être rendus « à M. Houdon. »

II. Exercice pour M. le duc de Richelieu, premier gentilhomme de la Chambre, sous les ordres de Monsieur le duc d'Aumont :

Avoir travaillé avec M. Chasle aux différents projets du catafalque qu'il a érigé aux mânes du feu roi de Sardaigne, du 22 février au 29 mars 1773..... 450 l.
Dessin d'une cassolette de serpentine antique orné de bronze de figures et de rinceaux d'ornement, avec un pied ..... 50 l.

Dessin d'une petite cassolette de jaspe rouge cannelé, ornée de petites têtes de femmes en bronze doré d'or moulu, avec pied.	50 l.
Total.....	550 l.

13. *Correspondance du duc d'Aumont au sujet de Houdon et de Bocciardi.*

Archives nationales, O¹ 2 811.

« Monsieur Houdon travaillera sous les ordres de Monsieur Chasles, spé-
« cialement pour la copie des dessins, et suivra généralement toute la par-
« tie de la peinture, aux appointements de 600 livres. »

8 mars 1765. D'Aumont.

Une autre note parle de Bocciardi :

« Réponse aux éclaircissements demandés par la lettre du ministre,
« du 24 mai 1782.

« Le sieur Bocciardi, sculpteur, attaché aux menus par M. le duc d'Au-
« mont depuis 1766, est chargé de la sculpture qu'il peut y avoir à faire dans
« les différentes occasions. C'est un habile homme et de probité. »

14. *Paiement fait à Gouthière, pour des dessins.*

Archives nationales, O¹ 3025.

« 1769. Dépense des princes.

« Sieur Gouthière — 1000 livres pour des dessins fournis pour devis
« aux préparatifs ; mandement de ladite somme. Point de mémoire.
N° 152. »

15. *Travaux pour Fontainebleau.*

(Cités par M. J. Guiffrey.)

« 5 avril 1772. Au sieur Gouthière, doreur, 1 000 livres à compte des
« ouvrages de bronze doré d'or moulu qu'il fait pour le pavillon du jardin
« de Diane à Fontainebleau.

Suivent d'autres acomptes, pour une somme totale de 4 300 livres.

« De plus, le 27 novembre 1773, au nommé Goutière, fondeur, à compte « des ouvrages qu'il fait pour l'aile neuve du château de Fontainebleau : « 500 livres.

« 1er mars 1786. Placet du sieur Goutière, ciseleur, doreur du Roi, qui « demande des travaux et rappelle son ancienne créance (sur Fontainebleau). « Le 7, répondu à peu près négativement sur les travaux ; mais pressé au « surplus de se mettre en règle sur sa créance. »

16. *Travaux pour Fontainebleau.*

Archives nationales, O¹ 1 722 A.

« 6 juin 1785.

« Remis à Monsieur Cuvillier les quatre mémoires par duplicata du sieur « Goutierre, sculpteur, château de Fontainebleau. Cette partie a été « portée à la liquidation nationale et elle y a été remboursée.

Signé : CUVILLIER.

17. *Travaux pour Fontainebleau.*

Mémoire cité par M. Henri Stein (*Curiosités locales. Fontainebleau et ses environs ;* 2e série. Bourges, imprimeur, 1909).

« A Monsieur le comte de la Billardrie d'Angiviller, directeur et ordon- « nateur des Bâtimens du Roy.

« Le sieur Gouthière, cizeleur-doreur du Roi, a l'honneur de vous « exposer qu'il a cizelé et doré tous les bronzes qui ont été ordonnés, « pendant les années 1772, 1773, 1774 et 1777, au département du château « de Fontainebleau, sous les ordres de M. le marquis de Marigny, de « M. l'abbé Terray, et sous la conduite de M. *Gabriel*, premier archi- « tecte de Sa Majesté ; et il ose croire qu'il a pleinement justifié la « confiance dont il a été honoré.

« Comme il est instruit que depuis quelques jours on dispose des « travaux en bronze pour ce même département, et que M. Roland, « sculpteur de l'Académie, est chargé d'en faire les projets, il supplie très « humblement Monsieur le Comte de vouloir bien lui continuer la partie « des bronzes ; il fonde sa demande sur ce qu'il est en possession de « cette partie depuis 1772, et qu'il s'est efforcé de lui donner le degré « de perfection qui lui a mérité les suffrages de ses supérieurs.

« Il a exécuté les bronzes et il a fait la dorure de la *cheminée du salon « de Diane, actuellement reportée dans la bibliothèque du Roi à Versailles,* « ainsi que toutes les autres parties de ce salon, d'après les modèles que le « sieur *Boizot,* sculpteur de l'Académie, fut chargé de faire.

« Il a suivi exactement les ordres qu'il a reçus à cet effet de M. Ga- « briel et il est en état d'en justifier par les lettres de cet architecte.

« Le sieur Gouthière espère d'autant plus de la bonté de Monsieur le « Comte la grâce qu'il sollicite, qu'il n'a cessé de travailler au dépar- « tement de Fontainebleau que parce qu'il n'a été ordonné aucun « ouvrage relatif à sa partie depuis l'année 1777, et qu'il lui reste « encore dû pour tous ceux qu'il a faits une somme de 27 397 livres « 10 sols, savoir :

« Sur l'année 1772	17 414 l. 10 s.
« Sur l'année 1773.....	1 104
« Sur l'année 1774	755
« Enfin sur l'année 1777.....	8 124
Total	27 397 l. 10 s.

« Le sieur Gouthière ose donc espérer que, d'après toutes ces considé- « rations Monsieur le Comte voudra bien le continuer dans la possession « de tous les travaux de cizelure en bronzes et dorure au département de « Fontainebleau, puisqu'il a rempli ses devoirs dans cette partie avec zèle « et distinction.

« Il a encore l'honneur d'observer à Monsieur le Comte qu'il vient de

« faire, conjointement avec les sieurs *Rousseau frères*, sculpteurs du Roi, « *les bronzes de la cheminée de la salle des bains du Roi à Versailles*, de *celle* « *de la salle des nobles de l'appartement de la Reine* et ceux du foyer de « la Reine à l'Opéra.

Ce 1er mars 1786.

« (*En marge est écrit, le 7 mars 1786 :*

« Répondre à peu près négativement sur les travaux demandés, en le « prévenant au surplus de se mettre en règle sur sa créance. »

(Archives nationales, O[1] 1 436.)

18. *Bronzes cités par l'inventaire de 1787, pour le château de Fontainebleau.*

« Grande pendule d'or moulu : 2 figures de femmes, une assise ; cassolette « dessus, 3 têtes de bélier, guirlandes et pieds de biche (24 de haut, 17 de « large).

« Un feu de bronze doré : cassolette ovale au milieu portée par 4 pieds de « biche, tête de bélier à chaque bout et 2 pommes de pin aux côtés, sorte « de médaillon à rosace, couronné de 2 branches de chêne.

« Le tout dans les grands appartements.

« 3 paires de bras à 3 branches d'or moulu : gaines à têtes de faune sur- « monté de cassolettes, posées sur trépied de biche, tête de bélier, guirlan- « des de fleurs et fruits et bouquet idem dessus (23 de haut sur 17 de large) ».

« Estimés..... 4 000

19. *Mémoires de travaux pour Louveciennes.*

Bibliothèque de Versailles, n° 240.

Mémoires de : 31 décembre 1793.

« Divers modèles et exécutions d'ouvrages de bronze, cizelure et dorure « d'après les ordres et pour le service de Madame la comtesse Du Bary, par « Gouthière, cizeleur et doreur des menus plaisirs du Roi.

PLANCHE XIV

SECRÉTAIRE

MARQUETERIE DE RIESENER

Provenant de la collection du Comte Koucheleff Bezborodko.

Haut. : 1^{m},40 ; larg. : 0^{m},80 ; prof. : 0^{m},42.

(Collection Wallace. Galerie XVIII, n° 12.)

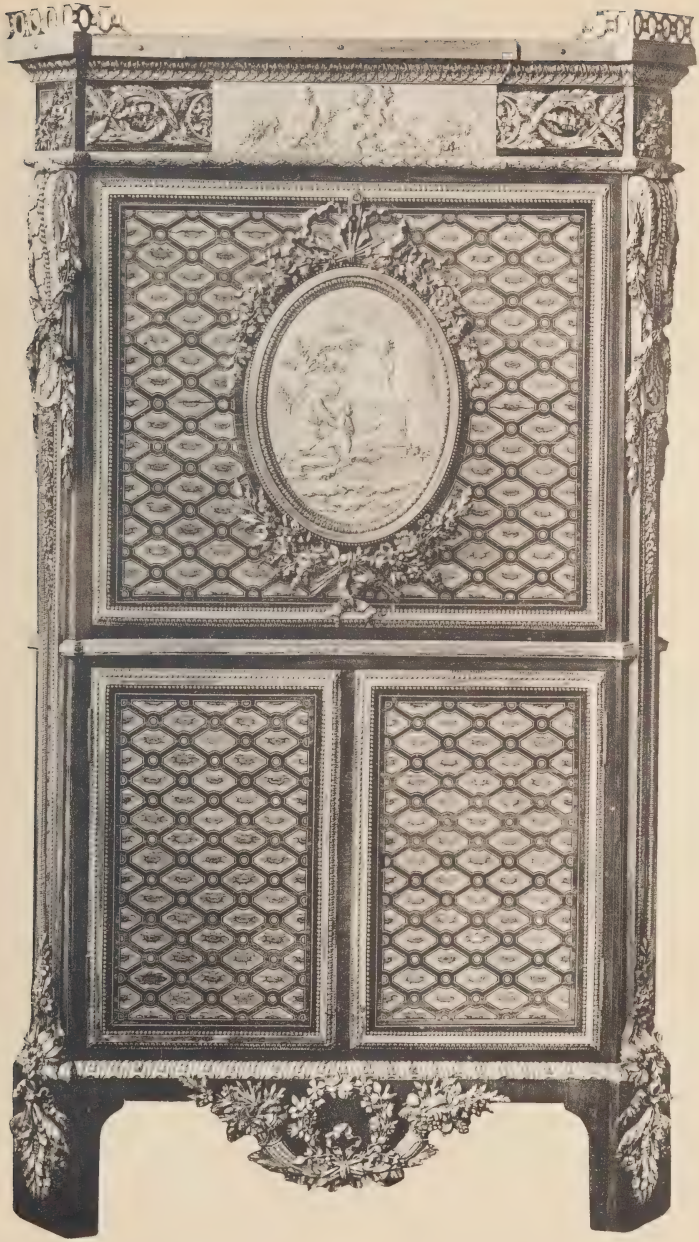

« A Paris, quai Pelletier, à la Boucle d'or. »

Montant à la somme globale de 134 218 livres, 8 sols, 4 d. Gouthière en signa le reçu le 31 décembre 1773 : « Reçu de Mme la comtesse du Barry « 99 298 à laquelle a été réglé le présent mémoire par Monsieur Rœttier, « orfèvre duRoi, dont quittance à Versailles. »

SALON OVALE.

« *Bras à 8 branches.*

« Esquisses, modèles de bras à roses.

« Esquisse, modèle en cire à 3 branches de roses et myrthes, modèle « en cire à 2 branches (lequel modèle n'a point été détruit pour la facilité « de la monture). Pour tous les divers modèles de roses et boutures de roses, « lesquels modèles ont été faits en cire et finis chacun avec la plus grande « sujettion. Pour avoir monté en plâtre tous les dits modèles, en avoir « coulé les cires d'épaisseur, séparé et posé chaque pièce sur des noyaux de « plâtre, ensuite les moules en plâtre, les avoir fondus en étain et les « avoir cizelé. Pour la monture et ragrégure des soudures, pour les avoir « doré et surdoré d'or moulu et les avoir mis en couleur matte.

Somme totale ..... 20.936 l.

« *Cheminée.*

« A. Modèles : moulure poussée en bois, feuilles d'eau et feuilles d'orne- « ments modelées à la cire ; moulé en sable, fondu en cuivre, cizelé afin de « servir de modèles ; entrelacs taillés pour la traverse de 14 pouces : 5 grands « ronds et 5 petits, les premiers décorés d'un chapelet ; entrelacs modelés « en cire de branches de roses, etc.

« B. Exécution en bronze de la dite cheminée ; moulure en doucine posée « sur une tablette, décorée de feuilles d'ornements et feuilles d'eau, faisant « avant-corps à arrière, lame d'acier visible sous chaque feuille or moulu.

(Rappel de la frise de panneau au dessous à entrelacs et des branches de roses entrelacées sur chacun des petits panneaux.)

« 2 *trépieds à* 6 *montants.*

« Décorés de narcelles sur faces et d'une gorge derrière, 2 têtes de « bouc à chaque trépied, 3 pieds de bouc au bas, 2 pommes de pin et deux « boutons à feuilles et graines, 2 serpents sortant du culot en feuilles d'eau « et coques d'ornement, guirlande de vigne, de ronde bosse, et 2 chutes ; « vase isolé, dans le trépied, avec flamme dedans.

« Pour avoir monté avec sujettion les dits trépieds sans qu'aucune visse « soit apparente. Pied en marbre à tore de lauriers, tigettes de lauriers dans « cannelures torses.

« Cadre de tour de chambranle à rais de cœur.

« Tous les autres au violet.

Total ..... 12 354 l.

« *Boutons de croisée.*

« Modèles en bois, couronnes de roses, modelées en « cire, ornées du chiffre de Madame, d'un chapelet « et d'une fleur de soleil qui sert de rosette pour le « bouton.

Total ..... 2 187 l.

« *Espagnolette.*

« (Même modèle) poignée en forme de lyre, graines « à chapelet des 2 côtés.

Total ..... 3 594 l.

« 3 *boutons* pour portes du salon carré.

« Couronnes de roses, décorées du chiffre de Madame, « avec une fleur de soleil qui sert de rosette, avec « plaques et des graines sur lesquelles le soleil est « posé.

Total ..... 3 721 l.

« *Feu à cassolette.*

« Avec revêtement et garniture de pelles et pincettes « (dessins choisis par Madame), le tout fourni par « M. Thibault, serrurier de Madame ..... 6 000 l.

« *Paire de girandoles.*

« Vase, pied d'estal (*sic*) et 4 branches de lys dont 3 « servant de bobèches ..... 1 200 l.

GRAND SALON CARRÉ.

« *Une des 2 cheminées.*

« Pour avoir fait sculptés (*sic*) des oves et feuilles « d'ornement... pour avoir fait modeler 4 branches « de vignes... pour les avoir moulés en plâtre, « fondu en étain et les avoir cizelés, modelés en cire « avec feuilles d'ornement.

(*Suit l'exécution de la cheminée à frise de branches de vigne à jour, dorées d'or moulu, à consoles ornées de tournesols et branches de vigne sur leurs tiges.*)

Le tout ..... 6 366 l. 11 s. 8 d.

« Ornement sur *serrure d'une porte.*

« Cœurs entrelacés, arabesques au chiffre de Madame, « bouton avec tête de soleil et narcelles..... 774 l.

« *Bronzes d'une porte,* cœurs entrelacés percés à « jour, boutons à fleurs de soleil, ornements en « arabesque au chiffre de Madame..... 4 185 l.

« 2 autres portes semblables au même prix.

« *Espagnolettes.* Soleil avec guirlande fleurie autour, « poignée (modèle en bois) en forme de lyre ..... 574 l.

« 2 branches de vigne tournant autour (or mat).
« 2 vases, poignée de 9 guirlandes difficile à cizeler,
« rosettes et 4 ornements où sont attachées les cor-
« des de lyre..... 1 937 l. 18 s. 9 d.

« Pour avoir fait faire plusieurs dessins et modèles
« pour les *feux* du salon carré, dont 1 modèle
« s'étant trouvé du goût de Madame, a servi à
« l'exécution des 2 feux des 2 cheminées du dit
« salon, lesquelles sont très riches et décorées de
« bas-relief..... 14000 l.

« Dessins et modèles pour *2 paires de bras* posés
« aux 2 cheminées du salon carré..... 12 000 l.

« Dessin pour *une paire de flambeaux* cannelés
« avec pieds à cannaux et ornements..... 800 l.

. . . . . .

Total général des dites pièces..... 60 447 l. 19 s. 7 d.

SALON A CUL DE FOUR.

« *Cheminée* avec une frise de roses entrelacées et des
« colonnes à enroulements des branches et mirthes. 5 752 l. 11 s.
« *Boutons de croisées* aux myrtes symboliques.
« 562 exécution..... 1 440 l.
« *Espagnolettes* en forme de lyres et à branches de
« myrtes, 2 167 l. *boutons ovals* pour volets, *poi-*
« *gnées de jalousie*, etc.
« En tout..... 16 807 l. 16 s. 8 d.

GARDE-ROBE en marbre.

« *Espagnolettes, boutons de volets* ainsi que dans
« l'antichambre..... 514 l. 16 s.

« *Bras à 2 branches,* composés d'un carquois et
« de lauriers or mat..... 400 l.

SALLE A MANGER.

« Modèle d'*un 1/2 lustre* à 4 bobèches, exécution de
« 4 sur le même modèle, avec tous supports de
« cristaux (ceux-ci posés par lui)..... 1 400 l.
« *Serrure* d'une porte donnant sur le jardin.
« *Feu* à enfants..... 600 l.
« Et garniture de fortes pelle et pincette..... (etc.).

SUPPLÉMENT.

« Pour les anciens appartements du château avoir
« fourni une *paire de bras* composée de 3 branches
« de lys, autres fleurs et nœuds de ruban, deux
« des dites branches servant de bobèches..... 2 500 l.

Le mémoire termine en donnant quelques détails intéressants :

DÉPENSES ET FRAIS EXTRAORDINAIRES.

« *Journées et nourriture des ouvriers* employés avant
« le premier souper donné à Louveciennes le 4 sep-
« tembre 1711 :
« 23 journées à 5 l. au sieur Verheyen.
« 8 journées au sieur Francfort.....
« 37 journées à 2 autres ouvriers.....
« Payé à M. Tussot, aubergiste..... 147 l. 10 s.
et..... 37 l. 18 s.
« 95 voyages, à partir du 29 juillet 1770, jusqu'au
« 30 septembre 1772, 12 l. pour chaque voyage. 1 140 l.

« Total d'ensemble..... 134 218 l. 8 s. 4 d.

« Reçu de Madame la comtese Du Barry, 99 298 l., somme à laquelle « a été réglé le présent mémoire par Monsieur Roettier, orfèvre du Roi, « dont quittance à Versailles, le 31 décembre 1773 (*ce dernier reçu écrit « de la main du ciseleur*).

Signé : GOUTHIÈRE.

20. ***Mémoire de travaux pour Mme du Barry.***

(Même source.)

31 décembre 1773.

« Deux bordures de miroirs à moulures cintrées.

« Une garniture d'étui en maroquin rouge, doré aux armes de Madame.

« Une garniture composée de 3 pièces en marbre blanc, garnie d'ar-
« gent et dorée d'or moulu — pièce de milieu : autel décoré d'un bout
« de colonne et d'un vase ; 2 figures de femme, deux guirlandes de
« fleurs, 2 têtes de bouc, tores autour du vase au pied douche. — Les
« 2 autres pièces sont 2 urnes dont l'une représente le vin et l'autre l'eau.
« L'une a un satire, l'autre une nayade. Décorés de guirlandes de vigne
« et d'huîtres. Le bec est orné de 2 têtes de bouc, de 2 gargouilles,
« de 2 cercles à feuilles d'acanthe..... 5 000 l.

« Plus pour les frais de 2 groupes pour les girandolles
« que j'ai fait modeler par M. *Boisseau* (*lire Boizot*)
« auquel j'ai payé pour ses modèles et esquisses en terre
« la somme de..... 1 500 l.

« Payé 200 l. au mouleur.

« Payé 300 l. à M. Boisseau pour les cires.

« Payé à MM. Feuillet et Métivier pour des pieds d'es-
« taux à ornements de fleurs. Ils ont aussi composé et
« modelé la corbeille de fleurs ..... 660 l.

« A Bairai (*peu lisible*) fondeur des figures en argent..... 315 l.

« Voyage à Choisy avec Monsieur Boisseau (*Boizot*) pour
« montrer ces ouvrages à Madame..... 18 l.

PLANCHE XV

TABLE-CONSOLE

ŒUVRE DE L'ÉBÉNISTE DUBOIS

Ce meuble supportait le coffre de mariage de la Dauphine Marie-Antoinette.

(Collection Wallace. Galerie XIX, nº 16.)

COMMODE

MARQUETERIE DE RIESENER AU CHIFFRE DE LA REINE

(Collection Wallace. Galerie XVIII, nº 18.)

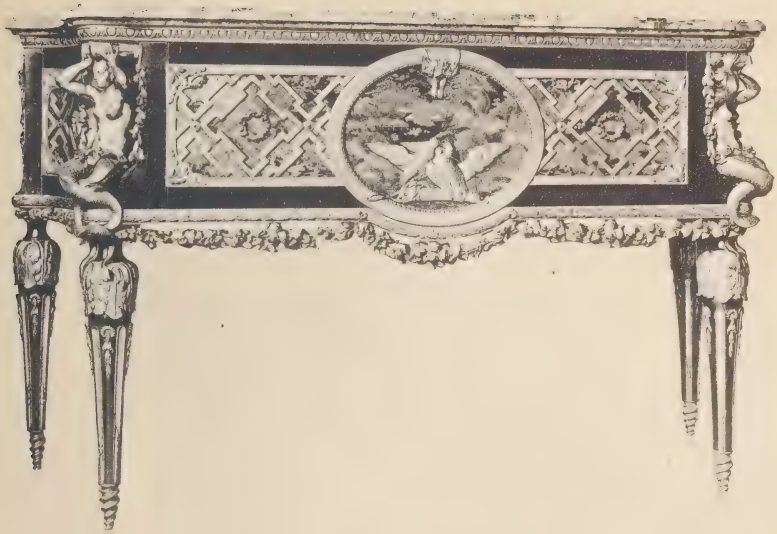

« Avoir fourni 1 feu à lione pour la chambre à coucher de
« Madame... 1200. Argenture des pièces du salon oval.

. . . . . .

Total général..... 14 006 l. 10 s.

Reçu de Madame 13 200 l. montant de la réduction de Roettier.

31 décembre 1773.

21. *Mémoire pour travaux fournis à Mme du Barry, présenté par l'architecte Ledoux.*

Bibliothèque nationale, manuscrit français, n° 8 158.

« État des bâtiments de Versailles demandé par M. Fontanes. Somme « de 81 239 l. réclamée pour le pavillon de Louveciennes, dont j'ai fait « les dessins, conduit les ouvriers, réglé les mémoires et fait les voyages.

« Pour les bronzes à M. Goutier (*sic*) dont j'ai fait les dessins, conduit « les modèles et l'exécution, relevé les différents articles qui comptent « à son mémoire :

« Salle à manger	1 749
« Vestibule	698
« Salon carré	19 706
« Salon oval	31 272
« Salon au cul de four	6 660
« Antichambre et garde-robe	1 109
« Les pieds d'estaux, un chapiteau, le tout réglé estimé « à	20 000

Signature de Ledoux, architecte dessinateur.

22. *Paiements à Gouthière pour Louveciennes.*

Bibliothèque nationale, manuscrit sup[t] français, n° 7 818.

« 9 février 1771, à Gouthière, fondeur	8 000
« 4 avril 1771, à Gouthière.....	6 000

« 15 juillet 1771, à Gouthières, doreur..... 6 000
« 3 septembre 1771, à Gouthière 5 000
(*Son nom suit ici celui de Fragonard*).
« 16 septembre 1771, à Gouthière, fondeur.... 5 000
« 21 novembre 1771, à Gouthière, fondeur 6 000
« 17 janvier 1772, à Gouthière, fondeur 10 000
« Mai 1772, à Gouthière, fondeur..... 7 000
« Septembre, à Gouthière 5 000
« Mars, 1773 ..... 20 000
« Juin..... 20 000
« Juillet, à Gouthière, doreur 6 000
« Août, à Gouthière..... 20 000

« Comptes tenus par Beaujon, quittances chez Me Le Pot d'Auteuil, « notaire. »

23. *Travaux pour Louveciennes.*

Bibliothèque de Versailles, nº 260.

« Quittances du 31 juillet 1786 ..... 150 livres. Louveciennes.
« Quittances du 23 août 1786..... 200 livres. Louveciennes.
« Quittances du 7 septembre 1786..... 300 livres. Louveciennes.
« Quittances du 24 septembre 1786..... 200 livres. Paris.
« Quittances du 3 novembre 1786..... 300 livres. Louveciennes (de M. de la Neuville).
« Quittances du 23 décembre 1786..... 1.000 livres (pour ouvrage de Paris).
« Quittances du 6 mars 1787..... 150 livres (à compte Louveciennes).
« Quittance du 27 may 1788..... 1.144 livres,
« pour acompte de montures bronze et dorure pour Louveciennes.
« A la date du 1er octobre 1789, mémoire d'ouvrage fait pour la Du Barry

« d'après les ordres de Gouthière par Jacot (ciseleur et monteur, rue du faubourg Saint-Denis).

« 12 journées 3/4 à 4 l. 14 s. = 56. l. 8 s. les dites journées employées « à faire une cheminée chez M. Gouthière, l'avoir monté en bronze.

« Plus une autre qui a été montée chez moi ..... 76 l. 10 s.

« Avoir soudé deux modèles de boucles de harnois à 3 pièces. 6 l.

138 l. 18 s.

24 l.

A compte..... 114 l. 18 s.

En marge : « re sou le montan si contre (*sic*).

François-Joseph Lothringer,

tourneur en cuivre, rue de Charonne à Paris, auquel la quittance avait été cédée et transportée, le 22 novembre 1789.

Enfin, le 17 février 1790 :

« Reçu de 102 l. pour ouvrages faits à Paris

24. *Inventaire du duc d'Aumont.*

1er mai 1782.

Archives de l'étude Legay, 93, rue Saint-Lazare.

« A la requête de :

« 1° *Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont,* duc de Villequier, maréchal de « camp des armées du Roi, premier-gentilhomme de la chambre, gouver- « neur de la ville de Boulogne-sur-Mer, exécuteur des testament et codi- « cile du duc Louis-Marie d'Aumont, son père.

« Héritier pour un tiers, donataire par contrat de mariage, légataire « particulier aux termes du testament.

« 2° *Louis-Marie-Guy d'Aumont,* pair de France, cy-devant titré duc de « Mazarin, marquis de Guiscard, etc., fils aîné héritier principal, habile à « recueillir la succession suivant les coutumes.

« De plus donataire entre vifs de son père, suivant contrat de mariage

« passé avec la duchesse de Mazarin par devant Me Brouod qui en a la « minute (11 juillet 1746).

« De plus appelé à recueillir la substitution fondée en sa maison.

« Représenté par Me Boudey Desmarquets, domicilié rue de l'Université, « paroisse Saint-Sulpice.

« 3° *Dame Jeanne-Louise-Constance d'Aumont,* duchesse de Villeroy, « épouse de Gabriel-Louis de Neufville de Villeroy, duc de Villeroy, pair « de France, gouverneur de la ville de Lyon, etc., séparée de biens par « sentence du 14 avril 1780, etc., domiciliée rue de l'Université, paroisse « Saint-Sulpice.

« Hôtel d'Aumont, place Louis XV, paroisse de la Madeleine, de la ville « Levêque (sieur *Trouard,* architecte).

« Inventaire fait du *13 au 14 avril 1782.*

« Gardiens des scellés : Laurent Desclaux, premier valet de chambre.
Jacques-Isidore Decle, concierge.
Samuel Scila, Suisse.

« Prisée faite par Me Claude-François Guilleaumon, huissier commis- « saire priseur, rue Croix-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache « (scellés apposés par Monsieur Jean-Marcellin Serreau, lieutenant du Roy).

Le vendredi 24 mai, le même commissaire priseur assisté des experts : Philippe-François Julliot, marchand bijoutier, à Paris, rue du Four, Saint-Honoré, et Alexandre-Joseph Paillet, peintre, demeurant à Paris, rue Plâtrière, paroisse Saint-Eustache, dressent l'inventaire des bijoux, laques, porcelaines, colonnes, vases, jaspes, marbres, bronzes, « trouvés tant en évidence que sous les scellés du sieur commissaire » ; l'arrangement des dits objets dure jusqu'au 31 mai.

Colonnes.

« 584. — Deux vases en porphyre rouge forme Médicis sur pied « douche et plinthe de même matière et socle carré ouvrage en bronze « doré d'or mat..... 1 000 l.

« 593. — 2 colonnes marbre vert antique de sept pieds sept pouces de « haut, d'ordre composite, chapiteaux à feuilles de relief, fleuron et tors « en bronze doré d'or mat sur socle de marbre serpentine surmontées « de 2 vases d'albâtre oriental couvert sur leurs pieds d'ouvrages ornés « en bronze doré d'or mat..... 4 000 l.

« 594. — Une colonne de porphyre rouge de 6 pieds de prop. avec son « chapiteau d'ordre corinthien, tors à feuilles de laurier et plinthe. Le « tout en bronze doré d'or mat sur socle plaqué de marbre Brocatelle « d'Espagne surmonté d'une boule de marbre serpentine..... 1 500 l.

« 595. — Colonne marbre jaune antique de même proportion et de « même ordre. Tors et plinthe de bronze doré..... 600 l.

« 596. — Colonne marbre africain sur 6 pieds, au chapiteau composite, « tors à feuilles de laurier de bronze doré d'or mat..... 1 000 l.

« 598. — Colonne en marbre granit gris 3 pieds de haut sur plinthe « de même matière, garnie de tors et autres ornements dans le genre « arabesque en bronze doré d'or mat..... 1 200 l.

« 600. — Deux fûts de colonne cannelés de marbre bleu de 2 pieds « et 4 pouces. Bronze doré d'or mat..... 800 l.

« 602. — Deux moyens fûts cannelés marbre granitelle 2 pieds « 4 pouces. Bronze mat..... 500 l.

Vases.

« 603. — Vase couvert marbre serpentin de forme ronde orné de « bronze doré mat dans le genre arabesque sur pied douche.... 650 l.

« 604. — Vase marbre serpentin couvert, figures de femmes, satyres « et autres ornements bronze doré d'or mat..... 1 000 l.

« 606. — 2 vases couverts, forme cassolette, de porphyre noir supportés « par trois consoles et autres ornements bronze doré mat sur plinthe de « jaspe, anse ornée de bronze doré mat..... 1 600 l.

« 609. — Vase couvert de jaspe bronze doré, sur colonne « d'agathe..... 360 l.

« 610. — Un vase de jaspe rouge agatifié formant cassolette garnie

« de rubis, console à tête de faune et autres ornements de bronze « doré d'or mat..... 1 500 l.

Tables de marbre rares.

« 611. — (N° 318 du catalogue)..... 6 000 l.

« 612. — Table marbre vert antique, 4 pieds 2 pouces de long sur 29 « pouces de profondeur (n° 320)..... 1 200 l.

« 613. — (323) Table granit rose..... 300 l.

« 614. — (325) Autre, 4 pieds de larg..... 600 l.

Figures de bronze.

« 762. — Vénus de Médicis, bronze, 20 pouces..... 200 l.

« 763. — Remouleuse, Vénus accroupie..... 240 l.

« Les 2 d'après l'Antique.

« 764. — 2 lustres de bronze doré à huit branches, l'un surmonté « d'une forte boulle avec draperies et figure de renommée et l'autre « composé de divers ornements..... 480 l.

« 765. — Paire de bras à 3 branches formée de gaine surmontée de « vases avec nœuds de rubans, guirlandes de laurier, le tout de bronze « doré..... 720 l.

« 766. — (359) 2 girandolles à 3 branches à mascaron de femme sur « leurs pieds (*sic*) à 3 consolles surmontées d'une tige : 60 l. (garnies de « bobêches).

« 767. — 2 vases de terre d'Angleterre, formés de buire avec figures « de triton formant anse sur socles de marbre vert antique.... 72 l.

« 768. — (351) Un petit lustre à 6 branches, soutenu par 2 chaînes « et autres ornements dans le genre chinois, bronze doré d'or mat avec « guirlandes de perles..... 480 l.

« 769. — 2 petites tables plaquées en bois d'ébenne et pieds à gaines, « garnie chacune de 5 panneaux en pierre de rapport. Ouvrage de Flo- « rence, chapiteaux, moulures et autres ornements en bronze doré « avec dessus d'albâtre fleuri..... 1 000 l.

PLANCHE XVI

ENCOIGNURE

Provenant de la collection Koucheleff Bezborodko.

(Collection Wallace. Galerie XIII, nº 4.)

« 770. — 3 lanternes, dont 2 garnies de cordes, guirlande et cercle « de perles en bronze doré d'or mat et 4 panneaux de verre blanc et « chapiteau. L'autre en forme ronde et verre bombé d'un seul morceau « pareillement garni en bronze mat..... 780 l.

« 771. — (345) Femme-terme..... 2 000 l.

« 772. — (347)..... 200 l.

« 773. — 2 cabinets de laque du Japon fond noir, à sujet de pagode « et châteaux relief en or, renfermant chacun 8 tiroirs garnis de char- « nières équerres en bronze doré, sur pied à 4 gaines, plaqué en ébène « aussi garni de bronze doré..... 1 200 l.

Pendules.

« 338. — (338) Une pendule mouvement par Ferdinand Boitoud (*sic*) « renfermée dans la boiserie du petit salon..... 400 l.

« Dans le vestibule au bas du grand escalier.

« 796. — Cassolette de forme ronde en verre peint en miniature, à « sujets de la fable, surmonté d'un évaporatoire à parfum en bronze « doré..... 30 l.

25. *Consentement à la succession du duc d'Aumont.*

27 octobre 1782.

Archives de l'Étude Legay, 93, rue Saint-Lazare.

« Furent présents Monseigneur Louis-Alexandre-Céleste d'Aumont, « duc de Villequier, maréchal de camp des armées du Roy, chevalier de « ses ordres, 1^er^ gentilhomme de sa chambre, gouverneur de la ville « de Boulogne-sur-Mer et pays Boulonnais, demeurant à Paris, en son « hôtel, rue Neuve-des-Capucines, paroisse de la Madeleine de la Ville « d'évêque, exécuteur du testament et codicilles de feu très haut et très « puissant seigneur M. Louis-Marie d'Aumont (*etc.*), son père, le testa- « ment par lui fait olographe à Paris le 4 mai 1778, déposé, ainsi qu'un « codicille olographe écrit par ledit feu seigneur duc d'Aumont, à « M^e^ Armet, notaire, à Paris, par un autre codicile reçu par ledit

« Me Armet, qui en a la minute, et son confrère, le 2 juillet 1778. Les dits « testaments et codicille visés au bureau des insinuations du Châtelet. « Testament et codicille olographes contrôlés à Paris le 15 avril 1782 « dûment insinués (3e et dernier codicille signalés par l'inventaire le « 2 avril par acte du 17 avril). Et M. Guillaume-Jean Guiscard, procureur « au Châtelet (*etc*...) au nom et comme tuteur aux appelés à recueillir la « substitution, dont a été grevé très haut (*etc*...) Me Louis-Marie-Guy « d'Aumont envers ses enfants et descendants et autres, dans les cas « prévus dans ledit testament par ledit feu seigneur duc d'Aumont son « père, suivant son dit testament. Ledit Guiscard nommé par sentence du « Châtelet (22 avril 1782).

« Lesquels seigneurs duc de Villequier et Guiscard... ont par ces pré- « sentes... autorisé Guillaumont, huissier priseur, qui a fait la vente des « meubles de la succession du dit seigneur duc d'Aumont, les gardiens « des scellés apposés après son décès et tous autres dépositaires, remettent « et délivrent à crédit au dit seigneur duc d'Aumont :

« 1° Meubles à lui adjugés à la 3e vente et compris dans l'état qui « est demeuré annexé à la minute de la procuration d'avis des dits « parents passée devant Me Brichard, l'un des notaires, le 25 sep- « tembre 1782 (lesquels meubles montent à total de 15 418 l. 5 sols « 4 deniers).

« 2° Et le tiers de la vaisselle d'argent appartenant à ladite succession « et comprise dans l'inventaire fait après le décès dudit seigneur « d'Aumont, 13 776 l. 9 sols 11 deniers.

« ... Le tout suivant qu'il est exprimé en ladite sentence d'avis des « parents du 11 octobre 1782.

26. *Partage des biens de la succession du duc d'Aumont.*

1784.

Archives de l'Étude Legay.

« Chapitre XIII du compte que rend à Messieurs les héritiers de la « succession le sieur Joseph Chevallier, cy devant secrétaire dudit sei-

« gneur d'Aumont. Recettes et dépenses faites pour M. de Villequier,
« exécuteur testamentaire, en date du 4 mai 1778 (Armet, notaire, à Paris,
« le 26 juillet 1778).

« A cause des dépenses du cabinet de feu M. le duc pour marbres, por-
« celaines, bronzes dorés.

Article I.

« Payé au sieur Gouthière, cizeleur-doreur, pour solde des ouvrages
« en bronze doré qui lui avaient été commandés par feu M. le duc d'Au-
« mont et dont la plus grandes partie n'a été achevée que depuis son
« décès, la somme de 76 955 livres 8 sols, savoir :

« 26 septembre 1782 ..... 2 400
« 5 octobre (même année) 1 200
« 30 janvier 1783..... 73 365 livres 8 sols.
« (Suivant quittance, tant du sieur Gouthière
« que de ses créanciers, passé devant Me Ar-
« met, notaire).

« Faisant, avec 11 504 livres 2 sols que feu M. le
« duc lui avait payées à compte, la somme de.. 88 470 livres,
« à laquelle les dits ouvrages ont été réglés par les experts.

Article II.

« A Duplessis, cizeleur expert de la succession, présent d'une bourse à
« jettons..... 167 livres 15 sols 6 deniers.
« A Guyart, autre cizeleur, ouvrages ..... 430 livres.
« A Boccardy, scuplteur en marbre..... 1 668 livres.
« A Lebrun, pour achats à la vente Mazarin..... 1 737 livres.
« Chapitre XVII. — Payé au sieur *Trouard, propriétaire de l'hôtel*
« *place Louis XV*, auquel on louait l'hôtel..... 15 000 livres par an,
« dont quittance passée devant Me Armet, notaire, le 8 avril 1783.
« Chapitre XXVI. — A cause de différents frais, relatifs à la vente
« du mobilier, autres que ceux portés au compte de l'huissier priseur
« dont..... 24 304 livres 13 sols.

« 15 juillet 1783. — 16 042 livres payées aux sieurs Julliot et Paillet, « tant pour rétribution des 9 deniers par livre du produit de la dite « vente que pour différents frais et déboursés dont ils n'étaient pas « tenus par le traité et pour la gravure d'une partie des effets, suivant « quittance.

« 143 livres 13 sols à l'inspecteur de police Lescaze qui a assisté à « la vente des effets précieux.

Masse mobiliaire.

« Vente des meubles tant de Paris que de Versailles, du Guiscard, de « l'hôtel de Fontainebleau, transférés à Paris.... 775 697 livres 8 sols.

« Y compris les adjudications des effets ci-après nommés qui ont été « rachetés sous différents noms pour le compte de Messieurs les héri- « tiers (rachat pour cause de prix insuffisants) :

« 2 paires de bras de cheminée en bronze ciselé et doré : 18 227 livres.

« Pendule et son cartel en bronze doré..... 3 799 livres 19.

« Deux grands cabinets de Boule..... 2 451 livres.

« Boîtes d'écaille noire à portrait.

« Restent 750 278 livres 10 sols comme revenu total de la vente.

« Mais depuis, les 2 paires de bras ayant été vendues au Roy « 20 000 livres, cette somme est à ajouter, donc : 770 278 livres 10 sols.

27. *Inventaire après décès de la Duchesse de Mazarin.*

15 mai 1781 et jours suivants.

(Déposé chez Me Duclos-Dufresnoy, notaire.)

Archives de M. Doucet.

Entre autres pièces, ornées de bronze doré, dans le salon (rez-de-chaussée) : « deux vases de granit rougeâtre à tête de faune estimés 200 l. — Une « belle pendule de porcelaine montée : 240 l.— Une quantité d'objets d'art « enfermés dans le chiffonnier, l'armoire, la bibliothèque et la commode.

Dans le petit salon à arabesques : « une paire de bras en forme d'arc « ciselée par Gouthière et estimée 300 l.

Dans la grande galerie : « deux bras de cheminée à fleurs de pavot « faits par Gouthière, estimés 500 l.

« Une paire de feux de cheminée représentant des aigles estimée 1 000 l., « de Gouthière, ainsi que les tenailles, les pelles et pincettes.

27 *bis.*

Archives de l'étude Legay.

« *Catalogue* raisonné des marbres, jaspes, agathes, lustres, jeux et bras « de bronze doré par Gouthière de Mme la Duchesse de Mazarin, par « Lebrun, peintre.

« Vente : Lundi 10 décembre 1787 et jours suivants, en l'hôtel du « quai Malaquais.

« État des journées de M. Bénomond, élève de M. Hugues, commis- « saire priseur : 4 vacations de ventes de bijoux et objets précieux, « 12 journées de ventes des effets de Chilly, en tout..... 195 l.

28. *Vente Mazarin.*

Bibliothèque nationale, V, 8 201, (394).

« Notice d'objets rares et précieux provenant de la duchesse de « Mazarin dont la vente se fera quai Malaquais, en son hôtel, le mardi « 27 juillet 1784 à 4 heures ».

« N° 9. Un très beau *feu* représentant un aigle, les ailes déployées, « tenant dans une de ses serres un dragon ou salamandre qu'il terrasse et « dans l'autre la foudre de Jupiter. Il est posé sur un socle oval à grandes « feuilles d'eau et ornements de ficelle, avec une base dont le milieu est de « forme circulaire à renfoncement bleu, sur lequel se détache une frise à « rinceaux d'ornemens ; les deux arrière-corps, de forme carrée, sont dé-

« corés de guirlandes, avec chiffre dessus et rosaces sur les côtés, chacun « posé sur 8 pieds à cannelures de bronze doré d'or mat par Gouttier (*sic*). Hauteur 16 p., largeur 16 p. 6 p.

« N° 10. Une *paire de bras* à 5 branches, formés de fleurs de pavots sor- « tant de deux tiges nouées sur un brandon d'amour armé de ses flèches, « avec frise d'entrelacs et branchages de laurier détachés sur fond bleu et « ornés d'une gorge, cercles et culots chargés de différents ornements dorés « d'or mat par Gouthière. Hauteur 29 p., largeur 18 p.

29. *Relevé des opposants aux scellés après décès de la Duchesse de Mazarin.*

Archives de M. Doucet.

« Le Paute, horloger du Roi ;
« Cauvet, sculpteur ;
« Lhuillier, sculpteur ;
« Lebrun, peintre ;
« Huet, peintre ;
« Auguste, orfèvre ;
« Dugourc, dessinateur de Monsieur.
« Gouthière. — *Gouthière est mis à part avant la vérification.*

« Le sieur Gouthière, ciseleur doreur, n'entrera pas quant à présent dans « la contribution des mobiliers pour le montant des deux mémoires par lui « remis (l'un de 18 099, l'autre de 82 145.9).

« Attendu que les dits mémoires ne contiennent point des époques aux- « quelles les prétendues fournitures ont été faites et que ces mêmes four- « nitures dans le cas d'être payées n'ont pas été réglées.

« Et, sauf après que le sieur Gouthière aura fait la justification et fait « procéder aux règlements, à le comprendre dans la prochaine contribution « et à l'y faire participer même pour la somme pour laquelle il aurait pu « être compris dans la présente contribution. » (1784.)

PLANCHE XVII

BUREAU DE DAME

Haut. : 0m,90 ; larg. : 0m,60 ; prof. : 0m,50.

(Collection Wallace. Galerie XVIII, nº 14.)

TABLE DE PORPHYRE ÉGYPTIEN

Provenant de la collection du duc de Morny.

(Collection Wallace. Galerie XVIII, nº 26.)

ARCHIVO DE [illegible]

30. *Archives de M. Alfred Morisson* (Londres).

(Publié par M. L. Gaucher dans « l'Art ».)

« Mémoire de modèles de bronze, cizelure et dorure, fait pour le service « de Mme la *Duchesse de Mazarin* sur les ordres de M. Bélanger, premier ar- « chitecte de Monseigneur le Comte d'Artois, par Gouthière cizeleur doreur « du Roy en 1781. »

« Avoir fait porter chez Moreau, architecte du Roy, une partie de la *che- « minée* de granit pour en faire un dessin, avoir conduit de la part de « Me Moreau un de ses commis aux ateliers du sieur Guillemin pour prendre « mesure des traverses non livrées. Madame la duchesse n'ayant pu retirer « ses granits, ordonna à Bellanger de nouveaux dessins pour chacun des « piédestaux (modèle en cire sur les dessins de Bellanger). Foucault en « modela les figures (frise d'arabesques, couronne de vigne, lierre et car- « quois), marbre bleu turquin sculpté par Adam marbrier.

« Piédestaux : ange à l'arrière-corps. Guirlande de fleurs et fruits.

« *Trépieds* à neuf lumières sur groupes et figurines par Foucault, sculp- « teur du Roy; tourné cinq vases qui faisaient le milieu des trépieds, (un « pour Sève (*sic*), un pour horloger Le Pautre, un pour Gouthière, pour « cuivres) ; modèle de la grande *table* de marbre bleu turquin d'après le « dessin de M. Chalgrin, architecte du roi : chiffre de Madame, trois cou- « ronnes de chaine (*sic*) avec trompettes en sautoir.

« Pour le grand salon :

« *Bras* (branches de lys avec branches de roses et d'œillets). Vase avec « branches, autres bras avec 2 enfants et carquois orné de pavots. Le « dernier accepté.

« *Feu* : aigle sur piédestal oval. « — Il tient un fort foudre (*sic*) et « une salamandre (*il s'agit des beaux feux exécutés, mentionnés plus haut, au n° 9 doc. 28*).

« Décor d'*espagnolette* : vase orné de g. de persil, myrthe à jour, chiffre « de Madame.

« *Cheminée* du salon aux arabesques.

« 2 colonnes à chapiteaux ; base : faisceau à ruban. Adam marbrier.

« *Bras* : Lyre à 4 branches avec tête d'Apollon et guirlande de fleurs.

« *Feu*, pareil à celui de Bagatelle, avec 2 sphynx, trépied serpent.

« Autre modèle de *lustre* pareil à celui du duc d'Aumont (*lustre à 6 branches à couronnement de goût chinois, n° 351 du catalogue*).

« Exécution des pièces ci-contre : *2 figures de femmes* ornées de ceintures « de feuilles de lierre, ceintures à bandoulière retroussant draperies, et « portant tambour de basque avec des grelots. »

Total..... 82 235 l. 17.

Note jointe:

« Nous sousignés Martincourt et Raimond experts (le 1er pour les héri- « tiers Mazarin, le 2e pour Gouthière), délibération des créanciers Mazarin « (21 janvier 1780, Me Brichard). Après avoir vu ces ouvrages au domicile « Mazarin (quai des Théâtrins).

« Réduisons à 70 291 livres 6 sols.

Fait, le 2 décembre 1789.

François Remond (*sic*). Martincourt.

31. *Règlement d'un mémoire, présenté par le créancier Gouthière aux héritiers de la duchesse de Mazarin, en 1781.*

Archives de l'étude Legay.

Le mémoire est du 2 décembre 1789, expertisé par Raimond pour Gouthière, Martincourt pour les héritiers Mazarin. Mémoire déposé le 21 janvier 1788 en l'étude de Me Brichard.

En demande : 82 235.17.

Expertisé : 66 291.06.

Le mémoire se composait de modèles en terre et bois pour cheminée, bras de lumière, garniture de table en marbre bleu turquin, etc. Cheminée en granit dont dessin par M. Moreau, architecte du Roy, venant des ateliers du nommé Guillemin.

32. *Reçu d'une somme qui servit à l'achat du terrain, faubourg Saint-Martin.*

Archives de M. Doucet.

« 22 avril, Reçu de Monsieur Boutin 1 800 livres, pour payer un « terrain, sis faubourg Saint-Martin, laquelle somme je promets de rendre « à Me Boutin, aux premiers fonds que je recevrai de Madame la comtesse « Du Bary (*sic*) et que M. de Beaujon aura la bonté de me procurer.

Signature de GOUTHIÈRE.

33. *Signification d'huissier.*

Étude Panhard, 4, rue Rougemont.

« A Pierre Gouthière, ciseleur et doreur du Roi et de M. le comte « d'Artois, demeurant à Paris, grande rue du faubourg Saint-Martin, « paroisse Saint-Laurent.

« Henry Armengeau, négociant à Paris, rue Quincampoix, paroisse « Saint-Nicolas-des-Champs, créancier de 12 000 livres payables dans les « dix-huit mois à compter du 29 octobre 1778, hypothèque assurée sur « les bâtiments qu'il fait construire d'un terrain à lui appartenant situé « grande rue du faubourg Saint-Martin, dont le sieur Gouthière s'est « rendu adjudicataire par sentence de licitation rendue du Châtelet « le 29 avril 1772. Cette somme est pour employer au paiement de « partie de la dite construction, Gouthière promettant de faire exacte- « ment le dit emploi et de faire alors les déclarations convenables de « l'origine des deniers afin que le dit sieur Armengeau soit subrogé aux « droits des ouvriers et acquière par ce moyen le privilège en question.

« 6 000 livres à compte sur les 12 000. Le 11 mars 1779.

« Le 19 mars 1779, reconnaît créance Armengeau : 2 617 livres « payables après neuf mois, contre hypothèque de tous ses biens, « meubles et immeubles.

« 31 mars 1779, 8 000 livres.

« (P. S. *Le nom de Nicolas-Hercule Arnoult, notaire au Châtelet de* « *Paris, figure en tête de la pièce.*)

34. ***Lettre de ratification de la vente du terrain, faubourg Saint-Martin.***

(Papiers de M. Petit-Leroy.)

15 novembre 1773, 59e année du règne.

« Un terrain au marais, faubourg Saint-Martin, près l'Égout. »

« Pierre Gouthière, notre doreur-ciseleur, demeurant à Paris, quay Pelletier, « paroisse Saint-Gervais, par sentence d'adjudication faite à l'audience des « criées du Châtelet le 29 avril 1772, rendue sur la licitation entre François-« Louis de Cullon chevalier Darey, chevalier de notre ordre militaire de « Saint-Louis, héritier par bénéfice d'inventaire des familles Darey, Cullon, « Provency.

« Adjudication d'un marais, situé à l'entrée du faubourg Saint-Martin, « près le grand égout, coupé en deux parties, l'une close de murs sur la rue « et plus profonde que la rue, la seconde partie coupée en deux par « l'égout, fermée par des palissades et des murs de terre, le tout conte-« nant environ un arpent soixante-quinze perches et payé 17 050 livres. »

Au dos de la pièce :

« Au moyen des mainlevées à moi rapportées et enregistrées aujour-« d'hui au bureau des hypothèques sur les immeubles au vol. I, nº 423, « vol. II, nºs 670, 1449, 1704, et vol. III, nº 131, les présentes lettres sont « déchargées des oppositions à la charge desquelles elles avaient été « grevées.

« A Paris, ce 14 avril 1778.

NONNOT.

35. ***Contrat passé entre les créanciers de Gouthière.***

Archives de l'Étude Panhard.

« Furent présents Pierre Gouthière, Marie-Magdeleine Henriet, demeu-« rant à Paris, rue du faubourg Saint-Denis, paroisse Saint-Laurent ;

« Me Nicolas Arnoult rue Chabanois, paroisse Saint-Roche; Antoine Cou-
« sin, ancien contrôleur des ventes de l'hôtel de ville de Paris, y demeu-
« rant susdite rue Chabanois, commissaire de MM. Gimel et Suvien et
« déclarataire dudit Me Arnoult pour une somme de 8 600 l.; Fran-
« çois Naudet, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant à Paris, rue
« des Prouvaires, paroisse Saint-Eustache; Sieur Joseph Metivier, archi-
« tecte, demeurant à Paris, rue N.-D.-de-Nazareth, paroisse Saint-Nicolas
« des Champs; très haute et très puissante dame Isidore Félicité Lottin
« de Lagerie, épouse du très haut et très puissant seigneur Philippe-
« François-Joseph, comte de Walsh, capitaine au régiment irlandais de
« Walsh.

« La dite dame créancière du dit Gouthière, au moyen de la donation
« à elle faite par son contrat de mariage, passé devant Me Paulinieu
« qui en a la minute et son confrère, le 15 octobre 1784, par J.-Isi-
« dore Lottin, son agent, de l'universalité de tous ses biens, demeurant
« chez le comte Walsh, à Paris, rue Garancière, faubourg Saint-Germain,
« paroisse Saint-Sulpice; Jean-Bernard Bachelle, batteur d'or; Paris, rue
« de la Coutellerie, paroisse Saint-Merry;

« Magdeleine-Augustine Courtois, de l'Académie royale de musique,
« demeurant à Paris, rue Sainte-Apolline, paroisse Saint-Laurent;

« M. Nicolas-L.-Guillaume Arnoult, ancien notaire à Paris, demeurant
« rue de Grenelle, paroisse Saint-Eustache.

« Tous créanciers et assistés de Me Pierre-Joseph Mésenge, procureur
« au Châtelet de Paris, rue Michel-le-Comte, paroisse Saint-Nicolas-des-
« Champs.

« Lesdits sieur et dame Gouthière ont observé aux dits sieurs leurs
« créanciers que depuis plusieurs années ils ont fait tous leurs efforts
« pour arriver à leur libération et qu'ils avaient tout lieu d'espérer par-
« venir à ce but s'ils n'avaient été arrêtés par les poursuites rigoureuses
« qu'ont faites en différents temps plusieurs de leurs créanciers tant sur
« leur personne que sur leurs biens, ce qui a empêché ledit sieur

« Gouthière de suivre d'une part les recouvrements de son commerce « et de continuer ses travaux et d'autre part de metre fin à des bâti- « ments considérables qu'il avait conservés dans la grande rue de « Saint-Martin ».

« Que ces bâtiments, dont la majeure partie était presque finie, « formaient l'objet le plus important de leur fortune et auraient été seuls « suffisants pour procurer leur libération totale par leur produit annuel « ou la vente qu'ils se proposaient d'en faire aussitôt après leur per- « fection. Que ces bâtiments, dans l'état où ils étaient, avaient été saisis « réellement; le bail judiciaire en a été provoqué et adjugé à vil prix, « puisque, susceptible d'un produit de 15 000 livres par an, ce bail judi- « ciaire n'a été porté qu'à 1500 livres; qu'enfin ce bail judiciaire, qui « dure depuis trois années (*depuis le 16 octobre 1784*), est expiré au « mois d'octobre dernier et n'est pas encore renouvelé, qu'il semble que « c'est le moment de prendre avec les créanciers les arrangements les « plus convenables à leurs intérêts, puis empêcher, s'il est possible, la « suite de pareils baux judiciaires et d'aviser aux partis à prendre pour « se procurer la vente la plus avantageuse de ce qui reste de ces bâtiments.

« Que l'une de ces maisons, celle qui était la moins achevée et la plus « susceptible de dépérissement, comme exposé aux injures de l'air, « depuis longtemps par le défaut de couverture, a été vendue et adjugée « par sentence du décret forcé du ving-huit avril dernier, moyen- « nant 32 000 livres, lesquelles ont été déposées aux consignations par « l'adjudicataire d'icelle, que cette maison aurait dû produire un prix « plus considérable, si le bail judiciaire, qui a empêché le dit sieur Gou- « thière de la mettre au moins en état de couverture, ne l'eût exposée « pendant sa durée à une dégradation presque totale; que les autres « maisons qui restent à vendre pourraient, quoique couvertes, tomber en « pareil état de dégradation, et diminuer ainsi considérablement de « valeur, si lesdits sieur et dame Gouthière et lesdits créanciers doivent « saisir avec autant d'empressement le moment actuel pour empêcher le « renouvellement du bail judiciaire (qui n'a rien produit, qui a coûté

PLANCHE XVIII

COMMODE DE RIESENER

(Collection Wallace. Galerie XVIII, n° 44.)

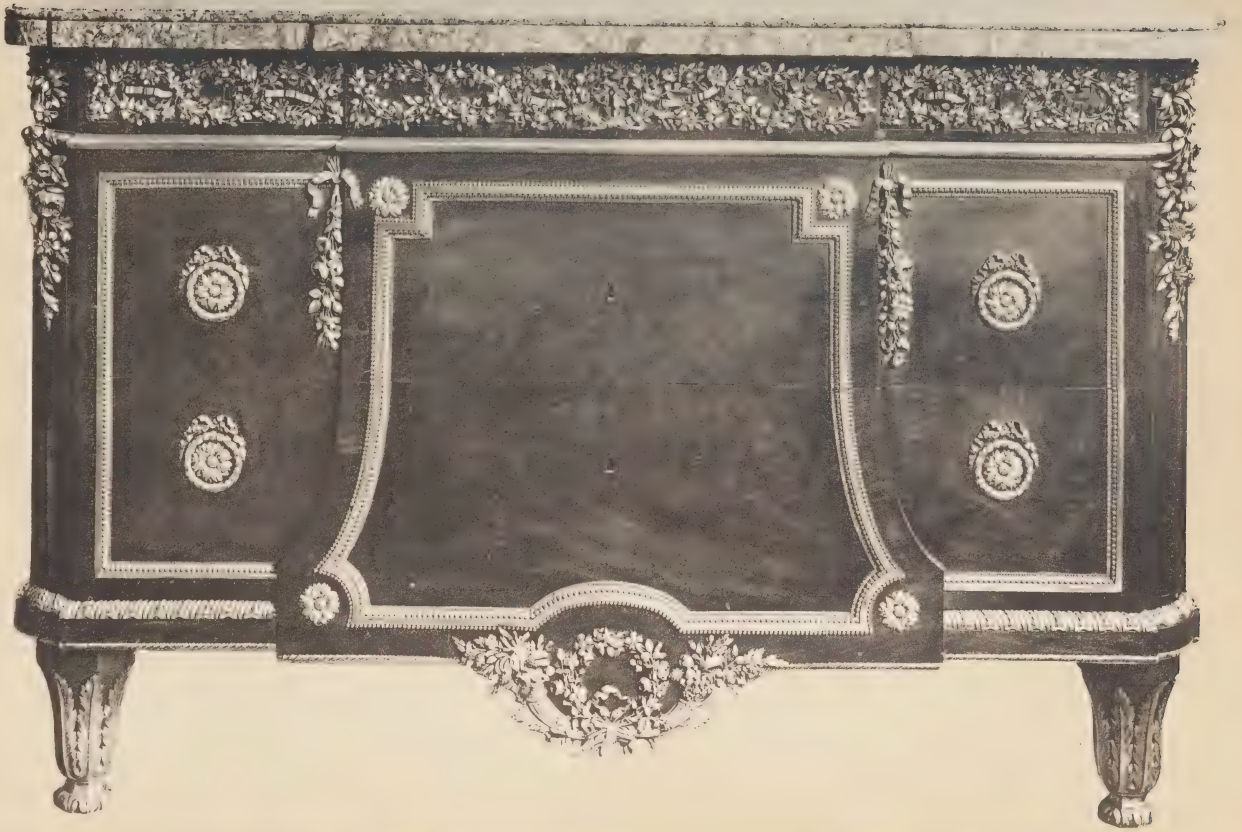

« sommes diverses : procès-verbaux d'experts, frais, réparation qui a « causé procès entre Gouthière et fermier judiciaire).

« En conséquence les sieur et dame Gouthière font l'abandon de leurs « biens, meubles, immeubles, à charge pour les créanciers de les tenir « quittes dès à présent de tout ce qu'ils peuvent leur devoir, tant en prin- « cipal qu'en intérêts et frais.

« Les créanciers sont ainsi mis à la place du sieur et dame Gouthière « pour la gérance de leur fortune, libres d'arrêter les travaux en construc- « tions ruineuses que le fermier judiciaire voudrait y faire.

« Et pour faire connaître par lesdits sieur et dame Gouthière aux « sieurs créanciers la position exacte de leurs affaires, ils ont composé « deux états, l'un de leur actif montant à 504 343 livres 8 sols 4 deniers, « y compris les maisons qui restent à vendre, et l'autre de leur passif « montant à la somme de 345 935 livres 9 deniers, d'après lesquels états il « paraît évident qu'il y a plus qu'il ne faut pour satisfaire tous les « créanciers.

État actif :

« Maison à vendre, rue faubourg Saint-Martin..... 300 000 l.

« Créance Bellaunay..... 10 000 l.

« Mémoire réglé des appartements de M. le comte d'Artois, 36 000 l. « sur quoi il a été payé à compte 18 000, reste par conséquent. 18 000 l.

« Ouvrages faits pour les écuries de Mgr le comte d'Artois dont les mé- « moires ne sont pas encore fournis..... 15 000 l.

« Créance sur Mme la duchesse de Mazarin pour ouvrages dont les « mémoires sont fournis et réglés..... 97 236 l.

« Pourquoy il a été payé : 1° 12 000 l., dont 6 000 l. seulement ont été « payées et 6 000 l. restants sont encore dues par Brichard lors de la « contribution des créances Mazarin et font partie de l'état passif. *Signature.*

« Restent dus..... 85 236 l.

« Pour ouvrage pour *S. Majesté* suivant les mémoires fournis et non

« réglés, déduction des sommes fournies et remises jusqu'à ce « jour..... 27 398 l.

« Entre les mains de M. Coupery pour restant du prix de la vente « des meubles faite par le sieur Vallée de Clerville, huissier pri- « seur..... 109 l. 8 s. 4 d.

« Pour *le Prince de Nassau*, pour ouvrages fournis..... 400 l.

« Pour *M. de la Ferté*..... 12 000 l.

« Pour M. Le Roy de Valmoret et M. Bourmot, pour reconnaissance « et billet au porteur..... 15 000 l.

ÉTAT CRÉANCIER :

« M. Courtins, pour obligation et contrat de constitution.. 24 000 l.

« Comme ayant droit pour déclaration de Me Arnoult pour obliga- « tion..... 8 000 l.

« Arnoult. J. ancien notaire, pour obligation.

« Avec délégation de ce qui pourrait être dû par Me Thelusson, en « conséquence de laquelle il a été touché 5 800 l. ce qui réduit sa « créance à..... 4 200 l.

« Le même, pour autres obligations du 10 août 1784, de 30 000 l. aux « délégations jusqu'à concurrence de ce qui pourrait être dû au sieur « Gouthière par Sa Majesté..... 30 000 l.

« Le même à Me Arnoult. L., son père, aussi ancien notaire, créancier « conjointement de 3 950 l., pour obligation du 18 novembre 1783 « passée devant Me Moreau, notaire..... 3 950 l.

« Spire ; Bachelet ; Duval (doreur rue du Temple), 1 039 l. M. Aubert, « peintre sculpteur aux petites écuries du Roi, pour argent prêté sans « billet..... 600 l.

« Fouette ; Legois ; Laffilard, argentier de M. le duc d'Angoulême, rue « du Cherche-Midi, domicilié chez M. Tourni, rue Bourtibourg ; 6 146 l. « Lejeune, fondeur : 781 14 l. ; Mesnard, sculpteur, rue du faubourg du « Roule 587 l. ; Raffy, huissier commissaire priseur, rue Saint-Nicolas, « faubourg Saint-Antoine : 241 17 l. ; Turpin ; Raitel, fondeur, rue aux

« Fèves, domicile rue Debain..... 1 640 l.

« *Créanciers avec lesquels il y a compte à faire :*

« Dufour, marchand doreur, rue Montorgueil, sentence consulaire « du 23 juin 1783, affaire à vérifier..... 88 l.

« Frary fils, ciseleur, au domicile du sieur Hurtin, rue d'Apolline. « pour une somme de..... 88 l,

« Feuchère, doreur, passage abbaye, Saint-Martin..... 453 l.

« Garnier de la Cétrée, ci-devant marchand de plâtre, affaire compli- « quée à vérifier, car Gouthière fit des billets à Garnier de la Cétrée qui « pria, après les années passées dans le commerce, Gouthière de lui donner « une liquidation de 4 000 l. sur Armengeau, moyennant restitution des « billets à Gouthière. Ceux-ci ne furent pas remis, quelques voitures de « plâtres fournies pourtant.

« Laporte, doreur : 2 570 l.

« Le sieur Prévost, fermier judiciaire, qui se prétend créancier pour « raison de réparation durant son bail (autorisé à rester par jugement du « lieutenant civil, appel interjetté).

Signature des époux Gouthière.

Suite des articles :

Art. 5.

« Armet, Cousin, Naudet, nommés sindics et directeur de leur pré- « sente union.

Art. 6.

« Notaire séquestre de la succession : Me Coupery entre les mains « duquel seront versés tous les produits des biens abandonnés et oppo- « sitions des héritiers tenues chez lui.

Art. 7.

« Mésenge, procureur au Châtelet, procureur de ladite union, poursui- « vant la saisie réelle des immeubles abandonnés, auquel ils donnent « pouvoir de faire homologuer ces présentes où besoin sera.

ART. 20.

« Le dit sieur Gouthière s'oblige de remettre dans la quinzaine tous « les titres de propriété de ses maisons, ainsi que les mémoires, pièces, « titres, billets ou procédures relatifs à son actif et à son passif.

« 8) Autres signatures : Arnoult, M. A. Courtois.

« SUPPLÉMENT. Réclamation de François Dufour, maître doreur à « Paris, rue Saint-Laurent, n° 58, créancier des sommes de :

« 1° 838 livres, pour sentence contradictoire des conseils du « 23 juin 1783.

« 2° 588 livres, montant d'un mémoire d'ouvrage de fourniture par lui « faits au sieur Gouthière du passé jusqu'à ce jour.

« Nicolas Ménard, sculpteur à Paris, demeurant rue Saint-Honoré, « vis-à-vis rue Saint-Louis (chez un charcutier), paroisse Saint-Roch « (J.-J. le Liégois, tapissier aussi observataire) adhèrent au contrat des « créanciers comme s'ils y étaient.

36. *Cahier des délibérations entre les créanciers des sieur et dame Gouthière.*

25 janvier 1788.

Archives de l'Étude Panhard.

« Ledit Mésenge a observé que parmi les objets abandonnés par les « sieur et dame Gouthière à leurs créanciers, il se trouve une créance sur « succession de feue duchesse Mazarin pour raison des bronzes et do- « rures à elle fournis, que le mémoire de ces fournitures n'a jamais pu « être réglé jusqu'à ce jour, malgré les efforts de Gouthière qui avait tou- « jours prétendu que ce mémoire ne pouvait être réglé que par des « experts de la communauté, et non pas des experts en bâtiments ; — « que par ordonnance sur référé rendue entre ledit sieur Gouthière et « les sindics et directeurs des créanciers Mazarin le... (*date illisible*) et « avaient été nommés deux architectes experts qualifiés d'experts doreurs, « ce qui prouvait que le juge avait eu intention de nommer des experts

« doreurs et non des architectes experts ; — que ledit sieur Gouthière était « en ce opposant à ladite ordonnance de référé, ce qui formait la matière « d'une instance au palais. Mais que les sindics et créanciers de Mme la « duchesse de Mazarin ayant depuis, par leur délibération en date « du 9 juillet 1787, nommé pour leur expert M. Martincourt, ciseleur « doreur, il convient de la part des créanciers Gouthière de nommer un « autre expert pris dans le même corps des cizeleurs doreurs.

« Les dits sindics ont pris connaissance des arrangements entre les « créanciers de Mme de Mazarin et M. le duc et duchesse de Valentinois, « et de la délibération desdits créanciers (9 juillet 1787, Me Brichard), « qui les a autorisés à transiger avec les dits sieur et dame de Valen- « tinois (transaction passée), créanciers Gouthière autorisés à y accéder « avec Martincourt Raymond, cizeleur doreur, nommé expert pour ladite « estimation, libres de se nommer un tiers arbitre pour se départager. « Le nom de Gouthière est barré sur l'acte ainsi que la somme à lui « fournie pour renseigner les experts et éviter aux experts le voyage à la « campagne où les bronzes en question peuvent se trouver actuellement.

On décide de vendre la maison du faubourg Saint-Martin, car les créanciers ne veulent pas l'achever « et paroissent même refuser d'ac- « quiescer volontairement au contrat d'union, que cette maison, dans « l'état où elle est, si on la laissait plus longtemps, diminuerait encore « de valeur », *il est convenu que Mésenge vendra.*

« Maison adjugée le 12 avril 1788, à M. de Bougeoin Vialat de Saint- « Morys, conseiller au parlement de Paris : 124 000 livres.

« Autre maison vendue au mois d'avril de l'année dernière (1787), à « Arnoult : 32 000 livres.

« Deux maisons adjugées par bail judiciaire, le 16 octobre 1784, au sieur « Prévost, sous le nom du sieur Colson, chirurgien, et étant caution « moyennant 1500 livres par an.

« Rapport des experts, du 9 novembre 1784, évaluant à 160 278 livres « 7 sols 10 deniers l'ouvrage et réparation à y faire.

« Bail judiciare expiré le 1er octobre dernier et non renouvelé à cause « de contestation entre le commissaire aux saisies réelles, Gouthière et « Colson, fermier judiciaire et créancier poursuivant (Prévost). Mais « Colson et Prévost, autorisés par référé à rester en possession de la « portion de maison non encore adjugée, à la charge de rendre compte « des loyers aux créanciers.

37. *État de distribution du prix de deux maisons, sises à Paris, rue du faubourg Saint-Martin, entre les créanciers de sieur et dame Gouthière.*

« Le sieur et dame Gouthière étaient propriétaires d'une maison « faubourg Saint-Martin, à plusieurs corps de logis, cours et jardins.

« Tous ces objets furent saisis, à la requête du sieur Alexandre-« Louis Boittiers de Monthaleau, au nom et comme cessionnaire des « droits du sieur Jacques-Nicolas Voittiers de la Tour, son frère ; saisie « à la requête de Me Hercule Arnoult, conseiller du Roi, etc., et en « dernier lieu à la requête de Naudet, intéressé dans les affaires du Roi, « au nom et comme cessionnaire du dit Arnoult.

« 1re partie (corps de logis au fond de la cour et jardins adjugés à « M. Arnoult, sentence du 28 avril de l'année dernière) : 32 000 livres.

« 2e partie à M. Bourgeoin de Saint-Maurice : 124 000 livres.

« Les 2 maisons avaient été adjugées par bail judiciaire le 15 oc-« tobre 1784 au sieur Prévost, sur le nom de Colson, chirurgien, dont il « était la caution, moyennant 1 500 livres par an, pour trois ans.

« Le 5 novembre suivant, Prévost obtint une ordonnance pour faire « constater l'état des lieux par Blanchard et Dumont experts, pour « réparations à faire.

« Ce rapport date du 9 novembre — 171 278 livres 7 sols 10 deniers de « frais à faire.

« Le 7 décembre, Colson fit les réparations les plus urgentes.

« A l'expiration du bail, renouvellement en est fait.

PLANCHE XIX

CANDÉLABRE DE LAPIS-LAZULI

(Collection Wallace. Galerie XIX, n° 5.)

« Somme à distribuer :

« Vente à Me Arnoult ..... 32 000 l.
« Vente à Bourgeoin de Saint-Maurice ..... 124 000 l,
« 3 années de bail judiciaire adjugé à M. Prévost sous le « nom de Colson, à raison de 1 500 livres par an ..... 4 500 l.
160 500 l.

« Expertise demandée par Gouthière, faite le 11 juillet 1775 par « Taboureur, architecte juré expert ; 2° procès-verbal, le 7 mars 1777.

« Entrepreneurs ayant travaillé à la maison :

« Charpente : Guérin ..... 11 004 l. 7 s. 2 d.
« Carrelage : Boudet ..... 19 000 l. 2 6
« Couverture : Lahogue ..... 14 046 l. 8
« Plomberie : Geoffroy ..... 7 833 l. 18 6
« Vitrerie : Faubourg ..... 12 014 l. 5 7

« Emprunts à Lemore : 45 964 l. 13 s.
« Payé à Armengeau : 80 000 l.
« Payé terrain et construction : 8 000 l. au même.
« Pour payer au charpentier 11 004 l. 7. 2.
« — au carreleur : 19 000 l. 2. 6.
« — au vitrier : 12 014 l.
« — au couvreur : 14 046 l. 8.

« Le 17 juillet 1780, Armengeau cède au sieur Lemore la créance « de 88 000 livres à lui due par Gouthière.

« A Grasson (négociant à Troyes), raison Tezenas et Cie : 80 000 li- « vres rendues (Cession de créancier par devant Me Cousin, notaire à « Troyes).

« 20 février 1790, expertise de Martincourt et Raymond (300 livres pour eux).

« 1er Mémoire Mazarin de 82 235 livres réduit à..... 66 291 l. 6 s.
« 2e Mémoire de 18 359 livres réduit à..... 13 359 l.
79 650 l. 6 s.
« sur laquelle somme à déduire le paiement fait de 31 930 l, soit : 47 720 l.

38. *Opposition à la succession Du Barry, par le fils de Gouthière.*

Bibliothèque de Versailles, n° 338.

« 1re Chambre du tribunal civil, 20 mars 1835.

« 19e opposant : Gouthière, 16, rue Lepelletier, se disant unique héri-
« tier de Me Pierre Gouthière son père, assigné au domicile par lui élu
« de son opposition n° 20 436, le 6 avril 1829, chez Me Dequevanvilliers,
« avoué à Paris, rue du Hazard, n° 13, défenseur aux fins de l'assignation
« du 24 juin 1834, demandeur aux fins des conclusions du..., comparant
« par Me Marc Lefébure, assisté de Me Dequevanvilliers, son avoué.

« Point de fait : MM. Brisseau de la Neuville et Graillet, héritiers
« sous bénéfice d'inventaire de la du Barry, ne purent toucher à la caisse
« de consignation à cause des opposants (opposition du ministre des
« finances, état délivré le 6 juin 1834 par Maguiel, conservateur des
« oppositions au ministère des finances. Assignation suivant exploit
« du 24 juin 1834 (Me Languillier, huissier) aux opposants.

« Devait-on déclarer ces oppositions nulles comme suivant créances
« contre du Barry ou « autorisée par son mari » ?... En ce qui touche
« les héritiers Gouthière, attendu que leur auteur avait fait pour la
« dame du Barry divers travaux de son état de ciseleur doreur en
« l'année 1772, attendu que la prescription annale était depuis long-
« temps acquise à l'époque du décès de la dite du Barry, et que le long
« temps écoulé sans demande depuis ces travaux fournit la présomption
« la plus forte quant au paiement. Attendu d'autre part que dans le
« cours des années 1789, 90, 91, 92 et 93 Gouthière a fait pour la du

« Barry, dans sa maison de Louveciennes, des travaux et fournitures « considérables réglés par l'administration après le décès de la du Barry « à la somme de 235 866 fr.; attendu que par les motifs ci-dessus, déduits « que ce règlement peut être opposable aux héritiers, attendu que si la « dame du Barry, séparée contractuilement de biens d'avec son mari et « depuis son mariage séparée judiciairement de corps et de biens, pou- « vait, comme femme séparée, faire seule tous les actes d'administration « et engager ses revenus, on ne peut cependant admettre qu'elle ait eu « capacité suffisante pour contracter un engagement aussi considérable; « que la dépense, surtout à l'époque où elle a été commandée, engageait « évidemment les capitaux de la duchesse du Barry et qu'elle excédait « dès lors son administration ; mais travaux de conservation et d'embel- « lissement admissibles si ne dépassant pas revenus, 80 000 pour cinq « années ne paraissant pas excessifs, prescription annale plus possible « pour ces créances évidemment non payées, prescription trentenaire « impossible puisque demande de paiement.

« Point de droit : déclare bonne et valable jusqu'à concurrence « de 80 000 fr. l'opposition formée par les héritiers Gouthière. Pour le « surplus, en fait mainlevée pure et simple, entière et définitive.

« Enregistrée le 3 avril 1835, — 98 — 6 — 314.

Signature de CHAUVIN et LELOUCHE.

« *Assignation*, 12 mai 1835 (*mêmes sources*).

« A la requête de Pierre Gouthière, sculpteur, demeurant 16, rue « Lepelletier, au nom de Pierre Gouthière, son père (François Raymond, « 16, rue Lepelletier, son fondé de pouvoir), 13, rue Hazard Richelieu, « en l'étude de Me Dequevauvillier, avoué.

« Huissier : Pierre-Joseph Liasse, près le tribunal civil de Versailles « (place Hoche), patenté le 23 janvier dernier, nº 3 583, 3e classe.

« Assignation à Mlle Thérèse-Bazile-Françoise Graillet. Versailles, « boulevard du Roi, nº 9.

39. *Arrêt de la première chambre de la Cour royale de Paris.*

Gazette des tribunaux du 28 février 1836.
N° 3 287.

« PRÉSIDENCE de M. le président Séguier.
« AUDIENCES du 19, 26 et 27 février.

« Mademoiselle Du Barry, ouvrages d'art à Louveciennes.
« Prescription de la dette d'après les articles 126 et 127 de la coutume
« de Paris.
« La prescription annale est-elle opposable à un artiste doreur ciseleur
« pour travaux de fourniture antérieure à 1789 ? — Oui.
« A l'égard de travaux et fournitures du même artiste, postérieurs à
« cette époque jusqu'au décès de son débiteur condamné et exécuté révo-
« lutionnairement, la prescription n'est-elle pas de quatre ans ? — Oui.
« La prescription trentenaire, opposable à la réclamation formée après
« le décès, est-elle interrompue par la production et demande en liqui-
« dation présentées administrativement ?
« La femme séparée de biens, incapable d'engagements excédant ses
« revenus et les bornes d'une simple administration est-elle restituable
« d'après l'arbitrage du juge contre un tel excédent, surtout lorsqu'il
« résulterait par elle une aliénation indirecte d'immobilier ?

« Le sieur Gouthière, ciseleur doreur, inventeur de la dorure au mat,
« avait fait, pour Mme Du Barry en 1772, des travaux et fournitures de
« son état et plus tard il avait continué, particulièrement de 1789 à 1793
« (exécution de Mme Du Barry, le 16 décembre 1793).
« Gouthière ne réclama qu'après le décès, le paiement de son mémoire
« sommé à 756 000 francs. Des vérifications furent faites par le domaine
« confiscateur. Dans l'inventaire dressé par la commission des arts de Seine-
et-Oise figuraient, d'après les termes employés par les commissaires,
« une Vénus aux belles fesses, petite proportion, évaluée 600 francs, un

« groupe représentant Louis XV servi par 4 guerriers, et on rencontrait « l'énumération d'une foule d'ornements, statues et autres objets d'art « (Archives de Versailles). Gouthière expliquait qu'il avait contribué de « ses travaux à ces magnificences et en effet on trouvait dans ses mé- « moires des objets dont la valeur était portée par lui à un taux qui « pouvait effrayer ceux qui devaient l'acquitter.

« Ainsi la ciselure des bronzes d'un seul piédestal et quelques acces- « soires étaient évalués à 50 000 francs; la monture et l'ajustage des mêmes « ornements à 46 000 francs; la dorure des mêmes objets 63 000 francs; « pour la pose des dorures 5 000 francs, y compris le voyage des ouvriers. « Trois autres piédestaux pareils étaient sommés à 420 000 francs. Bien « qu'il consentît à réduire le tout, de 756 000 l. à 642 000 l., en retenant « certains objets non terminés et non livrés, Gouthière ne fut pas payé « par l'administration. Il fut réduit à solliciter une place à l'hospice et « mourut dans la misère. »

« Son fils ayant formé opposition sur l'indemnité revenant à la « succession Du Barry, en vertu de la loi du 27 avril 1825, un jugement du « tribunal de première instance de Paris a déclaré l'opposition valable « pour la somme de 80 000 livres.

« Sur l'appel, Mes Demanger et Dupin, avocats des héritiers du Barry, et « Desbondets, avocat de Gouthière, ont renfermé la cause dans l'examen « de la prescription annale et trentenaire opposée à ce dernier.

« Mais, indépendamment de cet examen, Me Delapalme, avocat général, « a présenté un autre moyen tiré de la prescription de quatre ans, « particulière à la situation de la débitrice en 1793.

Suit l'arrêt :

« En ce qui touche les travaux et fournitures remontant à 1772, adop- « tant les motifs du premier juge.

« Pour les travaux depuis janvier 1789, jusqu'à et y compris le « 10 juin, prescription de quatre ans acquise contre Gouthière et oppo- « sable.

« Pour fournitures de 1790, 91, 92, 93, prescription de quatre ans, « non accomplie à la mort de la Du Barry.

« Prescription trentenaire, interrompue par la production faite administrativement le 1er fructidor an II (18 août 1795), et en 1806 par la « demande en liquidation présentée aux dites époques.

« Attendu qu'une réduction convient, étant donnée la situation séparée « de la Du Barry, surtout que les poursuites s'exercent sur indemnités « représentatives d'immeubles (pour les émigrés) et que la femme séparée « ne pourrait valablement s'engager pour aliéner ses immeubles... »

« Qu'il est donc juste, en maintenant quant à la dépense de 1793, le règlement fait en 1806, de réduire à 10 000 livres pour chacune des années « 1790, 91, 92 les dépenses que la comtesse Du Barry a pu faire en bronze « et dorures seulement.

« La cour confirme le jugement et, statuant par jugement nouveau, « condamne la succession Du Barry à payer à Gouthière la somme « de 32 600 fr. »

40. *Acte de notoriété de Claude Gouthière* (père du ciseleur).

Étude Balleret, à Bar-sur-Aube.
15 septembre 1836.

« A la requête de Me Edme-Claude Pleige, receveur de l'hôpital de « Chaumont, chef-lieu du département de la Haute-Marne, où il demeure.

« M. Hippolite-Jules-Léon Thiébaud, notaire à la résidence de Bar-« sur-Aube, soussigné, assisté de M. Louis-Hyacinthe Lombardelle, curé « desservant de la paroisse de Rouvres, et de M. Claude Louvant Sudel, « percepteur des contributions directes, s'est transporté en la susdite « commune, il a trouvé tous les ci-après dénommés (*six personnes citées*) « demeurant tous en la commune de Rouvres où ils sont tous nés, les-« quels ont, par ces présentes, déclaré spontanément, pour vérité et « notoriété, qu'ils ont tous connu M. Claude Gouthière père, ayant

PLANCHE XX

SECRÉTAIRE DÉCORÉ D'UNE PLAQUE DE SÈVRES

ÉBÉNISTERIE DE WEISWEILLER

Provenant, sans doute, du mobilier de la Reine.

(Collection Wallace. Galerie XX, nº 6.)

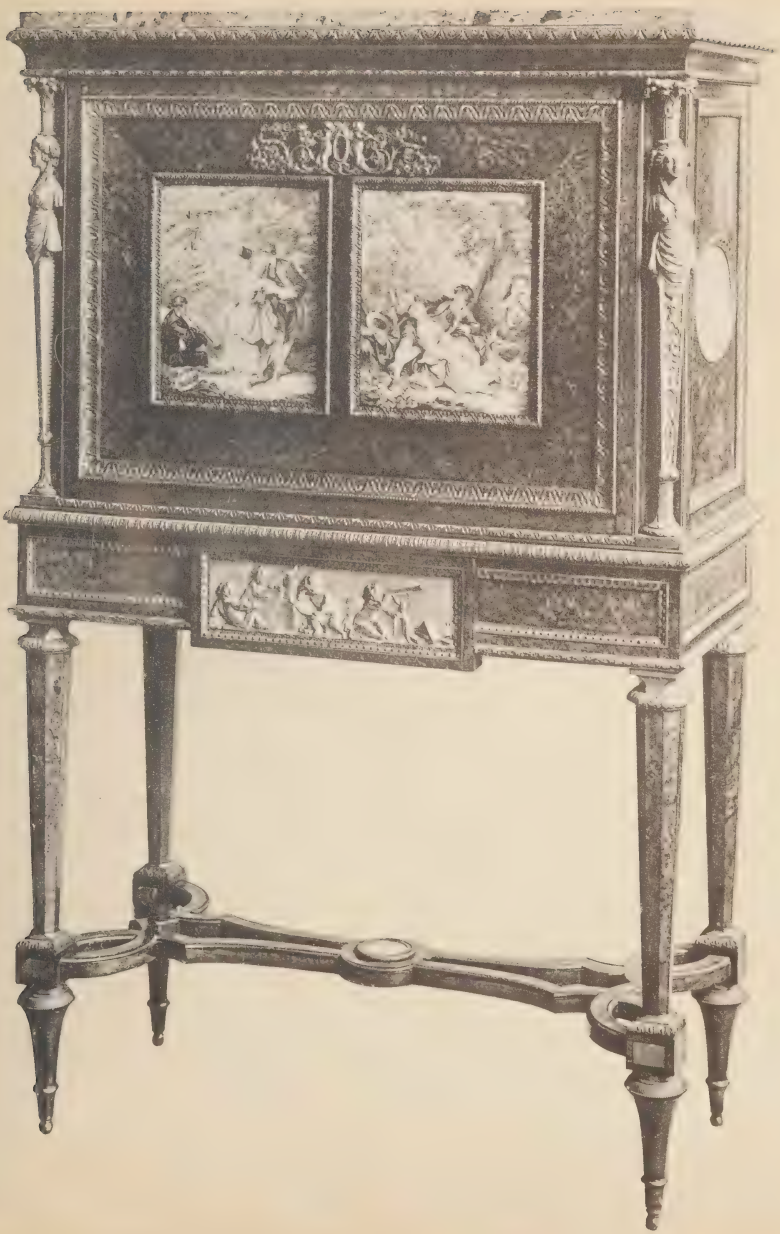

« exercé à Bar-sur-Aube la profession de sellier carrossier, et Mme Anne De-
« brienne, sa femme, également décédée à Rouvres.

« Qu'il est à leur connaissance que ledit Claude Gouthière laisse deux
« enfants, à savoir Edme-Claude Gouthière, en son vivant sellier demeu-
« rant à Chaumont, et Pierre Gouthière, en son vivant doreur du
« roi Louis XV (?), demeurant à Paris.

« Desquelles déclarations il a été dressées les présentes pour servir
« à M. Pleige, requérant à qui de droit.

« Dont acte en minute.

41. *Mémoire pour la lanterne du petit Trianon.*

Communiqué par M. Dumonthier.

« Mémoire de fourniture faite au Garde-Meuble de la Couronne, sui-
« vant ma soumission approuvée par Monsieur l'Intendant général, en
« date du 9 juin 1811, et l'ordre de Monsieur l'Administrateur du Mobilier,
« du 12 juin de la même année par le sieur *Lafond*, rue Castiglione, nº 2.

« Savoir :

PALAIS DE TRIANON. PAVILLON FRANÇAIS :

« Une superbe lanterne de cinq pieds de haut sur deux de large ; elle
« est composée de quatre arcs supportant des aiglons et des coqs. Les
« quatre branches de la cage sont des faisceaux de flèches et houlettes,
« trophées pastoraux. Le carquois de l'amour attache tous ces objets;
« comme sortant de son génie, une couronne dorée d'étoiles de diamants
« blancs sur fond azur représentant l'immortalité.

« Le support chandelier à 12 branches est attaché à un brandon
« enflammé où sont des petits satyres assis sur un coussinet de chaque
« côté. Tous les ornements sont dorés en or mat et or moulu, sur fond
« azur poli. Les quatre supports des pieds sont quatre têtes d'enfants
« servant de boules qui sont aussi dorées en or mat. Les quatre trophées

« au-dessus de chaque glace sont des couronnes de fleurs avec des haut-
« bois et nœuds de rubans qui forment trophées.

« Prix convenu et débattu, ci..... 5 500 fr.

« Justifié le présent mémoire montant à la somme de cinq mille cinq
« cents francs.

« Paris, le 18 novembre 1811.

LAFONT.

Suivent les certifications, approbations, vérifications réglementaires du conservateur du Mobilier, du 30 décembre 1811, — du concierge de Trianon, 31 décembre 1811, — du vérificateur du Mobilier, 30 décembre 1811, — de l'administrateur du Mobilier, 31 décembre 1811, — de l'inspecteur de la comptabilité, 25 mars 1812, — de l'intendant général, 9 avril 1812, — du trésorier général, 13 avril 1812.

42. *Note du Curé de Rouvres* (1880).

Archives du presbytère.

« Pierre Gouthière, ciseleur des menus plaisirs de Louis XVI, inventeur
« de la dorure en mat, avait fait pour M^me^ du Barry, en 1772, des
« travaux et fournitures de son état. Plus tard, il avait continué ces tra-
« vaux et fournitures, particulièrement de 1789 à 1793. La célèbre favo-
« rite avait quitté la France momentanément en 1791, pour se mettre
« en quête d'un vol considérable de diamants dont elle avait été vic-
« time. Elle passa à Londres, revint en France, pour s'y faire guillotiner,
« le 16 décembre 1793.

« Gouthière ne réclama qu'après son décès le paiement du mémoire,
« évalué à 756 000 francs. Des vérifications furent ordonnées par le
« Domaine ; après bien des démarches et des réclamations, Gouthière ne
« fut pas payé par l'administration ; il fut réduit à solliciter une place à
« l'hospice et mourut dans la misère en 1814.

« Son fils, mort célibataire, mourut à l'hospice des Ménages.

« Le père et la mère de Gouthière furent inhumés à Rouvres. D'une « nombreuse famille, il ne lui restait qu'un frère, né aussi à Bar-sur-Aube, « carrossier, décédé à Chaumont le 22 décembre 1808.

« En 1819, quelques petites propriétés de la famille furent vendues à « Rouvres.

« A la vente San Donato (mars 1870), une série de meubles ornés « de bronzes ciselés et dorés par Gouthière, a été vendue 105 000 francs.

« En 1836, à Rouvres, on a soulevé la tombe des ancêtres de Gou- « thière (enquête fut faite à la requête de ses nièces, et déposée à l'étude « de Me Thyébaut, notaire). Le curé Lombardel l'a recueillie et l'a placée « dans l'église.

« Lorsque Gouthière habitait Versailles et qu'il venait à Bar, les « notabilités de la ville lui faisaient grand accueil. Aujourd'hui, il y est « à peine connu.

L'ŒUVRE

ESSAI
DE CATALOGUE RAISONNÉ

Remarque. — Étant données les attributions trop indulgentes du commerce et des collectionneurs, les confusions très possibles, en raison de la première manière de Thomire, les copies fort réussies, et maintenant parfaitement patinées, des bronziers de l'Empire et de la Restauration, j'ai préféré diviser le catalogue en deux classes :

Celle des pièces que des documents, des traditions contrôlées, une facture bien typique permettent de juger comme des produits certains de Gouthière — et celle des bronzes qu'on peut lui attribuer plus ou moins formellement.

MUSÉES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

MUSÉE DU LOUVRE

ŒUVRES AUTHENTIQUES

Feu au cerf et au sanglier (Planche I).

Sur deux socles formant avant-corps, un sanglier forcé et un cerf aux abois se font pendant. Les socles sont ornés de bas-reliefs

représentant des pièces de gibier au tableau. Les montants portent des mascarons de têtes de chien, à chutes de rubans. Leurs frises consistent en branches de lierre. Des espèces d'arcs-boutants relient les socles à des colonnes cannelées. Cette partie est surmontée par des pièces de gibier couchées sur un feuillage de chêne.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},42$; larg. : $0^{m},60$.

Provenance. — Pavillon de Louveciennes. Dépôt de Versailles (23 janvier 1795). Palais des Tuileries, de Saint-Cloud, de Fontainebleau.. L'incendie du Pavillon de Flore détruisit une dorure qui remontait à l'année 1785.

Remarque. — Une réplique de ce feu fut déposée, le 27 juin 1908, au musée des Arts décoratifs.

Vase en serpentine (Planche II).

En forme de cassolette à piédouche. Tore de lauriers au-dessus du piédouche. Bordure de godrons et d'acanthes au col, et au couvercle, que surmonte un bouton en forme de grappe.

Une faunesse et une naïade servent d'anses.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},38$; larg. : $0^{m},37$.

Provenance. — Vente du duc d'Aumont, n° 11 (acheté 2 400 livres par la duchesse de Mazarin, qui l'avait offert à son père, vendu 5 000 livres à Julliot), pour le Roi.

N° 5 178 du registre du musée.

Autre vase en serpentine (Planche III).

Son pendant. — Même forme, même bouton de couvercle. Frise à bandeau décoré de rinceaux d'acanthe. Têtes de boucs servant d'anses.

PLANCHE XXI

PENDULE EN PORCELAINE DE SÈVRES

Provenant de la collection du duc de Morny.

(Collection Wallace. Galerie XII, nº 125.)

CASSOLETTE DE QUARTZ VERT

Provenant de la collection du duc de Morny.

(Collection Wallace. Galerie XII, nº 123.)

Dimensions. — Haut. : $0^{m},38$; larg. : $0^{m},36$.

Même *provenance.* Payé 1 511 livres par Julliot, pour le Roi, à la vente du duc d'Aumont.

Table-bureau de dame (Planche V).

Ébénisterie de Weisweiller. Bronzes de Gouthière. — Dessus décoré de laque d'or, incrustée de burgau, d'aventurine, avec galerie à palmettes. Entre-jambes cintrée, supportant un panier de bronze, et pieds de même métal, à cannelures torses. Ceux-ci comportent, au sommet, des femmes-cariatides, engainées dans des fûts décorés de chutes à palmettes, et portant des corbeilles chargées de fruits. La frise principale présente une tête d'Apollon, flanquée de deux sphinx ailés terminés en rinceaux. Des festons de guirlandes à fleurs et fruits contournent la frise. L'intérieur est en marqueterie sur fond d'érable.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},80$; larg. : $0^{m},82$; prof. : $0^{m},47$.

Provenance. — Mobilier de Marie-Antoinette. Ce meuble appartint à l'impératrice Eugénie ; le 12 septembre 1870, la commission de la liste civile et du domaine privé le déposa au Louvre. N° 5 509 du registre III du musée.

Comparer avec le n° 6, galerie XX, du musée Wallace, et avec le secrétaire de la collection du baron Edmond de Rothschild.

Table à ouvrage, de Riesener (Planche V).

Bronzes de Gouthière. — Bois d'acajou ronceux. Pieds tournés à bagues ornementées. Tablette d'entre-jambes. Galerie dé-

coupée, sur la table et la tablette. Superbes chutes fleuries, aux angles. Entrée de serrure à zéphyrs et rinceaux.

Elle porte l'inscription suivante: « Faite et présentée à la Reine par M. de Fontanieu, intendant général des meubles de sa maison, en 1781. »

Dimensions. — Haut. : $0^{m},74$; larg. : $0^{m},57$; prof. : $0^{m},41$.

N° 5 233 du registre IV du musée.

Commode, de Riesener.

Bronzes de Gouthière. — Motif central : tourterelles se becquetant sur un trophée d'arc et carquois. Une couronne de fleurs et de lauriers les domine. Chapiteaux d'acanthe et pattes de lion. Deux fortes rosaces à feuilles d'acanthe et graines.

Dimension. — Larg. : $2^{m},15$.

Provenance. — Palais des Tuileries. Fut déposée, en septembre 1870, au musée du Louvre, par la commission de la liste civile.

N° 5 507 du registre du musée.

Commode, de Riesener (Planche III).

Bronzes de Gouthière. — Sur un fond de marqueterie verte : frise de roses, myrtes et autres fleurs reliées par un ruban en relief. Magnifiques chutes fleuries. Anneaux de tiroir à tresses de laurier, culots d'acanthes pour les pieds, bordures perlées. Le motif central de marqueterie est constitué par un important médaillon fleuri, qui domine deux cornes d'abondance juxtaposées.

Bureau de dame à cylindre, de Riesener (Planche IV).

Bronzes de Gouthière. — Marqueterie de sycomore et satiné à losanges. Médaillon central sur le cylindre, en marqueterie, figurant des attributs musicaux, encadré de rais de cœur et de guirlandes fleuries, en bronze doré. Sur les deux tiroirs latéraux, importantes entrées de serrure à corbeilles fleuries agrémentées de rinceaux. Le tiroir central est orné d'un bas-relief représentant des chérubins musiciens. Les deux autres bas-reliefs des côtés ont également pour sujets les arts libéraux: Peinture et Sculpture, et le quatrième de la face postérieure répète le premier. Poignées à fleurs de soleil, galerie à rinceaux, bordures de lauriers, encadrement des panneaux à rais de cœur, et sabots des pieds à feuilles d'eau.

A l'intérieur : quatre tiroirs et cinq cases.

Dimensions. — Haut. : $1^{m},04$; larg. : $1^{m},12$; prof. : $0^{m},84$.

N° 5 226 du registre.

ATTRIBUTIONS

Paire d'appliques à trois lumières.

Chacune est formée d'une torche, surmontée d'un nuage de fumée et de deux colombes. Le bas de la torche est garni de feuillages et de fruits, d'où s'échappent trois grands rinceaux arrondis, supportant les trois lumières. Le binet central est soutenu par un amour ailé, représenté à mi-corps et tenant, des deux mains, un cœur enflammé.

Dimension. — Haut. : $0^{m},71$.

Provenance. — N° 6 524 de la collection Camondo. La tradition la fait venir de Louveciennes. Une réplique appartient encore au musée du Louvre. Le baron Nathaniel de Rothschild en possède une autre, signée, elle, du ciseleur Martincourt. Celle de la collection Camondo passa dans les collections Léopold Double et San Donato. A la vente de ce dernier, elle fut adjugée 8500 livres, sous le n° 1081, à Rikoff. Le baron Davillier l'a reproduite, à la suite du catalogue du duc d'Aumont.

Paire de vases montés, *en marbre vert.*

Des serpents enroulés sur eux-mêmes servent d'anses. Sur le col, torsades et rangs de perles. Des nœuds de rubans retiennent, sur la panse, des festons fleuris, qui retombent en chutes de roses et myrtes. Les culots s'ornent d'acanthes, de lierres et de rinceaux stylisés.

Dimension. — Haut. : $0^{m},60$.

Deux paires de bras de lumière.

Un vase ovoïde allongé forme le corps du bras. Du goulot, sort un bouquet de fleurs et fruits. Sur la panse : des masques de femmes sauvages, à coiffures de plumes, ainsi que des festons fleuris. Le vase s'attache à un clou, orné de quatre-feuilles, par des rubans et, au-dessous de son culot décoré de feuilles d'eau et de grappes, descend une chute de feuilles de chêne et de rubans.

Les branches, cannelées, enroulées d'acanthes, se terminent en grappes de raisin, sous des binets à cannelures hélicoïdales. Ciselure et dorure parfaites.

Paire de vases montés, *en porcelaine céladon vert tendre.*

Les anses sont constituées par des serpents, enroulés en torsades, posés sur des rinceaux de lierre et d'acanthe, qui sortent d'un mascaron pour se terminer en cornes d'abondance. Quatre sphinx ailés supportent les vases que dominent des galeries à entrelacs. Socles décorés de pampres et de feuilles d'eau.

Dimension. — Haut. : $0^{m},55$.

Malgré l'opinion de M. Molinier, je ne crois pas ces bronzes de Gouthière. Leur qualité me paraît de premier ordre, mais quelques-uns des caractères de Thomire me semblent s'y affirmer : stylisation très poussée, froideur dans l'expression des têtes de sphinx, etc.

Trois vases montés, *en porcelaine céladon bleu vert, à dessins floraux.*

Des Égyptiennes servent d'anses. Elles sont engainées d'acanthes qui se rejoignent sur la panse. Une bordure à lambrequins court autour du goulot ; des rinceaux stylisés couvrent le culot ainsi que le piédouche.

Dimension. — Haut. : $0^{m},55$.

Ces trois vases, auxquels un quatrième devait s'ajouter, pourraient se recommander de Gouthière en raison de la maîtrise

dont témoignent les figures d'Égyptiennes, la ciselure incomparable, large et vibrante, des acanthes qui les engainent. Le style général de ces pièces s'accorderait même avec le goût habituel de notre ciseleur.

Je préfère, cependant, ne pas confirmer l'attribution de M. Molinier. Le corps des Égyptiennes est traité d'une manière très inégale ; mon impression correspond à celle que j'éprouve devant les bronzes des commodes de Beneman. Ici encore se révèle, sans doute, l'outil talentueux, mais plus sec, moins libre, de Thomire.

Petit bureau plat de dame.

Estampillé de J.-H. Riesener. — Chutes fleuries. Frise d'arabesques sur bois teinté en vert, avec fleur de soleil au centre. Chapiteaux à oves des pieds octogonaux à sabots végétaux. Galerie découpée à jours. Marqueterie d'amarante et de bois de rose. Deux tiroirs à anneaux sur les côtés. Tablette tirante, recouverte de velours.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},75$; larg. : $0^{m},82$.

Petite table.

Pendant probable du précédent. — Chutes de lierre, myrtes et lauriers, avec thyrse. Sur la ceinture de bois teinté en vert, la frise a disparu. Galerie découpée à jours.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},68$; larg. : $0^{m},78$.

PLANCHE XXII

PENDULE

D'APRES UN MODÈLE ATTRIBUÉ A BOIZOT

PAIRE DE FLAMBEAUX

Destinés, sans doute, aux appartements du Dauphin.

(Collection Wallace.)

Provenance. — Château de Saint-Cloud. N° 5 481 du registre et 22 115 de l'inventaire du garde-meuble.

Commode.

En acajou, à frise de bronze doré représentant un mascaron couronné de lierre, et flanqué de cornes d'abondance, de boucs et de rinceaux. Poignée en forme de ruban. Colonnettes détachées.

Dimension. — Larg. : 1m,45.

Provenance. — Château de Saint-Cloud.

N° 5 479 du registre. N° 22 052 du garde-meuble.

Attribution très douteuse, car les bronzes pourraient bien être ciselés par le Thomire de la bonne époque.

Deux commodes, aux chiffres de Marie-Antoinette.

Frise d'arc et carquois flanqués de deux mascarons à tête d'Apollon. Chutes constituées par des branches de roses issant de deux vases. Consoles à deux tablettes à galeries et lambrequins, de chaque côté du meuble. Bois d'acajou chenillé.

Dimension. — Larg. : 1m,90.

Provenance. — Château de Saint-Cloud. Déposées au musée en 1870.

Quant aux bronzes, d'ailleurs remarquables, des commodes en acajou moiré de Benemann nos 5301 et 5302 du registre — (*Dimensions*, haut. : 0m,96 ; larg. : 1m,82 ; prof. : 0m,75) —

provenant aussi du château de Saint-Cloud, ils semblent plus secs de facture, plus confus dans leur composition, que les bonnes pièces de Gouthière. Je préfère donc les classer dans les meilleurs produits de Thomire.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

ŒUVRES AUTHENTIQUES

Bouton de porte, *figurant dans une vitrine de la salle 265.*

Initiales de la Du Barry, entourées d'une couronne de lauriers percée à jours. Plaque à fleur de soleil et rangée de perles.

Provenance. — Salon ovale du pavillon de Louveciennes (Voy. document 19).

Feu au cerf et au sanglier.

Réplique ancienne du fameux feu de Louveciennes, exposé au Louvre.

PALAIS DE FONTAINEBLEAU

Boudoir des appartements de Marie-Antoinette.

ŒUVRES AUTHENTIQUES

Cheminée de marbre blanc (Planche XI).

Deux carquois cannelés, à culots, baguettes et flèches de bronze doré, soutiennent un linteau décoré d'un listel de perles et

d'acanthes, d'une bordure à rais de cœur et d'une frise consistant en un arc enguirlandé de lierre et couronné de fleurs.

(Pour la *provenance*, Voy. document 17.)

Dimensions. — Haut. : 1m,94 ; larg. : 1m,32.

Espagnolettes (*même pièce*).

Les tringles, en fer bleui, sont enguirlandées de lierre. Les poignées, formées de deux têtes d'aigles, à cols enlacés, portent une fleur de soleil sur leurs boutons et reposent sur un butoir, orné d'un griffon ailé, et aussi d'un carquois qui rappelle les montants de la cheminée.

On ne peut douter que ces bronzes magnifiques de la cheminée et des espagnolettes soient des vestiges authentiques des travaux que Gouthière effectua, de 1772 à 1777, sous la direction de Gabriel. Avec les autres cheminées que j'ai signalées au palais de Versailles, comme provenant de Fontainebleau, nous obtenons une série importante de ciselures parfaites.

ATTRIBUTIONS

Deux vases d'ivoire, montés en bronze doré.

Deux têtes d'Apollon, avec festons de rubans, décorent la panse. Des tigelles à fleurs de soleil remplissent les jours de l'ivoire repercé. La tradition les fait provenir d'un don de l'Empereur d'Autriche à Napoléon Ier. Il faut les comparer au vase d'ivoire monté du musée de l'Ermitage.

Dimension. — Haut. : 0m,29.

Commode, avec marqueterie de Riesener.

Le motif principal présente des attributs de jardinage. Les bronzes rappellent ceux de commodes de la collection Wallace et du Louvre : la frise de lauriers est reliée par le même ruban en relief, et les sabots d'acanthe sont identiques.

Mêmes chutes d'acanthe que celles des secrétaires et des encoignures d'Hertford House.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},93$; larg. : $0^{m},97$; prof. : $0^{m},62$.

PALAIS DE BAGATELLE

ATTRIBUTIONS TRÈS PROBABLES

(*Rez-de-chaussée, petit salon rouge.*)

Espagnolette.

Tringle enguirlandée de lierre. Poignée formée de rinceaux terminés par des têtes d'aigles. Des fleurs de lis et de soleil ornent le bouton, sur un fond d'acier bleui.

(*Premier étage.*)

Cheminée.

Décorée de thyrses enguirlandés de lierre et de bordures à rang de perles.

De ciselure parfaite, de dorure non retouchée, je la considère

comme un vestige des travaux entrepris, sous les ordres de Belanger, pour le comte d'Artois.

Dimensions. — Haut. : 1 mètre ; larg. : 1^{m},05.

ATTRIBUTIONS

(*Premier étage.*)

Cheminée.

Deux têtes de boucs soutiennent l'entablement, au-dessus de montants terminés par des pieds de bouc et des gaines d'acanthes. Bordures d'oves.

Malgré la dorure douteuse de ce beau modèle, on peut l'estimer ancien et digne de Gouthière.

(*Premier étage.*)

Cheminée.

Destinée au fils du comte d'Artois. Elle porte les initiales C. F.; des grenades éclatant, en guise de frise, des foudres et des acanthes sur les canons renversés qui servent de montants. L'originalité de cette pièce authentique rappelle la fantaisie de Gouthière, mais la facture des bronzes semble inférieure à sa maîtrise habituelle.

Remarque. — D'autres bronzes, par exemple ceux d'une grande cheminée de la rotonde, provoquent les attributions ; il faut rester prudent et penser aux sommes et aux soins que

lord Hertford et sir R. Wallace prodiguèrent pour restaurer le petit palais.

PALAIS DE VERSAILLES

ŒUVRES AUTHENTIQUES

Petits appartements de la Reine.

Lustre à six branches (Planche VII).

Corps du lustre formé d'une colonne cannelée, à culot d'acanthe terminé en grappe. Trois enfants, joueurs de flûte, engainés d'acanthe, sont assis au sommet, autour d'un brandon enflammé. Des volutes d'acanthe constituent les bras du lustre, retenu par trois chaînes à maillons en forme d'étriers renversés.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},90$; larg. : $0^{m},40$.

Il fut placé là par Louis-Philippe.

Bibliothèque du Roi.

Cheminée de marbre blanc aux cariatides d'enfants, *sculptées d'après les modèles de Boizot* (Planche VI).

Leurs gaines d'acanthe, leurs draperies, la frise de branches de roses flanquée de couronnes identiques — les bordures à godrons, perles et rais de cœur — les tresses de laurier des bases sont l'œuvre de Gouthière (document 17).

Provenance. — Salon de Diane, au château de Fontainebleau,

PLANCHE XXIII

VASE EN IVOIRE MONTÉ

AUX CHIFFRES DE LA REINE

Offert par Marie-Antoinette à Catherine II.

Haut. : $0^{m},44$; larg. : $0^{m},19$.

(Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg.)

(Photographie du *Mobilier Français en Russie,* tome III, par Daniel Roche, Émile Lévy, éditeur.)

vers l'année 1777. Puis transportée à la place actuelle, peu après (Voy. doc. 17).

Dimensions. — Haut. : 1m,59 ; larg. : 1m,92.

Salon des cabinets de la Reine.

Cheminée de marbre rouge (Planche VIII).

Frise de rosaces, inscrites dans des médaillons, et d'acanthes. Montants formés de bustes de femmes engainés dans des consoles à larges feuilles d'acanthe.

Provenance. — Très probablement ciselée par Gouthière, pour accompagner les boiseries des frères Rousseau (Voy. doc. 17).

Salle des bains du Roi.

Cheminée de marbre rouge.

Frise à entrelacs et rosaces inscrites. Deux médaillons avec rosaces au-dessus des montants, chutes d'acanthe et piécettes sur les montants. Sur les côtés, fleurs de soleil et chutes de rinceaux.

Dimensions. — Haut. : 1m,05 ; larg. : 1m,15.

Provenance. — Travaux entrepris vers l'année 1786 (Voy. doc. 17).

Cabinet en arrière de la chambre du Roi.

Cheminée en marbre rouge (Planche VIII).

Frise du linteau et des côtés : rinceaux avec mascaron central formé d'une tête d'Apollon. Mufles de lionnes au-dessus des montants à consoles que décorent des chutes d'acanthe et de rinceaux végétaux. Sur les côtés, porte-pincettes constitués par des serpents enroulés sur une chute de rubans qui retient également une couronne de fleurs et des branches de chêne.

Bordures de rais de cœur, de laurier et de chêne.

Dimensions. — Haut. : 1^{m} ; larg. : 1^{m},36.

Provenance. — Certainement exécutée vers l'année 1786 (Voy. doc. 17).

Comparer les mascarons à têtes de chiens aux mascarons à têtes de lions de la cheminée authentifiée de la bibliothèque du Roi.

Petit Trianon.

ATTRIBUTION

Petit salon.

Candélabre à huit lumières (Planche IX).

Sur un piédestal ajouré, un vase émaillé de noir, parsemé d'étoiles d'or, est placé entre les montants cambrés d'un trépied

supportant des bras d'acanthe, dont le culot central domine un lambrequin. Des guirlandes de fleurs et fruits, des mascarons de femmes sur le socle, des bas-reliefs d'enfants sur la panse du vase, complètent la décoration. A noter que la ciselure de cette pièce de grande taille ne brille guère par le fini de l'exécution.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},95$; larg. : $0^{m},45$.

Chambre de la Reine.

Commode en bois de rose et d'amarante (Planche XI).

Frise de lierre, à rosace centrale. Chutes de lierre sous consoles d'acanthes, aux angles. Sabots des pieds à feuilles d'acanthe. Bandeau cannelé et bordures de feuilles d'eau. Anneaux circulaires retenus par des rosaces.

Feu.

Composé d'une cassolette montée sur trépied à têtes de béliers et des guirlandes retombant près de pommes de pins. Tête d'Apollon sur la base.

Remarque. — Il est probable que ce feu correspond à celui que cite l'inventaire de Fontainebleau (document 18).

FAUSSE ATTRIBUTION

(Voir ma notice de la *Gazette des Beaux-Arts*, n° 27, 30 juillet 1910.)

Petit Trianon.

Lanterne du vestibule d'entrée (Planche X).

Lanterne ronde à frises d'emblèmes pastoraux reliées par des montants de flèches et houlettes enguirlandées, et dominées par quatre frontons composés de pipeaux et de couronnes champêtres. Quatre arcs, à la corde détendue, rattachent l'ensemble à une couronne étoilée et au carquois de l'amour. Au centre de la lanterne, de petits satyres sont assis de chaque côté d'un brandon.

Dimensions. — Haut. : 1^{m},75 ; larg. : 0^{m},80.

Provenance. — Œuvre du ciseleur Lafond, demeurant 2, rue Castiglione, qui la livra au garde-meuble de la Couronne, en 1811, moyennant la somme de 5 500 francs justifiée par un mémoire du 18 novembre de la même année, et suivant une commande du 12 juin de la même année.

J'ai fait des recherches d'archives pour rencontrer, si possible, une ancienne lanterne qui aurait servi de modèle à ce travail de l'Empire : l'inventaire général de la Couronne (O^{1} 3 342 à 3347), celui du Grand Trianon (en avril 1776 et avril 1787. O^{1} 3 487 — et O^{1} 3 488), celui du Petit Trianon (O^{1} 3 487) ne décrivent pas de pièce comparable.

ANGLETERRE

CHATEAU DE WINDSOR

Commode ornée d'une plaque de Sèvres *peinte d'une corbeille de fleurs.*

Frise de bronze doré comportant un mascaron central, flanqué de boucs, et des rinceaux. Deux colonnes latérales sont décorées de chutes de fruits et de guirlandes de laurier.

COLLECTION WALLACE (HERTFORD HOUSE).

GALERIE XII. — ATTRIBUTION

N° 123. Cassolette de quartz vert artificiel, *en forme de trépied.*

Les montants, à pieds et têtes de boucs, sont tenus, à la base, par trois jeunes satyres. Une tige médiane, enlacée d'un serpent, soutient le vase, que recouvre un couvercle à rebord ajouré de rinceaux et à bouton de feuilles d'eau.

Provenance. — Collections du duc de Morny.

ATTRIBUTION PROBABLE

N° 125. Pendule en porcelaine de Sèvres, *à décor « œil de perdrix » ; cadran signé de « Montjoye, à Paris ».*

Le socle de bronze, à pieds laurés, porte des mascarons flanqués de cornes d'abondance et de rinceaux. Le vase, en porce-

laine, contient le cadran et trois médaillons qui le rappellent, entre quatre cariatides d'enfants couronnés. Ceux-ci laissent pendre des festons de laurier sur la panse. Culot à feuilles d'eau, et bouton de couvercle à grappe, sur des godrons.

Provenance. — Collections du duc de Morny.

GALERIE XIII. — ATTRIBUTION

N° 4. Deux encoignures (Planche XVI).

Médaillon central de bronze doré représentant des colombes qui se becquètent sur un trophée d'attributs amoureux et pastoraux : brandon, thyrse, carquois, flûte de Pan, chalumeau et fleurs. L'encadrement est constitué par un nœud de ruban qui retient deux guirlandes de fleurs, ainsi que par des branches de laurier. Des consoles d'acanthe à chutes fleuries flanquent une frise de rinceaux d'acanthes reliés par un ruban en relief. En bas du meuble, motif assez lourd d'acanthe et de fleurs.

Provenance. — Collections Koucheleff Bezborodko et marquis de Hertford.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},90$; larg. : $0^{m},80$; prof. : $0^{m},60$.

1re Remarque. — M. Molinier les attribuait à la période des travaux pour Louveciennes.

2e Remarque. — J'ai voulu juxtaposer dans le catalogue deux secrétaires de la salle XVIII présentant de remarquables analogies avec ces encoignures (nos 12 et 24, Planche XIV). Il s'agit probablement d'un ensemble, mais comme la collection Wallace comprend quelques copies, il faudrait peut-être se défier de ces

similitudes. Enfin la collection du baron Edmond de Rothschild compte un secrétaire et des encoignures de laque, style chinois, qui sont rehaussés de la même plaque (amours confiant une lettre à Mercure), que les secrétaires suivants, ainsi que des mêmes consoles, moins les chutes fleuries.

GALERIE XVIII. — ATTRIBUTION PRESQUE CERTAINE

N° 12. Secrétaire, de Riesener (Planche XIV).

Estampille de Marie-Antoinette et de la couronne du garde-meuble de la Reine. Même frise, mêmes consoles que les encoignures précédentes. Sur la frise, plaque de bronze à bas-relief représentant des amours remettant une lettre à un bambin revêtu des insignes de Mercure. Médaillon central : offrande à l'amour d'un enfant par sa mère. En bas du meuble, cornes d'abondance et couronne de fleurs. Chutes d'acanthes fleuries et enrubannées sur les pieds de devant.

Dimensions. — Haut. : 1^{m},40 ; larg. : 0^{m},80 ; prof. : 0^{m},42.

Provenance. — Collection du comte Koucheleff Bezborodko.

N° 24. Secrétaire, de Riesener.

Même frise, mêmes consoles, même motif inférieur que les encoignures de la galerie XIII. Même plaque, même médaillon que le secrétaire précédent. Entrées de serrures à fleurs et mascarons de femmes. Rosaces aux quatre angles de l'abattant.

Dimensions. — Haut. : 1^{m},38 ; larg. : 0^{m},98 ; prof. : 0^{m},42.

GALERIE XVIII. — ATTRIBUTION PROBABLE

N° 14. Bureau de dame (Planche XVII).

Avec abattant imitant trois tiroirs et tablette d'entre-jambes à galerie. Soutenue par deux colonnettes à balustres, la frise comporte un mascaron de femme entre deux cornes d'abondance, deux boucs et des rinceaux.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},90$; larg. : $0^{m},60$; prof. : $0^{m},50$.

ŒUVRES AUTHENTIQUES

N° 18. Commode, de Riesener (Planche XV).

A marqueterie représentant des trophées musicaux. Superbe frise d'œillets, roses, myrtes et monogramme de Marie-Antoinette. Entrées de serrures fleuries, et mufle de lion en bas du meuble.

N° 26. Table de porphyre égyptien (Planche XVII).

Les pieds, à cannelures rudentées, ont des culots à feuilles d'eau et à graines, des chapiteaux ioniques à palmettes. Le dessus de porphyre rouge violacé est bordé d'un listel d'acanthes. La frise principale se compose d'un mascaron, flanqué d'enfants ailés, engainés de rinceaux d'acanthe à terminaison de vigne. Caducées inscrits dans des cadres perlés comme la frise, au-dessus des chapiteaux.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},84$; larg. : $0^{m},85$; prof. : $0^{m},48$.

PLANCHE XXIV

BRAS DE LUMIÈRE A TROIS BRANCHES

(Palais de Pavlosk. Saint-Pétersbourg.)

(Photographie du *Mobilier Français en Russie*, tome III, par Daniel Roche, Émile Lévy, éditeur.

ŒUVRE AUTHENTIQUE

N° 44. Commode, de Riesener (Planche XVIII).

Frise superbe à guirlandes de fleurs entrelacées, maintenues par un ruban en relief. De chaque côté, chutes fleuries vigoureuses mais souples. Il faut rapprocher ce beau meuble de la commode du Louvre (Planche III, fig. 6).

GALERIE XIX. — ATTRIBUTION

N^os^ 5 et 7. Deux candélabres de lapis-lazuli (Planche XIX).

Un trépied à têtes de boucs, renfermant un serpent, repose sur des sphinx ailés, et porte un vase, à la panse ornée d'une frise de têtes d'aigles. De celui-ci, s'élancent un bouquet de roses lis et pavots, ainsi que les branches à binets, supportés par des fruits et des têtes de sphinx.

ŒUVRE AUTHENTIQUE

N° 15. Brûle-parfum de jaspe rouge fleuri (Planche XII).

Un trépied, à pieds géminés de boucs, et à têtes de faunes sous les volutes du haut, emprisonne un serpent enroulé sur lui-même. La tête de celui-ci porte sur la rosace centrale du socle de jaspe, soutenu par six pieds à cannelures torses. Des guirlandes de pampres partent de la panse de la coupe de jaspe (à

cannelures et à gorge), ornée d'une bordure à galerie et à tresse de laurier ainsi que d'un culot à feuilles de laurier et fleurettes. Les montants et les entre-jambes du trépied sont décorés de rais de cœur, de perles, de rosaces et d'entrelacs.

Provenance. — Cette pièce, d'un équilibre parfait, d'une ciselure vigoureuse, appartint d'abord au duc d'Aumont et figura au catalogue de sa vente sous le n° 25, page 26. Le Brun l'acheta 12 000 livres pour la Reine. L'inventaire de la collection de Marie-Antoinette (dressé, le 30 Brumaire, an II, par les commissaires Nitot et Besson, chez Lignereux, successeur de Daguerre, marchand de curiosité, 85, rue Saint-Honoré, auquel la Reine avait confié ses objets d'art) la décrit sous le n° 24 de la caisse 7. Le brûle-parfum, après avoir été confié par Fissler, intendant du premier consul, à Lavolée, secrétaire du musée, fut vendu, à une date inconnue, par l'administration (*note annexée à la description :* Vendu avec plusieurs objets, par ordre du ministère de l'Intérieur). En 1831, il figure à la vente Fournier, préparée par l'expert Ch. Paillet, et n'atteint que le prix de 1 200 francs. En 1865, le même expert et Manheim le font passer des collections du Prince de Beauvau à celles du marquis d'Hertford, pour 31 900 francs.

Table-console, de Dubois (Planche XV).

Les panneaux de laque chinoise sont recouverts de méandres, de cadres et d'un médaillon en bronze doré. Au centre de ce médaillon, deux colombes se becquètent sur un carquois. Au-dessus d'elles, une tête de chien sert d'entrée de serrure.

Des naïades, qui rappellent celles du vase célèbre du Louvre, provenant du duc d'Aumont, servent d'atlantes au dessus de marbre, à corniche d'oves. Une guirlande de fleurs, ciselée en ronde-bosse, court le long de la bordure laurée inférieure. Les quatre pieds se renflent en gaines d'acanthes pour se terminer en spirales.

Ce beau meuble supportait le coffre de mariage de la dauphine Marie-Antoinette, décrit au chapitre II.

Remarque. — Il faut rapprocher de ces bronzes ceux qui rehaussent le serre-papier et la table à écrire, commandés à Dubois par l'Impératrice de Russie : Catherine II (n^os^ 16 et 17, galerie XX). Ces pièces historiques, la seconde surtout, puisqu'elle servit, en 1807, à signer la paix de Tilsit, pourraient bien aussi se recommander des ciselets de Gouthière.

ATTRIBUTION

N^os^ 20 et 21. Deux candélabres, *dont le modèle est attribué à Boizot.*

Deux faunesses accroupies servent d'anses, sous des têtes de satyres, à un vase de bronze non doré, d'où partent les bras à têtes d'aigles et à enroulements que relient des chaînes. Une frise, sur la panse des vases, présente l'autel de l'amour.

ATTRIBUTION CERTAINE

N° 22. Pendule d'Avignon (*nommée à tort* pendule de Lyon) (Planche XIII).

Le cadran, signé « Delunésy, à Paris », est soutenu par deux aigles éployés. Il est sommé des armes de la famille de Rochechouart

et de drapeaux que couronne une femme, symbolisant la ville d'Avignon. Deux autres figures symboliques : le Rhône et la Durance, sont étendues sur l'avant-corps.

Au revers, se lit l'inscription suivante : « Boizot fils sculpsit, et exécuté par Gouthière, cizeleur et doreur du Roy à Paris, quay Pelletier, à la Boucle d'or, 1771 ». Signature rarissime.

GALERIE XX. — ŒUVRES AUTHENTIQUES

N° 5. Pendule, *à mouvement de Lepaute* (Planche XXII).

Le cadran, surmonté de colombes se becquetant sur un nuage fleuri, est porté, sur un coussin, par deux sphinx ailés, à coiffures égyptiennes. Le socle, à six pieds, est décoré des signes du zodiaque, inscrits dans des entrelacs fleuris d'œillets.

Modèle attribué à Boizot.

N° 6. Secrétaire, décoré de plaques de Sèvres *à sujets champêtres* (Planche XX).

Colorations criardes, du plus mauvais goût d'ailleurs. Ébénisterie d'Adam Weisweiller.

Bronzes consistant en femmes-cariatides engainées dans des colonnettes quadrangulaires, à chutes de palmettes ; entrée de serrure d'enfants ailés jouant de la flûte et engainés dans des rinceaux ; plaque, au bas du meuble, à bas-relief d'enfants astronomes. Le secrétaire, bordé de bronze doré sur tous les angles, est monté sur quatre pieds hexagonaux, à entrejambes d'entre-

lacs, portant, au centre, le monogramme de Marie-Antoinette.

Provenance. — Ce meuble présente une remarquable analogie avec la table à écrire de Marie-Antoinette ayant appartenu à l'impératrice Eugénie (Planche V) — par exemple les mêmes femmes-termes, le même entre-jambes, des bordures identiques à tresses de laurier — ainsi qu'avec la table-bureau et le secrétaire du baron Edmond de Rothschild. Il a donc, probablement, figuré avec cet ensemble, dans le cabinet intérieur de la Reine, au château de Saint-Cloud.

N^os^ 20 et 21. Paire de flambeaux (Planche XXII).

Les pieds, repercés d'à-jours inscrivant des fleurs de lis, portent trois dauphins. Les tiges se terminent par trois cariatides de femmes à pieds de boucs. Les binets partent d'un tore de laurier et sont ornés de festons de perles, retenus par des clous enrubannés.

Les dauphins indiquent la destination de ces flambeaux, qui figurèrent, peut-être, dans les appartements du Dauphin Louis, à Versailles.

GALERIE XXII. — ATTRIBUTION CERTAINE

N° 24. Bureau circulaire. *Marqueterie* de Riesener.

Le tiroir du haut porte des attributs musicaux, celui du bas un trophée guerrier. Les bronzes de Gouthière, outre les galeries à entrelacs du dessus et de la tablette d'entre-jambes, les sabots,

les anneaux et les bordures, consistent en chutes fleuries très typiques, disposées sur les pans coupés, ainsi que des rosaces quadrangulaires. L'entrée de serrure de l'abattant se compose de volutes de laurier, retenues par un nœud de ruban.

SOUTH KENSINGTON

ŒUVRE AUTHENTIQUE

Bras d'applique à deux branches.

Les deux branches, à doubles volutes d'acanthe, supportent une large bobèche à rang de perles et à piécettes, surmontée d'un binet végétal. Elles partent d'un thyrse, qui domine un joueur de double flûte, engainé d'acanthes.

Dimension. — Haut. : $0^{m},36$.

Provenance. — Château de Saint-Cloud — legs John.

ATTRIBUTION

Girandole à quatre branches de lis.

Dont trois servant de binets. Ceux-ci sortent d'un vase ovoïde, de porcelaine bleue, à anses de serpents enroulés, sur piédouche.

Provenance. — Comme cette description concorde exactement avec celle des mémoires pour Louveciennes (document 19), nous pouvons supposer que la paire d'où provient cette girandole figurait dans le salon ovale de la Du Barry — legs John.

PLANCHE XXV

TABLE

TRANSFORMÉE EN VITRINE

(Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg.)

COMMODE

(Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg.)

(Photographie du *Mobilier Français en Russie*, tome III, par Daniel Roche, Émile Lévy, éditeur.)

Chiffonnier en marqueterie, *à entre-jambes et galerie ajourée.*

Sabots des pieds, plaque du tiroir et frise décorés de volutes d'acanthe.

Vase monté.

De basalte noir, sommé d'un oiseau et porté par un pivot à culot et deux mufles de lion. Anses et guirlande du couvercle formées de lierre.

Dimension. — Haut. : $0^{m},35$.

Boudoir de la Marquise de Serilly.

(Transporté, de la rue Vieille-du-Temple, au South Kensington.)

ATTRIBUTIONS

Cheminée sculptée d'après Clodion.

Les montants comportent des termes barbus et drapés. — La frise du chambranle, formée d'une plaque ornementale et de branches de lierre, paraît être de Gouthière.

Les candélabres, qui sont exposés dessus, consistent en vases de Sèvres bleus, d'où s'échappent des tiges d'œillets. Des têtes de femmes, couronnées à distance de palmes, servent d'anses. Eux aussi peuvent être attribués à Gouthière.

La pendule qui les accompagne présente les mêmes caractères. Elle consiste en un vase de Sèvres à fleurettes, porté par quatre

pieds de biche, que relient des perles et des chaînettes. Deux bustes de femme la flanquent, sur des consoles, et un bouquet de fruits domine le goulot.

ALLEMAGNE

PALAIS DE L'EMPEREUR

ATTRIBUTION

Vase en marbre monté sur piédouche

Des amours sont assis sur sa panse, qui est ornée de guirlandes retenues par des têtes d'enfants et des nœuds de ruban.

RUSSIE

MUSÉE DE L'ERMITAGE (galerie des bijoux).

ŒUVRE AUTHENTIQUE

Paires de vases en ivoire monté (Planche XXIII).

Ancien n° 472 de la galerie des objets précieux.

Sur un socle à pans coupés, décorés de caissons à quatre feuilles et du chiffre de Marie-Antoinette, deux pieds de biche à consoles,

dominées par des têtes de femmes, soutiennent la panse du vase, surchargé d'ornements.

Ce sont d'abord, à la base, des cannelures, richement rudentées de tigelles hélicoïdales. Puis, sur la panse, des entrelacs. Les cannelures ornées reparaissent au sommet et sur le couvercle. Le goulot porte des caissons à quatre feuilles. Un bouquet sert de bouton au couvercle et les anses sont formées de pampres.

Provenance. — Il fut offert par la Reine à Catherine II.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},44$; diamètre : $0^{m},19$.

ATTRIBUTIONS

Commode à cinq tiroirs.

Les pieds coniques, en saillie du meuble, rejoignent la corniche supérieure par des vases allongés, décorés de palmettes, et dominés par des sphinx accroupis, qui servent d'atlantes. Les frises des trois tiroirs juxtaposés consistent en guirlandes de fleurs enrubannées, avec un carquois et un caducée. Les entrées de serrure des deux autres tiroirs sont du modèle bien typique de la corbeille, sommant des rinceaux, d'où pend un feston de fleurs.

Il faut toujours penser à Thomire, devant des ornements aussi stylisés que ceux des vases latéraux, et surtout en raison de la raideur avec laquelle sont traités les sphinx qui les surmontent.

Table (*transformée en vitrine*) (Planche XXV).

Inutile d'insister sur les bronzes qu'on ajouta, pour orner la vitrine moderne. La table est ancienne.

Entre les quatre pieds cannelés, enguirlandés de lauriers, à chapiteaux d'acanthes, à culots et à sabots de feuilles d'eau, les entre-jambes entrelacés portent, à leur centre, un trophée militaire. Des frises de guirlandes fleuries et de rinceaux d'acanthes ornent les tiroirs.

PALAIS DE PAVLOSK

ATTRIBUTION CERTAINE

Bras de lumière à trois branches (Planche XXIV).

D'une cassolette, aux anses constituées par des têtes de béliers retenant un chapelet de perles, partent les trois branches.

Elles débutent en culot cannelé, se recourbent en rinceaux d'acanthes, se prolongent en torsades perlées, hélicoïdales, et se terminent en superbes têtes de femmes, portant les binets : des corbeilles de fleurs et fruits.

Une chute des mêmes fleurs et des mêmes fruits tombe d'un nœud de rubans, attachée par des tresses qui se terminent par deux glands.

On peut assurer que ces bras, de toute beauté, sont l'œuvre de Gouthière. A défaut d'un contrôle d'archives ou de traditions, de telles ciselures portent en elles-mêmes leur signature. L'expression vivante des têtes de femmes, cette fantaisie, non moins gaie, des cheveux nattés venant retenir la crosse des rinceaux, l'élégance impeccable de l'ensemble, voilà, réunis sans aucun doute, tous les éléments d'attribution.

ATTRIBUTIONS

Pendule (Planche XXVII).

Deux sphinx ailés supportent le cadran, que domine un couple de faune et de bacchante. La base, de marbre blanc, est décorée d'une frise de lierre à mascaron bacchique.

Le modèle pourrait bien avoir eu le sculpteur Boizot pour auteur, comme l'autre pendule aux sphinx du musée Wallace (n° 5, galerie XX — Planche XXI).

Autre Pendule, accompagnée de deux candélabres (Planche XXVII).

Les candélabres répètent les deux femmes qui s'appuient sur la colonne de la pendule. Toutes deux jouent avec des amours ; celle de gauche est couronnée.

D'une base, décorée d'amours et de cors de chasse, la colonne cannelée s'élève jusqu'à la pendule à quadruple face. Le cadran, et les trois médaillons qui le répètent, tiennent, par des anneaux liés de rubans, aux cornes d'abondance qui somment le tout.

Boizot paraît être encore l'auteur du modèle, et Gouthière aurait pu ciseler ces bronzes, peu d'années après sa pendule de Lyon ou d'Avignon.

Feu consistant en cassolettes à trépieds.

Retenant un serpent et flanqués de sphinx, avec trophées de casques et carquois.

Provenance hypothétique : collections de la duchesse de Mazarin.

Paire de chandeliers, ***en marbre blanc, rehaussé de bronze doré.***

Quatre pattes de lion supportent de jeunes tritons engainés dans des cornes d'abondance.

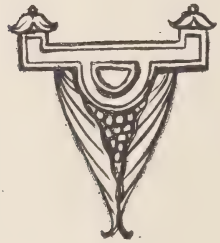

COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Collection du baron EDMOND DE ROTHSCHILD
41, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

ŒUVRES AUTHENTIQUES

Deux paires de bras de lumière.

Les quatre bras ont, pour corps principal, un carquois d'où partent quatre branches de roses, dont les fleurs servent de binets. Trois chaînettes, passant à travers une couronne de roses, les rattachent à un nœud de ruban, cloué parmi du lierre. Des branches de myrte forment chute, en soutenant des trophées qui diffèrent suivant les bras.

Le premier se compose de laurier et de flèches ; le second de thyrse, de flûte de Pan ; le troisième de cors de chasse, d'arc et de houlette ; le quatrième d'une massue, d'un caducée et de castagnettes.

Provenance. — Ces pièces splendides, les plus étonnantes peut-être, furent vendues à la vente du duc d'Aumont, la première paire, 9 127 livres, au duc de Villequier, la seconde, 9 100 livres, à Paillet pour la Reine. Gouthière les avait gardées, jusqu'à la vente, en garantie de ses créances.

Avant d'être parfaitement exposées dans le superbe salon du baron, elles étaient passées à Saint-Pétersbourg, puis en Angleterre.

Table à écrire.

Décorée de plaques de Sèvres, représentant des paniers de fleurs et des rochers fleuris.

Sur un fond d'acier bleui, la frise de bronze doré se compose d'une tête d'Apollon, flanquée de sphinx, d'entrelacs et de palmettes. Cariatides à paniers. Galerie à fleurons découpés.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},79$; larg. : $0^{m},76$; prof. : $0^{m},42$.

Remarque. — La table-bureau du Louvre (Planche V) présente les mêmes cariatides, la même frise à tête d'Apollon flanquée de sphinx. Doit-on voir dans ces analogies la preuve d'un ensemble qui, dans ce cas, aurait appartenu à la Reine?

Secrétaire.

Décoré de laque, genre chinois, à sujet de paysage et de divinité boudhique.

La frise comporte une tête de femme, couronnée de lierre, encadrée de deux boucs. Cariatides à paniers. Galerie à fleurons découpés.

Remarque. — C'est un pendant certain de la table à écrire du Louvre, citée précédemment. Il doit provenir aussi du mobilier de Marie-Antoinette.

ATTRIBUTION

Cassolette.

Quatre pieds de biche à têtes de boucs soutiennent le récipient en pierre dure, que termine un culot à grappe. L'ornementation

PLANCHE XXVI

CANDÉLABRE A SIX LUMIÈRES

(Collection du prince Ioussoupof, à Saint-Pétersbourg.)

(Photographies du *Mobilier Français en Russie*, tome III, par Daniel Roche, Émile Lévy, éditeur.)

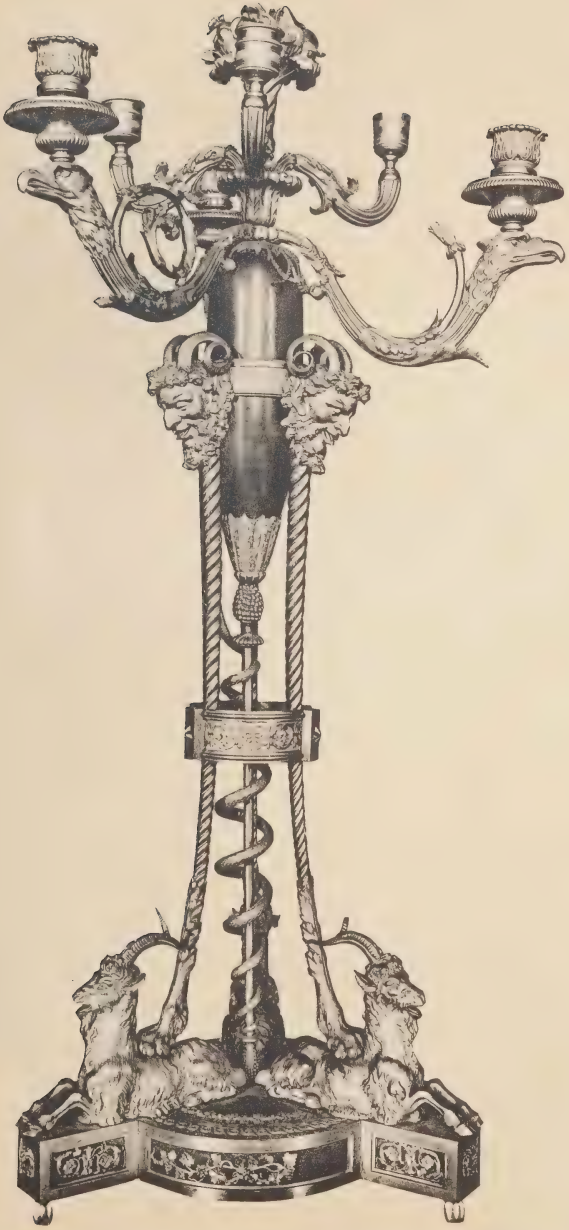

se complète de mufles de lion, retenant des chaînettes, et de rinceaux ajourés.

Collection de feu le baron **ALPHONSE DE ROTHSCHILD**

ATTRIBUTION CERTAINE

Secrétaire et encoignure.

Décor de laque, genre chinois. Frise de rinceaux d'acanthe, reliés par un ruban en relief. Consoles d'acanthes. Une plaque de bronze, sur la frise, représente des amours, qui confient une lettre à un bambin revêtu des insignes de Mercure.

Provenance. — Vente San Donato, 1870. Il faut rapprocher ces deux meubles du secrétaire du musée Wallace (n° 12, galerie XVIII). Ils présentent la même frise, ornée du même bas-relief, les mêmes consoles, moins les chutes fleuries. Peut-être ont-ils, comme lui, figuré au garde-meuble de la Reine?

Collection du baron **GUSTAVE DE ROTHSCHILD**
23, avenue Marigny.

ATTRIBUTIONS

Cheminée.

Plaque du chambranle en bronze doré, présentant, en bas-relief, un autel que flanquent des amours, et des corbeilles posées sur lambrequins. On remarque des torches sur les montants, dont les entablements sont décorés de lyres et de couronnes de laurier. Le tout doré d'or moulu.

Petite table et bonheur du jour.

Décoration très simple, consistant en une frise de feuilles d'eau dorée d'or mat.

Bureau de dame.

A marqueterie représentant une lyre et des livres. Plaque de bronze, à bas-relief de roses.

Deux paires de bras de lumières à deux feux.

Le corps des bras est constitué par une lyre et un serpent qui retient deux cornes d'abondance. Les branches, que relient des guirlandes de vigne et de lierre, comportent des têtes de satyres et des instruments de musique bachique.

ATTRIBUTION DOUTEUSE

Paire de girandoles.

Un vase de porphyre rouge, que soutient un pivot à torsade enroulée d'un serpent, repose sur un pied gravé, par l'intermédiaire d'un trépied. Celui-ci, que trois têtes de bélier rattachent à la panse du vase, est surmonté d'un bouquet de roses, d'œillets, de pavots, de feuilles et de glands de chêne.

Collection **MORGAN** (à Londres, en 1911).

ATTRIBUTION CERTAINE

Console de marbre bleu turquin.

Les quatre pieds ont des sabots de bronze doré, ainsi que leurs chapiteaux doriques. Une frise de lierre rampant sur des thyrses décore l'entablement.

Provenance. — Louveciennes (d'après la tradition). Collections du marquis de Castellane.

Commode, par Riesener.

Marqueterie de premier ordre. Le médaillon central, en bronze doré, représente des colombes qui se becquètent sur un trophée d'attributs pastoraux et amoureux : brandon, carquois, thyrse, flûte de Pan, chalumeau et fleurs. Il est coupé en deux par un tiroir. Chutes fleuries.

Remarque. — A rapprocher des encoignures du musée Wallace (nos 4 et 5, galerie XIII — voir Planche XVI).

Chiffonnier.

Son pendant. Même médaillon central, mais d'une seule pièce. Chutes moins belles.

Provenance des deux meubles. — Vente Hamilton.

ATTRIBUTION

Pendule.

Vase ovoïde, en Sèvres fleuri, flanqué, sur la panse, de deux têtes de femmes couronnées à distance et formant anses.

Remarque. — Comparer à celle du South Kensington (*salle de la marquise de Serilly*).

Ancienne collection de **M. DOUCET** (19, *rue Spontini*).

ATTRIBUTION PRESQUE CERTAINE

Cheminée de la salle à manger, *en marbre blanc.*

Les colonnes, qui forment montants, sont cannelées et se terminent par des chapiteaux ioniques, de bronze, à festons de lierre. Des têtes d'enfants, en ronde bosse, les dominent et flanquent la frise du chambranle, ornée de rinceaux à têtes d'aigles, sur fond de marbre gris. Les porte-pincettes consistent en carquois enrubannés.

Provenance. — Château de Saint-Cloud.

ATTRIBUTIONS

Cheminée du salon, *en marbre gris.*

Frise du chambranle à rinceaux et têtes d'aigles. Rosaces au-dessus des montants.

Vase d'albâtre, *monté sur piédouche.*

Tore de feuilles de chêne sur le pied, qui repose sur une plinthe d'or moulu. Des têtes de faune, d'or mat, à cornes d'or bruni, servent d'anses, sur la panse. Rais de cœur et perles, en bas et en haut du goulot.

Collection de M. GULBENKIAN (*27, quai d'Orsay*).

ATTRIBUTION CERTAINE

Feu.

Ce très beau feu se compose d'enfants-satyres ailés, qui se chauffent les mains devant des cassolettes, et de griffons ailés. Sur la base, que soutiennent des pieds cannelés, mufles de lions, foudres, rinceaux d'acanthe et de fleurs de soleil, bordure de chêne et chutes de lierre.

Dimensions. — Haut. : $0^{m},44$; larg. : $0^{m},46$.

Collection CHEREMETEF (Russie).

ATTRIBUTION

Girandole à trépied.

Le trépied est décoré de têtes de faunes, en haut, de boucs, en bas. La tige médiale, qui soutient le vase ovoïde, est enroulée de pampres, et des têtes d'aigles portent les binets.

Autre girandole à trépied, avec têtes d'aigles et pattes de lions. Serpent enroulé sur la tige médiale.

Collection du **PRINCE IOUSSOUPOF** (Saint-Pétersbourg).

ATTRIBUTION PRESQUE CERTAINE

Candélabre (Planche XXVI).

Très beau trépied, de même modèle que les deux précédents. Têtes d'aigles sous les binets ; têtes de faunes, au sommet des montants à cannelures hélicoïdales, reliés par une bague à palmettes. Trois boucs, couchés sur la base à pampres et rinceaux ajourés. Inscrit dans le trépied, un thyrse porte un serpent enroulé.

Thomire a travaillé pour beaucoup de candélabres de ce genre. Celui-ci, comme le précédent, paraît bien se recommander de Gouthière, par sa richesse sobre et l'originalité de ses bras.

Collection de **M. VEVER.**

ATTRIBUTION PRESQUE CERTAINE

Pendule.

En marbre rouge royal. De chaque côté du cadran, sommé de tourterelles qui se becquètent, deux femmes sont assises, engaînées d'acanthes. Elles tiennent une guirlande de fruits. La base,

PLANCHE XXVII

PENDULE DE MARBRE BLANC

Modèle attribué à BOIZOT.

(Palais de Pavlosk, à Saint-Pétersbourg.)

PENDULE

Modèle attribué à BOIZOT.

(Palais de Pavlosk, à Saint-Pétersbourg.)

(Photographies du *Mobilier Français en Russie*, tome III, par Daniel Roche, Émile Lévy, éditeur.)

ornée d'une plaque de bronze décorée d'enfants jouant, repose sur six pieds coniques.

Collection de M^lle^ **GRANDJEAN.**

ATTRIBUTION DOUTEUSE

Deux appliques à deux branches.

Femmes engainées de volutes végétales, à bras végétaux retenant les binets.

Remarque. — Ces belles pièces, qui figurèrent à l'exposition temporaire de 1911, au Musée des Arts décoratifs, ne me semblent pas de Gouthière. Elles sont dignes de lui par la qualité du travail, par la variété de dorures au mat et d'or bruni ; mais les chairs ne sont pas traitées au matoir, suivant la technique habituelle du ciseleur.

Anciennes collections de **M. STEIN.**

Candélabres à trépied.

ATTRIBUTION DOUTEUSE

Sur une base triangulaire, décorée d'entrelacs et de rosaces, repose le trépied à pieds de biche, entre-jambes à palmettes et têtes de boucs. Du culot du vase, d'où partent les branches à torsades, descend une tige également à torsade. Un bouquet de roses somme le tout.

Collection de **Mme DE MONTREMY,**
38, avenue Marceau.

ATTRIBUTION PROBABLE

Pendule.

Cadran monté sur un vase de Sèvres, flanqué, sur la panse, de deux têtes de femmes couronnées à distance et formant anse.

Remarque. — Comparer cette pièce aux pendules de la collection Morgan, de Londres, et du boudoir de la marquise de Serilly, au South Kensington.

Collection **BRACHE.**

ATTRIBUTION

Pendule tournante.

Pendule posée sur une base et un socle de marbre à frise de bronze. Des lyres servent de montants et deux chérubins la flanquent.

Collection de **Mme DAVIDS** (99, *rue de Prony*).

ATTRIBUTION PROBABLE

Paire de candélabres à trois branches.

Du pied à tore de lauriers et à entrelacs brunis, la tige cannelée et décorée de chutes fleuries s'élance jusqu'au porte-branches

orné de quatre-feuilles inscrits dans des entrelacs d'or bruni et de chutes de feuilles. Les bras cannelés, à feuilles d'acanthe dorées au mat, se terminent en bobèches laurées et en binets à culot de feuilles d'acanthe ; cannelures hélicoïdales et perles. Un trépied-cassolette à pieds de biche domine le porte-branche. L'un de ces candélabres est poinçonné d'un G, sur la vis du pied.

Remarque. — Ces pièces, que Mme Davids tient de son grand-père, M. Worms, furent données à ce dernier par l'actrice Rachel. Elles offrent cet intérêt qu'outre leur beauté et justement à cause de leur mérite, elles contredisent l'opinion attribuant à un Gouthière de Dijon le G poinçonné de bronzes soi-disant inférieurs.

FRANCE. *Supplément.*

Cathédrale de Noyon (Oise).

ATTRIBUTION

Autel à la Romaine.

Bronzes monumentaux décorant l'autel de marbre blanc.

Des bambins, de grandeur nature, soutiennent la partie centrale de l'ensemble, qu'ornent encore des guirlandes et des panneaux ciselés.

Remarque. — J'ai fait des recherches sur place. Elles n'ont pas abouti, car le chapitre traita directement avec les sieurs Godot et Courtois, dit Cambray, qui se chargèrent, à forfait, de la construction. C'est en 1782 que fut terminé cet autel à la Romaine (Archives départementales de l'Oise, G. 1 347) [1].

1. Communication de M. F. Roussel, archiviste départemental.

Anciennes collections de feu M. **WERTHEIMER** (à Londres).

Commode.

Bronzes de Gouthière, sur un superbe travail de marqueterie qui doit certainement être attribué à Riesener ; appliques de bronze de premier ordre.

Frise de guirlandes de fleurs entrelacées, avec ruban et chiffre de la reine Marie-Antoinette. Chutes de fleurs ; anneaux de tiroirs à tresses de lauriers ; pieds formés de culots d'acanthe. Le motif central de marqueterie réunit des accessoires champêtres ; il domine deux cornes d'abondance juxtaposées.

Ce meuble doit être rapproché de la commode du Louvre (voir Planche III) ainsi que de celle du musée Wallace (voir Planche XV). Elle constituait sans doute un pendant à la première, car le dessin de sa marqueterie, la ligne et les détails de ses bronzes se répondent parfaitement. Les initiales de la Reine, absentes sur le meuble du Louvre, autoriseraient en ce cas l'attribution de la commode de ce musée au mobilier de la Couronne.

Grande table.

Bronzes de Gouthière. Elle présente la même frise de guirlandes entrelacées, avec ruban et chiffre de la Reine, que la commode précédente. La marqueterie, également de Riesener, est du même dessin. Les culots d'acanthe des sabots, les chutes agrémentées d'un feston constituent les variantes d'un même modèle. Il convient donc de classer cette table, la commode précédente, et celle du Louvre, dans un ensemble commandé par la Reine.

Commode-Dressoir.

Bronzes de Gouthière. La frise comporte une tête d'Apollon flanquée de deux sphinx. Elle se prolonge par des rinceaux et de jeunes faunes jouant de la trompette. Des cariatides engaînées, portant des corbeilles, séparent les étagères latérales, à galeries, du panneau central. Celui-ci est décoré de laques d'or sur fond noir, qui ont pour sujets une chasse à l'arc et deux paysages.

Le meuble semble, comme les précédents, provenir du mobilier de la Couronne : ses cariatides, sa frise, ses laques de style extrême-oriental, invitent en effet à le rapprocher de la table-bureau (voir Planche V) du Louvre qui avait été faite pour Marie-Antoinette et entra, pendant le second Empire, en la possession de l'impératrice Eugénie.

CHATEAU D'OSTANKINO (près Moscou).

ATTRIBUTION

Paire de candélabres à huit lumières.

Trépied à serpent, soutenu à la base par des sphinx ailés. Bras à rinceaux et binets à têtes d'Égyptiennes. Têtes de boucs sur la panse du vase que soutient le trépied. Deux cercles de bronze, décorés de palmettes, relient les montants de ce dernier. Bouquet d'œillets et de pavots formant le binet du sommet.

Provenance. — Il s'agit des candélabres qui figuraient à la vente San Donato en 1880, sous le n° 1568 et payés

alors 15 100 francs par Watel. En raison de leur fantaisie de dessin, de la magistrale liberté de facture dont témoigne le bouquet du sommet, les rinceaux et les figures des branches, je les crois de Gouthière.

Je fais seulement observer que le modèle de ces candélabres à trépied servit certainement aux successeurs du maître ; j'ai dit mes doutes sur l'attribution de telles pièces. Ces trépieds à têtes de boucs ou de satyres, ces serpents enroulés sur un thyrse, ces sphinx ne sont pas monopolisés par le grand ciseleur. Bien d'autres, d'excellents élèves, les utilisèrent, et quand c'est un Thomire, disciple assez génial pour égaler parfois son maître, de tels motifs ne peuvent autoriser un classement sérieux. De plus, ces candélabres comportent des palmettes à la Thomire sur les cercles qui relient les montants; l'expression des figures égyptiennes et des mascarons du socle ne reflète pas l'exubérance ordinaire de Gouthière. Malgré tout, ils sont si beaux de souplesse et de ciselure que j'admets leur attribution.

ŒUVRE AUTHENTIQUE

Feux.

Se composant de cassolettes à flammes, flanquées de sphinx ailés à corps de lionnes. Les cassolettes ont un culot à godrons, une bordure de boucles sous une tresse de lauriers. Les socles sont décorés d'un mascaron central, encadré de cornes d'abondance et de fleurs de soleil, au-dessus des six pieds à cannelures hélicoïdes.

PLANCHE XXVIII

HOTEL DE GOUTHIÈRE

Rue Pierre-Bullet, à Paris.

CATALOGUES DE VENTE

Nous donnons ici le relevé des indications fournies par des catalogues de ventes, anciens et modernes, non citées par ailleurs.

CATALOGUE **RANDON DE BOISSET** *(1777).*

Attribution.

Paires de bras.

« A deux branches, supportées par des figures d'enfant. »

CATALOGUE DU **MARQUIS DE DRIE.**

Attribution.

Cheminée.

« En granit d'Égypte, à deux bustes engainés; exécutée « pour le boudoir le plus élégant de la capitale. »
Dimension. — Long. : 45 pouces.

CATALOGUE DU **DUC DE CHABOT** *(1787).*

Attribution.

Paire de bras.

« A deux branches, de genre arabesque. »
Dimension. — Haut. : 18 pouces.

CATALOGUE DU **CABINET DETAILLE** *(1818).*

Attribution probable.

Paire de bras, à trois lumières.

« Vase à têtes de béliers, placé sur une console à feuilles « d'acanthe, avec guirlandes de roses et branches de rose, « d'œillets et de pavots servant de bobèches. »

Dimension. — Haut. : 38 pouces.

CATALOGUE DE LA VENTE **SAN DONATO.**

Effectuée, le 15 mars 1880 et jours suivants, à Florence. Ch. Pillet, commissaire priseur. Le Roy et Ch. Mannheim, experts.

N° 769. Paire de candélabres.

« Composés par Clodion (?), exécutés par Gouthière. Bac- « chante drapée tenant un thyrse à trois lumières. Base en Rosso « oriental à guirlandes de bronze doré. Achetée 37 000 francs « par Guenot. »

Dimensions. — Haut. : $0^{m},81$; larg. : $0^{m},38$.

Provenance. — Palais de Versailles (?).

N° 1091. Paire de bras-appliques, à trois lumières, par Gouthière.

« Rinceaux terminés par des fleurs-soleils, comme bras. « Chute végétale. Brandon et couronne au sommet. Achetée « 4 000 francs par Watel. »

N° 1081. Deux superbes bras-appliques.

« Bras central, à l'amour qui tient un cœur (*déjà cité*).
« Payé 8 500 francs par Rikoff. »

N° 1092. Bras-applique à deux bras.

« Femme nue au centre. Thyrse à guirlande de pampres en
« haut et chute idem. Payé 8 000 francs par Mannheim. »

N° 14352. Brûle-parfums.

« En agate, à têtes de boucs sur le trépied. Payés 4 900 francs
« par Mannheim. »

N° 1432. Paire de chenêts.

« Griffons, rinceaux de fleurs de soleil et vase à pampres.
« Payée 5 200 francs par Guenot. »

N° 1536. Deux grands candélabres à trois lumières, par Gouthière.

« Vase central que porte un trépied à serpent. Sphinx ailés,
« sur le socle bleu turquoise orné d'une frise de rosaces; têtes de
« faunes sur la panse du vase; branches à bobèches de pampres
« et bouquet de roses sommant le tout. Payé 22 000 francs par
« Bourgeois. »

N° 1548. Deux cassolettes, par Gouthière, en pierre améthyste.

« Trépied à serpent et à pattes de lion. Têtes de satyres sur « la panse. Socle en marbre. Payées 6 200 francs par Jawes. »

Attribution (?).

N° 1559. Vase d'albâtre oriental.

« Feuilles de lauriers sur le culot. Sur la panse, festons « d'étoffe et pampres. Têtes de béliers. Bouton à grappe. Payé « 55 000 francs par J. Pereire. »

Attribution.

N° 1568. Deux candélabres, à têtes de béliers et à vase ovoïde.

« Trépied à serpent soutenu à la base par des sphinx ailés. « Bras à rinceaux et porte-bobèches à têtes d'Égyptiennes. « Base triangulaire à médaillons de femmes. Bouquet d'œillets « et de pavots sommant l'ensemble. Payés 15 100 francs par « Watel. »

CATALOGUE DE LA VENTE **DE M^me^ LA DUCHESSE DE MORNY** (Janvier 1990).

« Une paire de grands et beaux candélabres. »

« Époque Louis XVI; en bronze ciselé doré à l'or mat; exé- « cutés par Gouthière. »

Remarque. — Fausse attribution, très probablement, car ils me semblent être de Thomire ; je les cite, pour montrer l'analogie souvent troublante que présentent les œuvres de Gouthière, après la Révolution, et celles de Thomire, à l'époque de ses meilleures productions.

Extrait du catalogue :

« Ils sont formés chacun d'un trépied supporté par trois grif-
« fons ailés, assis sur une base triangulaire concave, et terminés à
« la partie supérieure par des têtes de femmes, supportant une
« cassolette. Celle-ci supporte elle-même six branches porte-
« lumières, composées de cors, ornés de rinceaux, dominés au
« centre par une corbeille de fruits.

« La base, reposant sur trois pieds cannelés en spirales, est
« ornée de médaillons à têtes de bacchantes, de caducées, d'ap-
« pliques et de couronnes. Le trépied, relié par un cercle médial
« ajouré, garni de trois anneaux, renferme entre les branches,
« une urne appendue par des chaînettes aux cornes des têtes
« de faunes. La cassolette offre des entrelacs et de petites pal-
« mettes ainsi que des cors porte-lumières. Les candélabres,
« d'une importance exceptionnelle, sont célèbres dans l'œuvre
« de Gouthière (!). Ils ont été publiés dans divers ouvrages sur
« les bronzes d'ameublement. »

Dimensions. — Haut. : $1^{m},02$; larg. : $0^{m},36$.

BIBLIOGRAPHIE

Le Cabinet du duc d'Aumont, notice par le baron Ch. Davillier, et réimpression du catalogue du 12 décembre 1782 (chez Julliot et J.-A. Paillet). — Aug. Aubry, éditeur, Paris, 1870.

Les Caffiéri, par Jules Guiffrey. Notes sur Pierre Gouthière, pages 156 à 165. — Damascène Morgand et Ch. Fatout, éditeurs, Paris, 1877.

Les Meubles d'art du mobilier national, par Williamson. — Baudry et Cie, Paris, s. d.

Les Germain, par G. Bapst. Créances de Gouthière, p. 132. — Librairie de l'Art, Paris, 1887.

Histoire générale des arts appliqués à l'industrie, par E. Molinier. — Paris, s. d.

La Collection Wallace, par E. Molinier. — E. Levy et Ch. Davis, Paris et Londres.

La Maison de Gouthière, par Vial. — Extrait de la *Correspondance historique et archéologique,* Paris, 1901.

Madame Du Barry, par Claude Saint-André. — Émile Paul, éditeur, Paris, 1909.

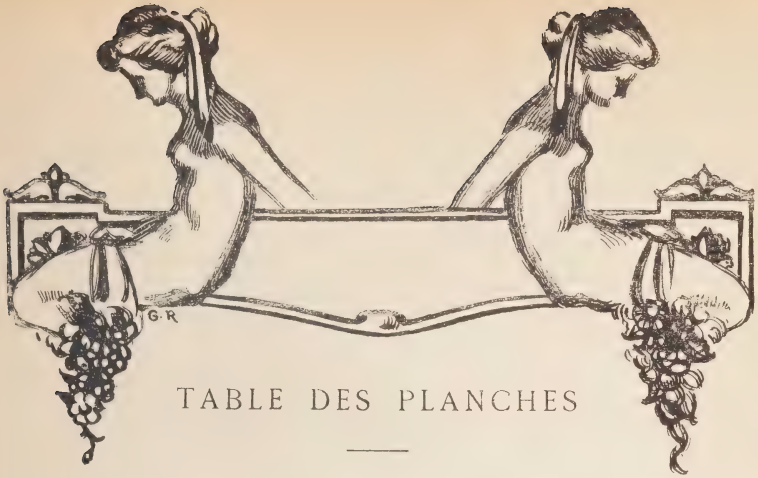

TABLE DES PLANCHES

Pages.

I. Feu au Cerf, provenant du pavillon de Louveciennes. Louvre. Feu au Sanglier, provenant du pavillon de Louveciennes. Musée du Louvre 9

II. Vases en serpentine, provenant des collections du Duc d'Aumont. Musée du Louvre 15

III. Vase en serpentine, provenant des collections du duc d'Aumont. Musée du Louvre. Commode, marqueterie de Riesener. Musée du Louvre 23

IV. Bureau de dame, à cylindre, marqueterie de Riesener. Louvre .. 29

V. Table-bureau de dame, ébénisterie de Weisweiller. Table à ouvrage, ébénisterie de Riesener, provenant du mobilier de Marie-Antoinette. Musée du Louvre 35

VI. Cheminée de marbre blanc, d'après les modèles de Boizot, provenant du château de Fontainebleau. Palais de Versailles 43

VII. Lustre à six branches. Palais de Versailles 53

VIII. Cheminées de marbre rouge. Palais de Versailles 59

IX. Candélabre à huit lumières. Palais du Petit-Trianon 67

X. Lanterne ciselée par Lafond, datant de 1811. Palais du Petit-Trianon. 77

XI. Commode en bois de rose et d'amarante. Palais du Petit-Trianon. Cheminée de marbre blanc. Palais de Fontainebleau 85

XII. Brûle-parfum de jaspe rouge fleuri. Collection Wallace 93

XIII. Pendule de Lyon ou d'Avignon, signée de Gouthière. Coll. Wallace. Paire de candélabres, modèle attribué à Boizot. Collection Wallace. 99

XIV. Secrétaire, marqueterie de Riesener, provenant de la collection du Comte Koucheleff Bezborodko. Collection Wallace 105

XV. Table-console, œuvre de l'ébéniste Dubois. Collection Wallace. Commode, marqueterie de Riesener au chiffre de la reine. Collection Wallace 111

Pages.

XVI. Encoignure, provenant de la collection Koucheleff Bezborodko. Collection Wallace 117

XVII. Bureau de dame. Collection Wallace.
Table de porphyre égyptien, provenant de la collection du Duc de Morny. Collection Wallace 123

XVIII. Commode de Riesener. Collection Wallace 129

XIX. Candélabre de lapis-lazuli. Collection Wallace 135

XX. Secrétaire décoré d'une plaque de Sèvres, ébénisterie de Weisweiller. Collection Wallace 141

XXI. Pendule en porcelaine de Sèvres, provenant de la collection du Duc de Morny. Collection Wallace.
Cassolette de quartz vert, provenant de la collection du Duc de Morny. Collection Wallace 149

XXII. Pendule, d'après un modèle attribué à Boizot. Coll. Wallace.
Paire de flambeaux. Collection Wallace 155

XXIII. Vase en ivoire monté aux chiffres de la Reine, offert par Marie-Antoinette à Catherine II. Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg 161

XXIV. Bras de lumière à trois branches. Palais de Pavlovsk, Saint-Pétersbourg 169

XXV. Table transformée en vitrine. Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg.
Commode. Musée de l'Ermitage, Saint-Pétersbourg 175

XXVI. Candélabre à six lumières. Collection du prince Ioussoupof, à Saint-Pétersbourg 183

XXVII. Pendule de marbre blanc, modèle attribué à Boizot. Palais de Pavlovsk, à Saint-Pétersbourg.
Pendule, modèle attribué à Boizot. Palais de Pavlovsk, à Saint-Pétersbourg 189

XXVIII. Hôtel de Gouthière, 9, rue Pierre-Bullet, à Paris 195

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 1

LA VIE

I. — *Les origines et les débuts.*

Origines de Pierre Gouthière 7
L'enfance et l'adolescence 12
Débuts à Paris et mariage 16
Travaux pour F.-T. Germain 21

II. — *Les travaux pour la maison royale. — Pendule d'Avignon.*

Travaux pour l'administration des « Menus » (dessins de Belanger) 24
Travaux pour Fontainebleau (modèles de Boizot. Collaboration des frères Rousseau) 31
Pendule de la ville d'Avignon (modèle de Boizot) 35

III. — *Les travaux pour Mme Du Barry.*

Bronzes du pavillon de Louveciennes (dessins de Ledoux, modèles de Boizot) 37

IV. — *Les travaux pour le Duc d'Aumont et la Duchesse de Mazarin.*

Travaux pour le Duc d'Aumont 45
Travaux pour la Duchesse de Mazarin 57

V. — *La ruine et la mort de Gouthière. — Procès intenté par son fils à la succession Du Barry.*

Pages.
Construction d'un immeuble au faubourg Saint-Martin. Revers de fortune et fin misérable 61
Procès entre le fils de Gouthière et la succession Du Barry 70

VI. — *Le « style » de Gouthière.*

Une fausse attribution à méditer. La lanterne du Petit-Trianon 72
Le « style » de Gouthière. Caractères propres de son talent 76

VII. — *Aperçus des procédés de la ciselure et de la dorure.*

Technique de la ciselure 84
Technique de la dorure 86

LES DOCUMENTS ..... 89 à 143

L'ŒUVRE

Essai de catalogue raisonné ..... 147 à 199

BIBLIOGRAPHIE 200
TABLE DES GRAVURES 201

217-12. — Corbeil. Imprimerie Crété.

Paris

ŒUVRE

LAURENS
PARIS

GETTY CENTER LIBRARY
MAIN
BKS
NK 7949 G71 R66
c. 3
Robiquet, Jacques.
Gouthiere, sa vie, son oeuvre : essai de
3 3125 00267 3776